



La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre reptiles et amphibiens de France hexagonale – Rapport d'évaluation

S. Véron, J.-C. de Massary, D. Aumaître, M. Barrioz, M. Berroneau, S. Catteau, P.-A.
Crochet, F. Dell'amico, A. Girard, C. Miaud, et al.

► To cite this version:

S. Véron, J.-C. de Massary, D. Aumaître, M. Barrioz, M. Berroneau, et al.. La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre reptiles et amphibiens de France hexagonale – Rapport d'évaluation. UICN Comité français; PatriNat (OFB, MNHN); Société herpétologique de France. 2026, pp.72. <hal-05725694v2>

HAL Id: hal-05725694

<https://hal.science/hal-05725694v2>

Submitted on 5 Oct 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No
Derivative Works - International License

La Liste rouge des espèces menacées en France

Reptiles et amphibiens de France hexagonale

Rapport d'évaluation



2026

Citation du rapport d'évaluation

Véron S., Massary (de) J.-C., Aumaître D., Barrioz M., Berroneau M., Catteau S., Crochet P.-A., Dell'Amico F., Girard A., Miaud C., Michon A., Pottier G., Quevillart R., Renet J., Trochet A., Jeusset A., Baraud L., Gigot G. & Kirchner F. (2026). *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre reptiles et amphibiens de France hexagonale – Rapport d'évaluation*. UICN Comité français, PatriNat (OFB, MNHN) & SHF. 72 p. <https://hal.science/hal-05725694>

Chapitre de la Liste rouge nationale réalisé en partenariat avec la Société herpétologique de France, sous la coordination du Comité français de l'UICN et de PatriNat (OFB, MNHN).

Publication : septembre 2026.

Photo de la page de couverture : Pélobate cultripède © Matthieu Berroneau

La Liste rouge des espèces menacées en France

Reptiles et amphibiens de France hexagonale

Rapport d'évaluation

Table des matières

Démarche et méthode	4
Partenariat et expertise	4
Taxons évalués et référentiel taxinomique	6
Données mobilisées	6
Points particuliers de méthodologie appliqués pour le chapitre	8
Les résultats synthétiques	9
Par catégorie et groupe taxonomique	9
Tendances de population	11
Changements de catégorie	12
Les menaces	15
Conclusion	17
Références	18
Annexes	34
Annexe 1 : Grille des critères	35
Annexe 2 : Tableaux des résultats	36
Annexe 3 : Justifications des catégories par taxon	40

Démarche et méthode

Établie conformément aux critères de l'UICN, la Liste rouge des espèces menacées en France vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire national. Cet inventaire de référence, fondé sur une solide base scientifique et réalisé à partir des meilleures connaissances disponibles, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France, dans l'Hexagone et en Outre-mer.

Étapes d'élaboration

Synthèse des données et pré-évaluations : Avril 2025 à janvier 2026

Atelier de validation : 9 septembre 2025 (tortues marines), 22-23 janvier 2026 (reptiles terrestres et amphibiens)

Publication des résultats : Septembre 2026

Partenariat et expertise

Ce chapitre consacré aux reptiles et aux amphibiens de France hexagonale a été élaboré conjointement par le Comité français de l'UICN, PatriNat et la Société herpétologique de France (SHF). Une première évaluation pour ces groupes a été conduite en 2008, et une réévaluation en 2015. L'évaluation de 2026 correspond donc à la deuxième mise à jour du chapitre. Pour les reptiles terrestres et les amphibiens, les évaluations ont bénéficié de l'expertise de 24 spécialistes, dont 10 ont participé à la validation finale des résultats lors d'un atelier d'évaluation qui a eu lieu en janvier 2026. Les évaluations des tortues marines ont quant à elles été réalisées grâce à la participation de quatre experts, réunis lors d'un atelier en septembre 2025.

Experts et contributeurs

La Liste rouge des espèces menacées en France

DIRECTION

Sébastien Moncorps (directeur du Comité français de l'UICN), Laurent Poncet et Julien Touroult (directeurs de PatriNat)

COORDINATION

Guillaume Gigot (PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)

MISE EN ŒUVRE

Lena Baraud (UICN Comité français), Arzhvaël Jeusset (PatriNat), Claire Régnier (PatriNat), Simon Véron (UICN Comité français)

Chapitre Reptiles et amphibiens de France hexagonale

COMPILATION DES DONNEES ET PRE-EVALUATIONS

Jean-Christophe de Massary (PatriNat)

COMITE D'EVALUATION

· *Experts des amphibiens et reptiles terrestres*

Damien Aumaître (CEN Lorraine), Mickaël Barrioz (CPIE Cotentin), Matthieu Berroneau (Cistude Nature), Pierre-André Crochet (CEFE-CNRS), Jean-Christophe de Massary (PatriNat), Claude Miaud (CEFE-EPHE), Alix Michon (LPO Bourgogne-Franche-Comté), Gilles Pottier (Nature en Occitanie), Robin Quevillart (GON), Julien Renet (Fauna Studium)

· *Experts des tortues marines*

Sidonie Catteau (Association Émergence), Florence Dell'Amico (Aquarium de La Rochelle), Alexandre Girard (PatriNat), Claude Miaud (CEFE-EPHE)

· *Évaluateurs Liste rouge*

Lena Baraud (UICN Comité français), Florian Kirchner (UICN Comité français), Simon Véron (UICN Comité français)

AUTRES CONTRIBUTEURS

Joyce Capito (PatriNat), Sébastien Caron (SOPTOM), Jean-Michel Catil (Nature en Occitanie), Joseph Celse (CEN PACA), Michel-Jean Delaugerre (Indépendant), Grégory Deso (AHPAM), Christophe Dufresnes (MNHN), Rémi Duguet (In Situ – Faune & Flore), Michaël Guillon (Cistude Nature), Adèle Hurabielle (SHF), Anne Lombardi (SHF), Pauline Priol (STATIPOP), Marie-Paule Savelli (CEN Corse), Jean-Marc Thirion (OBIOS), Audrey Trochet (SHF), Jean-Pierre Vacher (HYLA)

CONSOLIDATION DES DONNEES

Simon Véron (UICN Comité français)

ÉLABORATION DU DOCUMENT

Lena Baraud (UICN Comité français), Simon Véron (UICN Comité français)

Remerciements aux personnes et aux structures ayant fourni des données

Mathieu Aubry (CPIE Sud Champagne), Damien Aumaître (CEN Lorraine), Mickaël Barrioz (CPIE Cotentin), Matthieu Berroneau (Cistude Nature), Thibault Cuénot (LPO Bourgogne-France-Comté), Florence Dell'Amico (Aquarium de La Rochelle), Alain Fizesan (Bufo), Samuel Gagnier (Observatoire des reptiles d'Auvergne), Christophe le Garignon (DREAL Corse), Gwenael Gasc (Union régionale des CPIE de Normandie), Julien Girard-Claudon (LPO Auvergne-Rhône-Alpes), Fanny Gosselin (Bufo), Jean-Luc Grossi (CEN Isère), Johan Hemmincki (ARB), Adèle Hurabielle (SHF), Philippe Jourde (Faune-France), Paul Labruyère (Picardie Nature), Sébastien Legris (Picardie Nature), Nicolas Lomellini (DREAL Corse), Benoît Marchadour (LPO Pays de la Loire), Jeanne de Mazière (PatriNat), Alix Michon (LPO Bourgogne-France-Comté) Régis Morel (Bretagne vivante), Yves Muller (ODONAT Grand Est), Jacques Nicolau (DREAL Corse), Christophe Panaiotis (OEC), Pierre-Yves Pasco (Bretagne vivante), Robin Quevillart (GON), Pierre-Alexis Rault (VivArmor Nature), Éric Sansault (Caudalis), Hugo Santacreu (SINP Occitanie), Marie-Paule Savelli (CEN Corse), SILENE, Aurore Sindt-Vonflie (ODONAT Grand Est), Carole Sirlin (ODONAT Grand Est), Lucie Texier (Vienne Nature), Jérôme Tricaud (Observatoire Fauna), Nicolas Varanguin (SHNA).

Taxons évalués et référentiel taxinomique

La liste des espèces évaluées a été établie avec l'aide des experts consultés et en articulation avec le référentiel taxinomique national TaxRef v18.0 ([http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel taxinomique-taxref](http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel%20taxinomique-taxref)). Elle reprend la liste des espèces évaluées en 2015, et y ajoute les taxons découverts depuis, ainsi que les changements taxinomiques.

Taxons et populations évaluées

Périmètre taxinomique : reptiles terrestres (dont eau douce) et marins, amphibiens

Région : France hexagonale, dont Corse

Nombre total d'espèces présentes : 90 espèces

Nombre d'espèces évaluées : 76 espèces

Nombre d'espèces non soumises à l'évaluation : 14 espèces (introduites, occasionnelles ou marginales)

Nombre de sous-espèces et de populations évaluées : 8 sous-espèces et 7 populations

Données mobilisées

L'évaluation a reposé principalement sur les données du Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) validées et utilisées par la Société herpétologique de France (SHF) ainsi que celles de structures associatives et d'observatoires locaux. La présente évaluation a porté sur environ 5 500 données pour les Tortues marines (période 1975-2024) et près de 4 millions de données pour les espèces terrestres. Un tri a été opéré sur les espèces terrestres de façon à ne retenir que les données précises (< 2 km) des taxons à évaluer (exclusion des allochtones, sauf cas particulier de taxons introduits), nommés à minima au rang d'espèce, sur la période 2000-2024, avec un niveau de validation élevé (niveau 1 et 2) pour les données du SINP. Ce nettoyage des données effectué, les calculs d'aire d'occurrence (EOO) et d'aire d'occupation (AOO) ont utilisé au total 3 190 053 données, soit 81,3 % de l'ensemble des données reçues. Les suivis des programmes POPReptile et POPAmphibien, à l'échelle nationale et en région, ont également contribué aux discussions lors des ateliers et appuyé les évaluations. Les principales sources bibliographiques utilisées sont listées en page 18.

Documents méthodologiques de référence

UICN (2012). **Catégories et critères de la Liste rouge de l'UICN : version 3.1**. Deuxième édition. Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni : UICN. vi + 32pp.

UICN (2012). **Lignes directrices pour l'application des Critères de la Liste rouge de l'UICN aux niveaux régional et national : version 4.0**. Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni : UICN. iv + 44pp.

Catégories de l'UICN pour la Liste rouge

Espèces disparues :

EX : Éteinte au niveau mondial

EW : Éteinte à l'état sauvage

RE : Disparue au niveau régional

Espèces menacées de disparition :

CR : En danger critique

EN : En danger

VU : Vulnérable

Autres catégories :

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées, qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

NA : Non applicable (espèce - a - introduite ou - b - occasionnelle, pour laquelle la méthodologie n'est pas applicable)

Notation des critères

Espèces menacées : le classement dans l'une des catégories CR, EN ou VU est justifié par les critères (A à E) et sous-critères (1, 2, 3... ; a, b, c... ; i, ii, iii...) dont les seuils sont remplis.

Ex. Vipère de Seoane (*Vipera seoanei*) : Catégorie EN ; Critères B(1+2)ab(iii)

Espèces quasi menacées : pour le classement en catégorie NT, les critères ayant conduit à considérer l'espèce proche de la catégorie VU sont écrits à la suite du préfixe "pr".

Ex. Rainette verte (*Hyla arborea*) : Catégorie NT ; Critères pr. A2abc+4abc

Points particuliers de méthodologie appliqués pour le chapitre

- Pour le critère A, le seuil retenu pour appliquer la catégorie NT a été fixé à 20 % de réduction de la taille de population.
- Pour le critère B, le nombre de localités correspondant à la catégorie NT est situé entre 11 et 20 (inclus).
- Les espèces introduites en France hexagonale dans la période récente (après 1500) ne sont pas soumises à l'évaluation et sont classées dans la catégorie NA^a.
- Les espèces occasionnelles ou marginales (par exemple les espèces irrégulières, observées moins d'une fois tous les deux ou trois ans, comme certaines tortues marines) n'ont pas été soumises à l'évaluation et sont classées dans la catégorie NA^b.

Les résultats synthétiques

L'ensemble des résultats peut être retrouvé sous forme de tableaux aux liens suivants :

- <https://uicn.fr/liste-rouge-reptiles-amphibiens-2026/>
- <http://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/listes-rouges-especes>

Nombre d'espèces, de sous-espèces et de populations présentes, évaluées, endémiques et menacées par groupe biologique

Groupe	Nb de taxons présents en France hexagonale	Nb de taxons non soumis à l'évaluation ²	Nb de taxons évalués	Nb de taxons endémiques	Nb total de taxons menacés
Amphibiens – spp.	45	8	37	3	7
Reptiles terrestres – spp.	39	3	36	-	8
Tortues marines – spp. ¹	6	3	3	-	2
Total espèces	90	14	76	3	17
Amphibiens – sspp.	-	-	4	-	1
Reptiles terrestres – sspp.	-	-	4	1	1
Amphibiens – pop.	-	-	2	-	1
Reptiles terrestres – pop.	-	-	3	-	2
Tortues marines – pop.	-	-	2	-	1

Groupe – spp. : espèces ; sspp. : sous-espèces ; pop. : populations.

(1) Pour la Tortue caouanne ayant fait l'objet d'une double évaluation distinguant sa population reproductrice méditerranéenne et sa population visiteuse atlantique, seule la population reproductrice est considérée dans les décomptes.

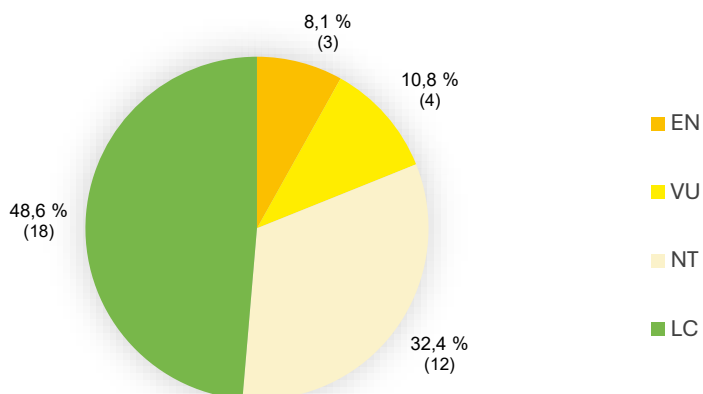
(2) Espèces introduites après l'année 1500 ou présentes de manière occasionnelle en France, placées en catégorie "Non applicable" (NA).

Par catégorie et groupe taxonomique

Amphibiens

Amphibiens
(37 espèces)

19 %

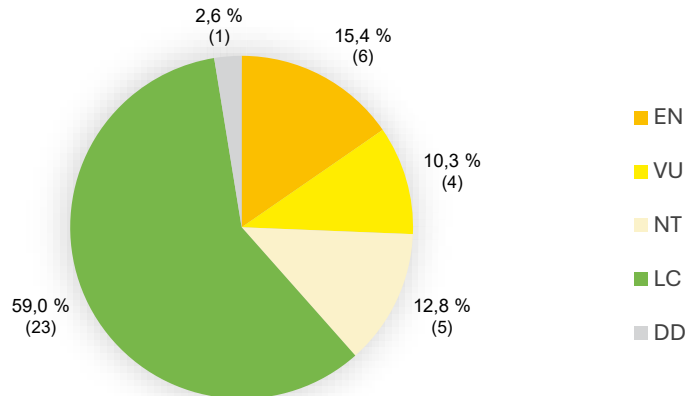


Répartition des espèces d'amphibiens par catégorie de menace.

Reptiles

Reptiles terrestres et tortues marines (39 espèces)

26 %



Répartition des espèces de reptiles par catégorie de menace. Pour la Tortue caouanne, seule la population reproductrice méditerranéenne est considérée dans le graphique.

Sur les 37 espèces d'amphibiens évaluées dans la Liste rouge nationale, 19 % sont menacées d'extinction. Trois ont été classées dans la catégorie "En danger" et quatre dans la catégorie "Vulnérable". De plus, une sous-espèce (*Bufo viridis viridis*) est classée dans la catégorie "Vulnérable" et une population (population des îles d'Hyères de *Discoglossus sardus*) est classée dans la catégorie "En danger". Trois espèces d'amphibiens sont endémiques de France hexagonale, et ne se trouvent qu'en Corse : *Discoglossus montalentii* a été classé "Quasi menacé" alors que *Euproctus montanus* et *Salamandra corsica* ont été évalués en "Préoccupation mineure".

Quant aux 36 espèces de reptiles terrestres, cinq sont classées "En danger" et trois "Vulnérables", c'est-à-dire 22 % des espèces qui sont menacées de disparition. De plus, deux populations sont classées "En danger" (population du Var de *Testudo hermanni* et population de Provence d'*Euleptes europaea*), et une sous-espèce se classe "Vulnérable" (*Zootoca vivipara lousiantzi*).

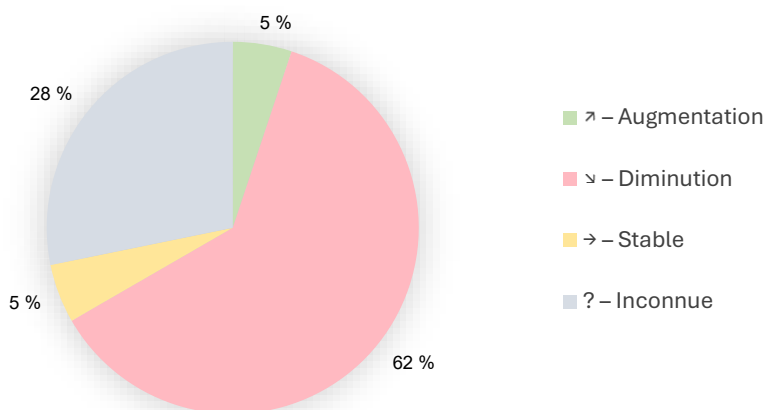
Il est à noter qu'aucune espèce n'a été classée dans la catégorie "Données insuffisantes" pour ces deux groupes.

Enfin, concernant les tortues marines, une seule espèce visiteuse a été classée dans la catégorie "En danger" (*Dermochelys coriacea*), une a été classée en "Données insuffisantes" (*Lepidochelys kempii*) et trois autres ne sont présentes que de manière occasionnelle en France hexagonale. La Tortue caouanne a été évaluée au niveau de chacune de ses deux populations, l'une reproductrice, l'autre visiteuse, qui présentent des répartitions très différentes. La population reproductrice de Méditerranée a été classée en catégorie "Vulnérable", tandis que la population visiteuse en Atlantique, qui est moins suivie, est classée en "Données insuffisantes".

Tendances de population

Reptiles

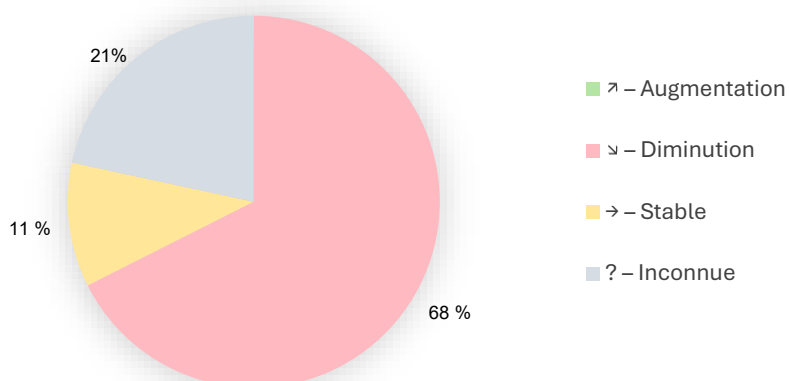
Tendance des populations des reptiles (39 espèces)



Répartition des tendances de population des reptiles. Pour la Tortue caouanne, seule la population reproductrice méditerranéenne est considérée dans le graphique.

Amphibiens

Tendance des populations des amphibiens (37 espèces)



Répartition des tendances de population des amphibiens.

La tendance de population correspond à l'évolution en cours des effectifs, c'est-à-dire la tendance constatée ou estimée ces dernières années, qui se poursuivra vraisemblablement dans les années à venir si la situation reste inchangée. Elle est estimée sur les quelques dernières années en se basant sur l'expérience du comité d'experts mobilisé à l'atelier d'évaluation et complète la catégorie attribuée à chaque espèce. Vingt-trois espèces de reptiles terrestres et 25 d'amphibiens ont une tendance à la diminution. Une espèce de tortue marine, la Tortue luth, est également en diminution. 62% de tous les reptiles et 68% des amphibiens voient ainsi leur population diminuer. Une espèce de reptile terrestre et une espèce de tortue marine ont une tendance en augmentation, alors que deux espèces de reptiles terrestres et quatre espèces d'amphibiens sont stables. La forte proportion d'espèces en diminution reflète une situation actuelle préoccupante. En outre, certains taxons classés en "Préoccupation mineure" ont tout de même une tendance en diminution, notamment en raison de disparités régionales. Certaines régions peuvent abriter de grandes populations préservées qui rendent leur risque de disparition faible à l'échelle nationale, néanmoins des déclinés marqués sont observés dans d'autres régions et justifient une tendance globale à la diminution. C'est par exemple le cas de la Salamandre tachetée : l'espèce est commune à l'échelle nationale, mais des déclinés régionaux sont observés en Bretagne et en Normandie. Elle est menacée par la régression du bocage et des habitats aquatiques, la pollution de l'eau, les collisions routières et les sécheresses liées aux changements climatiques.

Changements de catégorie

En comparaison avec l'évaluation précédente, conduite en 2015, il est à noter dix changements véritables de la catégorie de menace (six espèces, deux sous-espèces et deux populations). Parmi ceux-ci neuf taxons ont vu leur situation se dégrader en France hexagonale (voir tableau ci-dessous). Aucune amélioration véritable de catégorie de menace pour les espèces n'a été reportée entre 2015 et 2026. Toutefois une sous-espèce a vu une amélioration véritable de son statut, *Bufo viridis viridis*, qui a récemment connu une extension de son aire de répartition dans le Bas-Rhin. Par ailleurs, 11 autres espèces et 1 sous-espèce ont vu leur catégorie de menace évoluer en raison d'une amélioration des connaissances ou d'une appréciation différente de l'application de la méthodologie. Trois espèces ont fait leur entrée dans la Liste rouge nationale en raison d'évolutions taxonomiques (anciennes sous-espèces passées au rang d'espèces), l'Alyte catalan (*Alytes almogavarii*), le Crapaud épineux (*Bufo spinosus*), et la Couleuvre astreptophore (*Natrix astreptophora*). La Tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*) a également été ajoutée à cette Liste, même si son risque de disparition n'a pas pu être évalué compte tenu de la nature occasionnelle de sa présence dans les eaux territoriales (classement en NA^b). Enfin, la Tortue caouanne a été nouvellement évaluée à l'échelle de ses deux populations (atlantique et méditerranéenne). L'ensemble des changements de catégorie est disponible dans les tableaux en annexe 2.

Groupe	Famille	Nom scientifique	Catégorie 2015	Catégorie 2026	Code ^α
Amphibiens	Plethodontidae	<i>Speleomantes strinatii</i>	LC	NT	Vd
Amphibiens	Ranidae	<i>Rana temporaria</i>	LC	NT	Vd
Amphibiens	Discoglossidae	<i>Discoglossus sardus</i> (population des Îles d'Hyères)	VU	EN	Vd
Amphibiens	Bufonidae	<i>Bufotes viridis viridis</i>	EN	VU	Va
Reptiles terrestres	Geoemydidae	<i>Mauremys leprosa</i>	VU	EN	Vd
Reptiles terrestres	Viperidae	<i>Vipera seoanei</i>	VU	EN	Vd
Reptiles terrestres	Lacertidae	<i>Zootoca vivipara</i>	LC	NT	Vd
Reptiles terrestres	Viperidae	<i>Vipera aspis</i>	LC	NT	Vd
Reptiles terrestres	Lacertidae	<i>Zootoca vivipara louslantzi</i>	LC	VU	Vd
Reptiles terrestres	Sphaerodactylidae	<i>Euleptes europaea</i> (population de Provence)	NT	EN	Vd

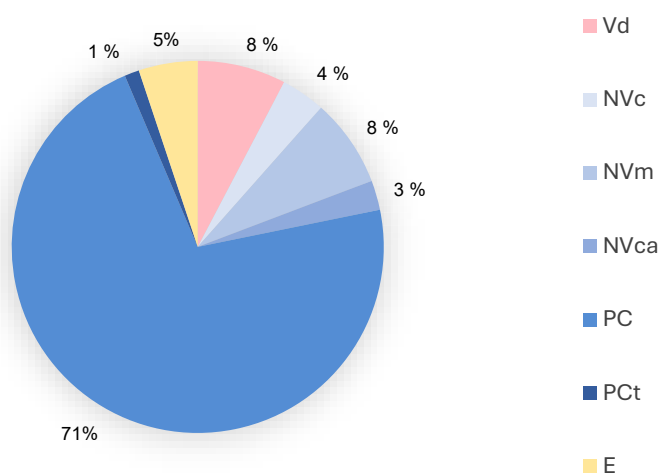
Taxons ayant fait l'objet d'un changement véritable de leur catégorie de menace entre 2015 et 2026.

(α) Va : Taxons ayant fait l'objet d'un changement véritable à l'amélioration de leur catégorie de menace entre 2015 et 2026 ; Vd : Taxons ayant fait l'objet d'un changement véritable à la détérioration de leur catégorie de menace entre 2015 et 2026.

Groupe	Famille	Nom scientifique	Catégorie 2015	Catégorie 2026	Code ^α
Amphibiens	Bufonidae	<i>Bufotes viridis</i>	NT	LC	NVm
Amphibiens	Salamandridae	<i>Calotriton asper</i>	VU	NT	NVm
Amphibiens	Salamandridae	<i>Salamandra corsica</i>	NT	LC	NVm
Amphibiens	Ranidae	<i>Pelophylax kl. grafi</i>	NT	LC	NVc
Amphibiens	Ranidae	<i>Pelophylax perezi</i>	NT	LC	NVc
Reptiles terrestres	Lacertidae	<i>Timon lepidus</i>	VU	NT	NVc
Reptiles terrestres	Lacertidae	<i>Archaeolacerta bedriagae</i>	NT	LC	NVm
Reptiles terrestres	Lacertidae	<i>Psammodromus edwardsianus</i>	NT	LC	NVm
Reptiles terrestres	Natricidae	<i>Natrix maura</i>	NT	LC	NVm
Reptiles terrestres	Anguidae	<i>Anguis veronensis</i>	DD	LC	NVca
Reptiles terrestres	Lacertidae	<i>Lacerta agilis garzoni</i>	NT	LC	NVc
Tortues marines	Dermochelyidae	<i>Dermochelys coriacea</i>	DD	EN	NVca

Taxons ayant fait l'objet d'un changement non véritable de leur catégorie de menace entre 2015 et 2026.
 (α) NVc : Changement non véritable lié à l'amélioration des connaissances ; NVm : Changement non véritable lié à une appréciation différente de l'application de la méthodologie ; NVca : Changement non véritable lié à l'état des connaissances depuis la catégorie DD vers une catégorie traduisant un risque de disparition (EX <-> LC).

Changements de catégorie (76 espèces)



Changements de catégorie des espèces d'amphibiens, de reptiles terrestres et de tortues marines entre 2015 et 2026.

Vd : Changement véritable – détérioration de la catégorie de menace entre 2015 et 2026

NVc : Changement non véritable dû à une amélioration des connaissances

NVm : Changement non véritable dû à un changement d'appréciation de la méthodologie

NVca : Passage d'une espèce DD dans une autre catégorie dû à une amélioration des connaissances

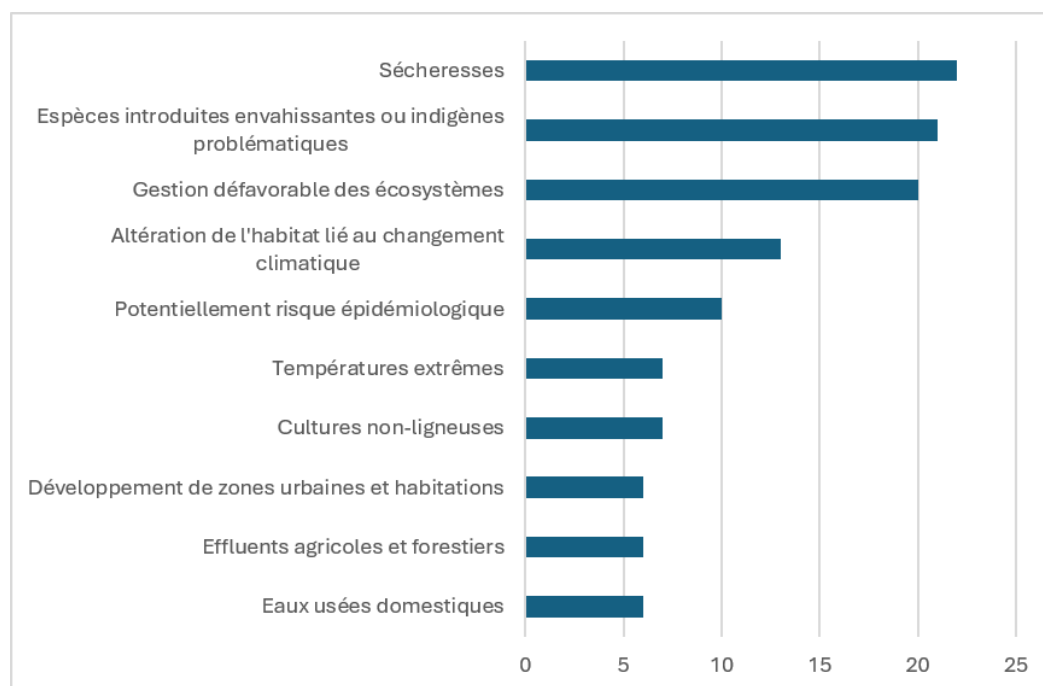
PC : Pas de changement

PCt : Pas de changement de catégorie mais changement taxonomique

E : Nouvelle évaluation

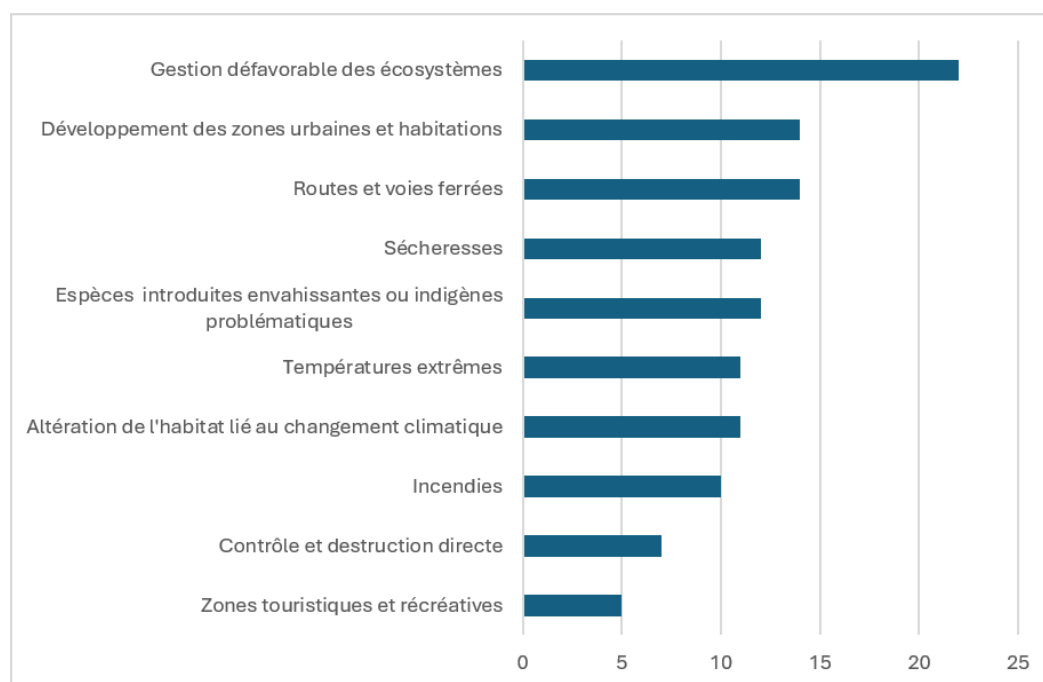
Les menaces

Amphibiens



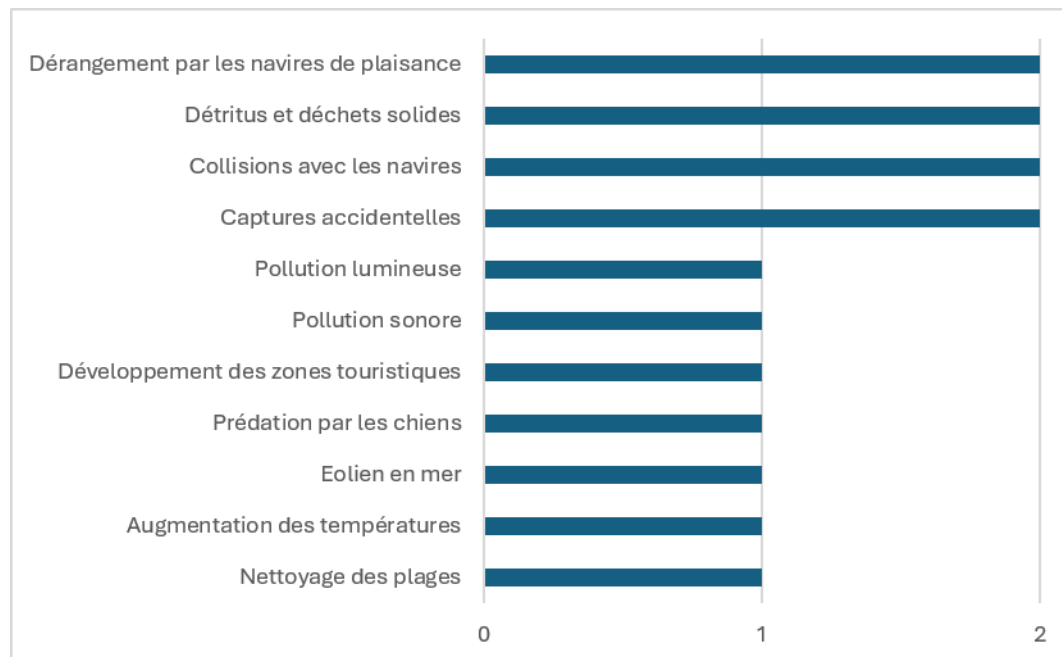
Les 10 principales menaces affectant les amphibiens selon la catégorisation standard des menaces de l'UICN, classées en nombre d'espèces affectées.

Reptiles terrestres



Les 10 principales menaces affectant les reptiles terrestres (dont eau douce) selon la catégorisation standard des menaces de l'UICN, classées en nombre d'espèces affectées.

Tortues marines



Principales menaces affectant les tortues marines selon la catégorisation standard des menaces de l'UICN, classées en nombre de taxons affectés (tous les taxons : spp., pop.).

Les principales menaces que subissent les reptiles terrestres et les amphibiens de l'Hexagone sont la gestion défavorable des écosystèmes qui peuvent entraîner une dégradation, une perte et une fragmentation des habitats des espèces (22 et 20 espèces affectées, respectivement), aggravant la survie des populations. La disparition et la dégradation des zones humides, de lagunes, la dégradation des habitats côtiers, la régression du bocage et la gestion défavorable d'habitats forestiers sont des exemples de menaces qui affectent les espèces et peuvent mener à des diminutions voire à des disparitions de populations. Les aménagements urbains touchent également une forte proportion des reptiles terrestres (14 espèces) en détruisant des espaces naturels favorables aux espèces, et sont également une menace pour les amphibiens (6 espèces). Les changements climatiques et en particulier l'augmentation de l'intensité et de la fréquence des sécheresses a causé de nombreux déclin chez les amphibiens et reptiles et représente une menace importante pour la survie de certaines espèces. Vingt-deux amphibiens et douze reptiles terrestres sont ainsi touchés par cette menace. Les espèces introduites envahissantes ainsi que d'autres espèces problématiques, par exemple les écrevisses introduites ou les poissons relâchés dans les lacs et rivières pour la pêche, peuvent créer une forte pression de prédation pour certains amphibiens (21 espèces touchées par ces menaces). Les maladies, comme le pathogène *Batrachochytrium dendrobatidis* ou les Ranavirus, pourraient également être à l'origine d'un risque épidémiologique important pour les amphibiens dans le futur (10 espèces potentiellement affectées). Les collisions routières touchent une proportion importante des reptiles terrestres (14 espèces), notamment de manière indirecte en écrasant leurs proies, et sont également une menace pour plusieurs espèces d'amphibiens, en particulier lors des migrations (4 espèces). Les menaces qui affectent les tortues marines peuvent avoir lieu à la fois en mer et sur les plages de ponte. En mer, c'est le cas des captures accidentelles dans les filets de pêche, de l'enchevêtrement, de l'ingestion de déchets plastiques dérivants et de la pollution sonore, qui touchent les populations de la Tortue caouanne et de la Tortue luth. Sur les plages, la Tortue caouanne est menacée par la pollution lumineuse, issue du développement de zones touristiques ou de l'urbanisation, qui peut désorienter les femelles venues pondre ainsi que les émergences de tortillons. Les sites de pontes sont également mis en péril par le nettoyage des plages qui peut provoquer la destruction des nids, ainsi que par la prédation des œufs par les chiens.

Conclusion

L'actualisation de la Liste rouge des reptiles et des amphibiens de France hexagonale fait ressortir que sept espèces d'amphibiens sur 37, huit espèces de reptiles terrestres (dont eau douce) sur 36, ainsi qu'une espèce et une population de tortues marines sont menacées de disparition. Bien que ces proportions soient proches de l'évaluation de 2015, neuf taxons ont vu leur situation se dégrader en France hexagonale. Certaines espèces déjà menacées ou quasi menacées ont vu leur situation se détériorer encore plus et leur risque de disparition augmenter (ex : *Vipera seoanei*). D'autres espèces n'étaient quant à elles pas menacées en 2015 mais ont fait leur entrée parmi les espèces quasi menacées ou menacées en 2026 (ex : *Rana temporaria*). Aucune amélioration véritable de catégorie de menace pour les espèces n'a été reportée entre 2015 et 2026. Une sous-espèce a cependant vu une amélioration véritable de son statut, *Bufotes viridis viridis*, qui a récemment connu une extension de son aire de répartition. Par ailleurs, un important effort d'amélioration des connaissances a été réalisé sur cette période, notamment grâce à plusieurs plans nationaux d'actions (PNA), aux suivis participatifs et au travail des naturalistes, permettant une meilleure compréhension du risque de disparition et l'évolution de la catégorie de menace de 12 taxons. Autre témoin de cette amélioration des connaissances, aucune espèce de reptile terrestre et aucun amphibien n'a été classé en "Données insuffisantes", même si des tortues marines figurent encore dans cette catégorie.

La tendance des populations, qui correspond à l'évolution en cours des effectifs et est complémentaire à la catégorie de menace, est à la diminution pour 64 % des reptiles terrestres, 68 % des amphibiens et une espèce de tortue marine. Ces fortes proportions reflètent une situation préoccupante pour la plupart des reptiles et des amphibiens qui, malgré des populations bastions pour quelques espèces, voient leurs effectifs chuter dans certains habitats et/ou certaines régions. De nombreuses espèces classées en "Préoccupation mineure" ont ainsi une tendance de population qui est constatée en diminution.

La dégradation et la perte des habitats liées à la gestion défavorable des écosystèmes ainsi que l'accentuation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes liées au changement climatique (sécheresses, températures extrêmes...) sont parmi les principales menaces qui affectent le plus grand nombre de reptiles terrestres et d'amphibiens. D'autres grandes menaces, comme les aménagements urbains, les espèces introduites envahissantes et les collisions routières sont à l'origine d'un risque élevé de disparition pour ces espèces. De façon générale, l'intensité des menaces est liée aux faibles capacités de déplacement, de dispersion et de reconquête des milieux de l'herpétofaune, rendant des espèces d'autant plus vulnérables à toute dégradation de leurs habitats, même localisée. À cela s'ajoute la double dépendance des amphibiens aux milieux aquatiques et terrestres : les menaces de ces deux milieux se cumulent et augmentent les risques lors des migrations inter-milieux (sensibilité aux écrasements, aux cloisonnements, aux infrastructures). Les menaces qui affectent les tortues marines s'exercent à la fois en mer et sur les plages de ponte. En mer, c'est le cas par exemple des captures accidentelles dans les filets de pêche, de la pollution sonore et de l'ingestion de déchets dérivants. Sur les plages, les tortues marines sont menacées par le développement de zones touristiques, le nettoyage mécanique des plages et la prédation des œufs par les chiens.

En dépit de la protection réglementaire dont bénéficient les reptiles et les amphibiens de France depuis les années 1980, la situation de nombre d'espèces demeure préoccupante et s'aggrave même pour certaines. Pour les plus menacées, des actions spécifiques sont mises en œuvre, à l'image des plans nationaux d'actions (PNA) menés pour le Pélobate brun et la Tortue d'Hermann, ou plus récemment pour les vipères, la Cistude d'Europe et le Lézard ocellé. La poursuite et le déploiement de nouveaux PNA s'avèrent cruciaux pour la survie des reptiles et amphibiens de l'Hexagone. Au-delà, des efforts plus globaux de protection des milieux naturels, de restauration des habitats et de lutte contre les pressions sont indispensables pour enrayer le déclin de ces espèces.

Références

Amphibiens

- Ambu, J. & Dufresnes, C. 2024. Genomic and bioacoustic variation in a midwife toad hybrid zone: A role for reinforcement? *PloS ONE*, 19(11): e0314477.
- Ambu, J., Litvinchuk, S. N., Caballero-Díaz, C., Nicieza, A., Velo-Antón, G., Gonçalves, H., Martínez-Freiria, F., Martínez-Gil, H., Beltrán, J. F., Donaire-Barroso, D., Hernandez, A., Suchan, T., Crochet, P.-A., Martínez-Solano, L. & Dufresnes, C. 2025. Genomic, Phenotypic and Environmental Correlates of Speciation in the Midwife Toads (Alytes). *Molecular Ecology*, 2025: e17736.
- Andreone, F., Miaud, C., Bergò, P.E., Doglio, S., Stocco, P., Ribéron, A. & Gautier, P., 2004. Living at high altitude: testing the effects of life history traits upon the conservation of *Salamandra lanzai* (Amphibia, Salamandridae). *Italian Journal of Zoology* 71 (Suppl. 1): 35-43.
- Anonyme [SHF]. 2018. Communiqué / 12-02-2018 - Répartition du Xénope lisse (*Xenopus laevis*) en France : 2 p. + 1 carte.
- Arntzen, J. W. 2022. A two-species distribution model for parapatric newts, with inferences on their history of spatial replacement. *Biological Journal of the Linnean Society*, 2022: 1-14.
- Arntzen, J. W. 2023. Patch analysis of atlas data reveals pattern and process of species replacement. *Frontiers of Biogeography*, 15(1): e59627.
- Arntzen, J. W., Mcatear, J., Butôt, R. & Martínez-Solano, I. 2018. A common toad hybrid zone that runs from the Atlantic to the Mediterranean. *Amphibia-Reptilia*, 39: 41-50.
- Aubry, M., Aumaître, D., Bellenoue, S., Féminier, C., Fizesan, A., Gosselin, F. & Vacher, J.-P. 2021. Déclinaison Régionale Grand Est du Plan national d'actions 2021-2030 en faveur du Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata*. Agir pour la préservation des amphibiens, Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Sud Champagne, BUFO, Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, DREAL Grand Est: 111.
- Aumaître, D. 2014. Plan national d'Actions Crapaud vert (*Bufo viridis* Laurenti, 1768). Déclinaison régionale Lorraine 2014-2018, Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine, DREAL Lorraine: 1-41.
- Bannwarth, C. & Dewynter, N. 2015. Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur du Crapaud calamite *Bufo calamita* et de la Couleuvre vipérine *Natrix maura* - Année 2014, DREAL Franche-Comté & Région Franche-Comté: 12.
- Berna, A., Savelli, M.-P. & Baudran, C. 2025. Plan national d'actions 2026-2035 en faveur du Crapaud vert *Bufo viridis* (Laurenti, 1768). Bufo, Cen Corse, ONF, Dreal Grand Est et Ministère de la transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche. 129 p. + annexe.
- Berna, A. & Noël V. 2026. Le Crapaud vert, *Bufo viridis* (Laurenti, 1768). Monographies de l'herpétofaune d'Alsace n°4. BUFO, Strasbourg (France).
- Berroneau, M. & Ohler, A. 2012. *Lithobates catesbeianus* (Shaw, 1802). Grenouille taureau : 238-239. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Berroneau, M. 2014. Atlas des Amphibiens et Reptiles d'Aquitaine. Ed. C. Nature, Association Cistude Nature, Le Haillan, France, 256 p.

- Berroneau, M. 2014. La Grenouille des Pyrénées - Une endémique de l'ouest pyrénéen. Éditions C. Nature, Association Cistude Nature, Le Haillan, Gironde, France. 40 pp.
- Beukema, W. & Bruni, G. 2020. New records and a revision of the actual and potential distribution of *Discoglossus montalentii* to facilitate future conservation assessments. *Amphibia-Reptilia*, 41: 269-274.
- Biro-Colomb, X., Metais, R., Bulliffon, F., Degramont, N., Merlanchon, B. & Girard-Claudon, J. 2025. Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes, LPO Auvergn-Rhône-Alpes: 28.
- Bisconti, R., Canestrelli, D., Salvi, D. & Nascetti, G. 2013. A geographic mosaic of evolutionary lineages within the insular endemic newt *Euproctus montanus*. *Molecular Ecology* 22: 143-156.
- Böning, P., Lötters, S., Barzaghi, B., Bock, M., Bok, B., Bonato, L., Ficetola, G. F., Glaser, F., Giese, J., Grabher, M., Leroux, C., Munimanda, G., Manentii, R., Ludwig, G., Preininger, D., Rödel, M.-O., Seibold, S., Smith, S., Tiemann, L., Thein, J., Veith, M. & Plewniai, A. 2024. Alpine salamanders at risk? The current status of an emerging fungal pathogen. *PLoS ONE*, 19(5): e0298591.
- Bosc, V. & Destandau, R. 2012. Etude diagnostique de la Salamandre de corse, *Salamandra corsica* (Savi, 1838). Borgo, CEN Corse: 26 + annexes.
- Cayuela, H., Arsovski, D., Bonnaire, E., Duguet, R., Joly, P. & Besnard, A. 2016. The impact of severe drought on survival, fecundity, and population persistence in an endangered amphibian. *Ecosphère*, 7(2): e01246.
- Cayuela, H., Bonnaire, É., Astruc, G. & Besnard, A. 2019. Transport infrastructure severely impacts amphibian dispersal regardless of life stage. *Scientific Reports*, 9: 8214.
- Čengić, M., Šunje, E., Bonato, L., Van Damme, R., Lenders, R. H. J., Huijbregts, M. a. J., Bilela, L. L. & Schipper, A. M. 2024. A Multi-Modelling Approach for Informing the Conservation of a Cold-Adapted Terrestrial Amphibian in the Face of Climate Change. *Journal of Biogeography*, 0: 1-15.
- Chemin, S. 2011. Plan national d'actions en faveur du sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* 2011-2015, Ministère de l'Écologie : 1-195.
- Pichenot, J. 2008. Contribution à la Biologie de la Conservation du Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata* L.). Écologie spatiale et approche multi-échelles de la sélection de l'habitat en limite septentrionale de son aire de répartition. Reims, Université de Reims Champagne-Ardenne: 1-191.
- Cheyland M., Crochet P.-A. & Geniez P. 2012. *Euproctus montanus* (Savi, 1838) - Euprocte de Corse : 66-67. In : Lescure J. & Massary de J.-C. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Cheyland M., Crochet P.-A. & Geniez P. 2012. J. & Massary de J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Cheyland, M., Crochet, P.-A. & Geniez, P. 2012. *Hyla sarda* (De Betta, 1857) - Rainette sarde : 116-117. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Cheyland, M., Crochet, P.-A. & Geniez, P. 2012. *Salamandra corsica* (Savi, 1838) - Salamandre corse : 78-79. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

- Crochet, P.-A., Eble, A. & Mansier, Y. 2011. Distribution de *Pelophylax lessonae* en zone méditerranéenne : synthèse des connaissances et prospections de terrain en juin et juillet 2011 - Rapport d'étude pour le Service du Patrimoine Naturel. Montpellier, Centre d'Écologie fonctionnelle & Évolutive: 1-24.
- Cuevas, A., Patrelle, C., Ciavatti, F., Gendre, T., Sourrouille, P., Geniez, P., Doniol-Valcroze, P. & Crochet, P.-A. 2022. A new PCR-RFLP method for the identification of parental and hybridogenetic western European Water Frogs, including the *Pelophylax perezi-grafi* system. *Salamandra*, 58(3): 218-230.
- Delaugerre, M. 2003. Le Discoglosse sarde - *Discoglossus sardus* Tschudi 1837 : 342-347. In : ACEMAV coll., Duguët, R. & Melki, F. ed., Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénopé, éditions Biotopé, Mèze (France), 480 p.
- Demay, J., Ciavatti, F., Cuevas, A., Doniol-Valcroze, P., Eble, A., Leblanc, E., Mansier, Y., Martinossi-Alilbert, I., Nicolas, J., Pineau, A., Raymond, B., Geniez, P., Gendre, T., Bossaert, M. & Crochet, P.-A. 2023. Distribution des grenouilles vertes du système *perezi-grafi* et des autres espèces du genre *Pelophylax* (Amphibia : Ranidae) dans leur aire méditerranéenne française à l'ouest du Rhône. *Bulletin de la Société herpétologique de France*, 182: 1-11.
- Doniol-Valcroze, P., Mazepa, G., Grimal, F., Sourrouille, P., Perrin, N., Litvinchuk, S. N. & Crochet, P.-A. 2021. Discovery of a *Pelophylax saharicus* (Anura, Ranidae) population in Southern France: a new potentially invasive species of water frogs in Europe. *Amphibia-Reptilia*, 42(4): 427-442.
- Doorn, L. V., Speybroeck, J., Adriaens, T. & Brys, R. 2022. Environmental DNA sampling for African clawed frog in Flanders, Wallonia and France in 2020. Brussels, Reports of the Research Institute for Nature and Forest 2022 (6). *Research Institute for Nature and Forest*: 17.
- Dufresnes, C. & Hernandez, A. 2021. Phylogeographic advances in midwife toads (*Alytes*) support the existence of a novel taxon endemic to the Central Pyrenees. *Journal of Zoological Systematics and Evolutionary Research*, 2021;00: 1-10.
- Dufresnes, C., Monod-Broca, B., Bellati, A., Canestrelli, D., Ambu, J., Wielstra, B., Dubey, S., Crochet, P.-A., Denoël, M. & Jablonski, D. 2024. Piecing the barcoding puzzle of Palearctic water frogs (*Pelophylax*) sheds light on amphibian biogeography and global invasions. *Global Change Biology*, 30: e17180.
- Duguët, R., Priol, P., Deso, G. & Geoffroy, D. 2019. Mise à jour des connaissances sur le discoglosse sarde *Discoglossus sardus* Tschudi in Otth, 1837 dans l'île de Port-Cros en 2018 : habitats potentiels, état de la population et mesures de gestion. *Scientific Reports of Port-Cros National Park*, 33: 101-126.
- Durand, E. 2015. État des connaissances sur le Pélobate cultripède *Pelobates cultripedes* (Cuvier, 1829) dans le Vaucluse. *Nature de Provence*, octobre 2015: 1-12.
- Eggert, C. & Vacher, J.-P. 2012. *Pelobates fuscus* (Laurenti, 1768) - Pélobate brun : 102-103. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotopé, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Escoriza, D. & Hernandez, A. 2021. Buffered microclimate determines the presence of *Salamandra corsica*. *Journal of Forestry Research*, 32(3): 1089-1093.
- Fayard, A., Olivier, A., Béchet, A., Tetrel, C., Luna-Laurent, E., Besnard, A. & Thibault, M. 2021. Vulnérabilité aux changements globaux des mares littorales utilisées pour la reproduction par le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), Rapport Tour du Valat pour l'Agence de l'Eau: 1-47.

- Ficetola, G. F., Coïc, C., Detaint, M., Berroneau, M., Lorvelec, O. & Miaud, C., 2007. Pattern of distribution of the American bullfrog *Rana catesbeiana* in Europe. *Biological Invasions* 9 : 767-772.
- Fouquet, A., Grillet, P., Grosselet, O. & Thirion, J.-M. 2012. *Xenopus laevis* (Daudin, 1803) - Xénope lisse : 232-233. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Fuento, N. & Deso, G. 2023. A case of predation by a Marsh Frog, *Pelophylax cf. ridibundus*, on a subadult Western Spadefoot Toad, *Pelobates cultripes*, in France. *Herpetology Notes*, 16: 559-560.
- Geniez, P. & Cheylan, M. 2012. Les Amphibiens et les Reptiles du Languedoc-Roussillon et régions limitrophe. Atlas biogéographique. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (Collection Inventaires & biodiversité), 448 p.
- Geniez, P. & Cheylan, M. 2012. Les Amphibiens et les Reptiles du Languedoc-Roussillon et régions limitrophes. Atlas biogéographique. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (Collection Inventaires & biodiversité), 448 p.
- Geniez, P. & Fradet, V. 2012. *Discoglossus pictus* Otth, 1837 - Discoglosse peint : 234-235. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Geniez, P., Grosselet, O. & Crochet, P.-A. 2012. *Pelophylax kl. esculentus* (Linnaeus, 1758) - Grenouille commune : 124-125. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Geniez P., Grosselet O. & Crochet P.-A., 2012. *Pelophylax lessonae* (Camerano, 1882) - Grenouille de Lessona : 122-123. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Geniez, P., Grosselet, O. & Crochet, P.-A., 2012. *Pelophylax perezi* (Seoane, 1885) - Grenouille de Pérez : 130-131. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Geniez, P., Grosselet, O. & Crochet, P.-A. 2012. *Pelophylax ridibundus* (Pallas, 1771) - Grenouille rieuse : 126-127. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Geniez, P. & Crochet, P.-A. 2003. Confirmation de l'existence, en France, de trois taxons méconnus : *Alytes obstetricans almogavarii* Arntzen & García Paris, 1995 (Amphibia, Discoglossidae), *Podarcis hispanica sebastiani* (Klemmer, 1964) (Reptilia, Lacertidae) et *Natrix natrix astreptophora* (Seoane, 1884) (Reptilia, Colubridae). *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 105: 41-53.
- Ghra & Rhône-Alpes, L. 2015. Les Amphibiens et Reptiles de Rhône-Alpes. LPO Coordination Rhône-Alpes, Lyon. 448 pp.
- Godin, J. & Thiriet, J. 2012. *Rana arvalis* Nilsson, 1842 - Grenouille des champs : 134-135. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

- Godin, J. 2012. *Lissotriton vulgaris* (Linnaeus, 1758) - Triton ponctué : 72-73. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Grosselet, O. & Guyétant, R. 2012. *Rana temporaria* Linnaeus, 1758 - Grenouille rousse : 140-141. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Grossenbacher, K., Miaud, C. & Thiébaud, J. 2012. *Triturus carnifex* (Laurenti, 1768) - Triton crêté italien : 230-231. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Guyétant, R. & Geniez, P. 2012. *Pelodytes punctatus* (Daudin, 1803) - Pélodyte ponctué : 104-105. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Guyétant, R. 2012. *Alytes obstetricans* (Laurenti, 1768) - Alyte accoucheur : 92-93. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Guyétant, R. 2012. *Rana dalmatina* Fitzinger in Bonaparte, 1838 - Grenouille agile : 136-137. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Joly, P. & Miaud, C. 2012. *Lissotriton helveticus* (Razoumowsky, 1789) - Triton palmé : 70-71. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Joly, P., Morand, A. & Cohas, A. 2003. Habitat fragmentation and amphibian conservation: building a tool for assessing landscape matrix connectivity. *Comptes rendus Biologies*, 326 : S132-S139.
- Joyeux, A. 2005. Statut du Discoglosse sarde (Amphibien, Anoure) dans le Parc national de Port-Cros. Étude en vue de sa conservation. École Pratique des Hautes Études, Laboratoire de Biogéographie des Vertébrés, Université des Sciences de Montpellier. 33 pp. + annexes.
- Knoepffler, L. P. 1962. Contribution à l'étude du genre *Discoglossus* (Amphibiens Anoures). *Vie et Milieu* 13, 1-94.
- Kouyoumdjian, L. & Labadesse, M. 2025. Stratégie nationale de gestion des amphibiens exotiques envahissants, Société herpétologique de France: 103.
- Kuntzburger, S., Romeyer, K., Le Fouler, A. 2024. Comité technique Lagunes de Gascogne. 110 p.
- Langlois, D. & Cayuela, H. 2022. Un nouveau record mondial de longévité pour un anoure en conditions naturelles. *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 179: 50-53.
- Le Garff, B. & Frétey, T. 2012. *Bufo bufo* (Linnaeus, 1758) - Crapaud commun : 106-107. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Le Garff, B. & Geniez, P. 2012. *Bufo calamita* (Laurenti 1768) - Crapaud calamite : 108-109. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Le Moigne, C. and A. Jailloux (2014). Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles d'Aquitaine, Observatoire Aquitain de la Faune sauvage, Talens: 1-48

- Llamas Saíz, A., Martínez-Gil, O. & Arribas, O. 2012. *Rana pyrenaica* Serra-Cobo, 1993 - Grenouille des Pyrénées : 138-139. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Meek, R. 2021. Population trends of four species of amphibians in western France; results from a 15 year time series derived from road mortality counts. *Acta Oecologia*, 110: 1-8.
- Mergeay, J., Felix, L., Neyrinck, S. & Cox, K. 2020. Conservation Genetic status of Moor Frog (*Rana arvalis*) in France. Reports of the Research Institute for Nature and Forest 2020. Brussels, Research Institute for Nature and Forest. 43: 44.
- Miaud, C. & Grosselet, O. 2012. *Triturus marmoratus* (Latreille, 1800) - Triton marbré : 86-87. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Miaud, C. & Grossi, J.-L. 2012. *Triturus cristatus* (Laurenti, 1768) - Triton crêté : 84-85. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Miaud, C. 2012. *Ichthyosaura alpestris* (Laurenti, 1768) - Triton alpestre : 68-69. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Michel, V. 2012. Le Pélobate brun (*Pelobates fuscus*) - Plan Régional d'Actions Alsace 2012 - 2016, Bufo: 1-46.
- MNHN & Biotope 2014. Plan national d'actions en faveur du Pélobate brun, *Pelobates fuscus* (Laurenti, 1768) 2014-2018, Muséum national d'Histoire naturelle, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, 109 p.
- MNHN & Biotope. 2014. Plan national d'actions en faveur du Crapaud vert *Bufo viridis* (Laurenti, 1768) 2014-2018, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, 121 p. Comité d'évaluation.
- Morand, A. & Joly, P. 2012. *Bombina variegata* (Linnaeus, 1758) - Sonneur à ventre jaune : 98-99. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Morand, A. 2012. *Hyla arborea* (Linnaeus, 1758) - Rainette verte : 112-113. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Patrelle, C., Ohst, T., Picard, D., Pagano, A., Sourice, S., Dallay, M.-G. & Plötner, J. 2010. A new PCR-RFLP-based method for an easier systematic affiliation of European water frogs. *Molecular Ecology Resources*.
- Pottier, G. 2016. Les Reptiles des Pyrénées. Patrimoines naturels. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 73: 352 pp.
- Pottier, G., Trochet, A., Dalibard, M., Laffaille, P., Guillaume, O., Baillat, B., Barbe, F., Berroneau, M., Bertrand, R., Calvez, O., Campredon, F., Delmas, C., Massary (de), J.-C., Goudédranche, K., Lacaze, V., Lapierre, D., Le Roux, B., Martin, M., Muratet, J., Rollet, S. & Barthe, L. 2021. Systématique, biologie, écologie, répartition et statut de conservation du Calotriton des Pyrénées *Calotriton asper* (Dugès, 1852) (Amphibia, Urodela, Salamandridae) en France : vers un Plan National d'Actions. *Herp me!*, 3: 1-124.

- Priol, P., Deso, G., Debize, E., Gomez, MC., Geoffroy, D., Monserat, C., Vetter, L., Duguet, R. Suivi d'occupation du Discoglosse sarde (*Discoglossus sardus*) sur le territoire du Parc national de Port-Cros (îles d'Hyères, Var) : mise en évidence d'un déclin marqué (2018-2024). In prep.
- Renet, J., Tordjman, P., Gerriet, O. & Madelaine, E. 2012. Le Spélerpès de Strinati, *Speleomantes strinatii* (Aellen, 1958) (Amphibia, Urodela, Plethodontidae) : répartition des populations autochtones en France et en Principauté de Monaco. *Bulletin de la Société herpétologique de France* 141 : 3-22.
- Renet, J. & Olivier, A. 2012. Le Triton crrêté *Triturus cristatus* Laurenti, 1768 (Caudata: Salamandridae) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : enjeux et problèmes de conservation de l'unique population connue. *Nature de Provence*, 1(15-20).
- Renet, J. 2013. Stratégie conservatoire régionale en faveur du Spélerpès de Strinati *Speleomantes strinatii* (Aellen, 1958), Conservatoire d'Espaces Naturels - Provence Alpes-Côtes-d'Azur: 1-86.
- Renet, J., Duguet, R., Policain, M., Piquet, A., Fradet, V., Priol, P., Deso, G., Grimal, F., Sotgiu, G. & Vences, M. 2020. Alien populations of painted frogs, genus *Discoglossus*, on the southeastern coast of France: two examples of anthropogenic introduction. *Amphibian & Reptile Conservation*, 14(3): 189–199 (e266).
- Ribéron, A. & Desmet, J.-F. 2012. *Salamandra atra* (Laurenti, 1768) - Salamandre noire : 74-75. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Ribéron, A. & Miaud, C. 2000. Home range and shelter use in *Salamandra lanzai* (Caudata, Salamandridae). *Amphibia-Reptilia*, 21 : 255-260.
- Ribéron, A. & Miaud, C. 2012. *Salamandra salamandra* (Linnaeus, 1758) - Salamandre tachetée : 82-83. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Ribéron, A., Gautier, P. & Miaud, C. 2012. *Salamandra lanzai* (Nascetti, Andreone, Capula & Bullini, 1988) - Salamandre de Lanza : 80-81. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Ribéron, A., Desmet J.-F. & Miaud C. 2003. Validation génétique de la présence de la Salamandre noire *Salamandra atra* en France (Département de la Haute-Savoie). *Bulletin de la Société Herpétologique de France* 106: 4-9.
- Rivière, V., Olivier, A. & Durand, É. 2019. Le Pélobate cultripède *Pelobates cultripes* (Cuvier, 1829) sur le pourtour du Golfe de Fos (Bouches-du-Rhône) : distribution actuelle, caractérisation des habitats et menaces. *Nature de Provence*, juin 2019: 1-14.
- Salvidio, S. & Delaugerre, M. 2012. *Discoglossus sardus* Tschudi in Otth, 1837 - Discoglosse sarde : 96-97. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Salvidio, S. 2012. *Discoglossus montalentii* Lanza, Nascetti, Capula & Bullini, 1984 - Discoglosse corse : 94-95. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

- Salvidio, S. 2012. *Speleomantes strinatii* (Aellen, 1958) - Spélerpès de Strinati : 88-89. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Savelli, M.-P. & Geyssels, A. 2024. Étude de l'origine et de la structuration génétique des populations corses de *Bufotes viridis balearicus*, CEN Corse: 24.
- Stöck, M., Dufresne C., Litvinchuk S.N., Lymberakys P., Biollay S., Berroneau M, Borzée A., Ghali K., Ogielska M. & Nerrin P. 2012. Cryptic diversity among Western Palearctic tree frogs: Postglacial range expansion, range limits, and secondary contacts of three European tree frog lineages (*Hyla arborea* group). *Molecular Phylogenetics and Evolution* 65: 1-9.
- Tessa, G., Crottini, A. & Andreone, F. 2007. A new finding of *Salamandra lanzai* in the Upper Sangone Valley (NW Italy) marks the species' most disjunct population (Amphibia: Urodela: Salamandridae). *Acta Herpetologica*, 2(1): 53-58.
- Thiriet J. & Crochet, P.-A. 2012. *Bufo viridis* (Laurenti 1768) - Crapaud vert : 110-111. In : Lescure J. & Massary de J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Thirion J.-M. & Cheylan M. 2012. *Pelobates cultripes* (Cuvier, 1829) - Pélobate cultripède : 100-101. In : Lescure J. & Massary de J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Thirion J.-M. 2014. Statut passé et actuel du pélobate cultripède *Pelobates cultripes* (Cuvier, 1829) (Anura, Pelobatidae) sur la façade atlantique française. *Bulletin de la société herpétologique de France*, 101 : 29-46.
- Trochet, A., Hurabielle, A., Kouyoumdjian, L. & Lombardi, A. 2025. Rapport d'étape du programme de surveillances des populations de reptiles et d'amphibiens de France hexagonale et corse, Société herpétologique de France: 26 pages + annexes.
- Trochet, A., Dubut, V., Dufresnes, C., Geniez, P. & Crochet, P.-A. 2024. Mise à jour de la répartition des nouvelles espèces d'amphibiens et de reptiles présentes en France hexagonale. Paris, Société herpétologique de France: 34.
- Vacher, J.-P. & Pichenot, J. 2012. *Bombina bombina* (Linnaeus, 1761) - Sonneur à ventre de feu : 236-237. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Vacher, J.-P. 2010. La Grenouille des champs : 142-148. In : Thiriet J. & Vacher J.-P. (coords), Atlas des amphibiens et reptiles d'Alsace. BUFO, Colmar/Strasbourg, 273 p.
- Vacher, J.-P. 2010. La Grenouille rieuse : 136-141. In : Thiriet J. & Vacher J.-P. (coords), Atlas des amphibiens et reptiles d'Alsace. BUFO, Colmar/Strasbourg, 273 p.
- Vacher, J.-P. 2019. Recherche et inventaire de la Grenouille des champs *Rana arvalis* (Amphibia: Ranidae) a l'aide de l'ADN environnemental en France., BUFO: 26.
- Vacher, J.-P., Aumaître, D. & Ursenbacher, S. 2020. Genetic characteristics of an introduced population of *Bombina bombina* (Linnaeus, 1761) (Amphibia: Bombinatoridae) in Moselle, France. *Acta Herpetologica*, 15(1): 47-54.
- Vacher, J.-P., D'assunção, M. M. & Aumaître, D. 2024. Bilan de deux années de suivi standardisé du Sonneur à ventre de feu (*Bombina bombina*) dans le secteur d'Albestroff (57). Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, DREAL Grand Est: 1-44.

Vacher, J.-P., Mori, Q. & Aumaître, D. 2024. Structuration et diversité génétiques du Crapaud vert (*Bufotes viridis*) en Moselle : implication pour la conservation, Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, DREAL Grand Est: 1-30.

Reptiles terrestres

AHPAM. 2021. Bilan 2020 du suivi des reptiles et notamment de la vipère péliade (*Vipera berus*) dans l'ENS du lac de Bouverans, marais du Varot et de la Digue. Orange, AHPAM: 53 pages non numérotées.

Asztalos, M., Schultze, N., Ihlow, F., Geniez, P., Berroneau, M., Delmas, C., Guiller, G., Legentilhomme, J., Kindler, C. & Fritz, U. 2020. How often do they do it? An in-depth analysis of the hybrid zone of two grass snake species (*Natrix astreptophora* and *Natrix helvetica*). *Biological Journal of the Linnean Society*, XX: 1-18.

Ballouard, J.-M., Kauffman, C., Besnard, A., Ausanneau, M., Amiguet, M., Billy, G., Caron, S., Fosseries, G., Ferrari, T., Mariani, V., Garnier, G., Maxime, L., Dorr, F., Geoffroy, D. & Bonnet, X. 2021. Recent Invaders in Small Mediterranean Islands: Wild Boars Impact Snakes in Port-Cros National Park. *Diversity*, 2021, 13, 498: 1-14.

Baudran, C., Boissonneau, V. & Ricordel, M. 2023. Découverte dans le département de la Vendée (France) de la station connue de Léopard ocellé *Timon lepidus* la plus au Nord de son aire de répartition. *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 182: 1-3.

Bannwarth, C. & Dewynter, N. 2015. Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur du Crapaud calamite *Bufo calamita* et de la Couleuvre vipérine *Natrix maura* - Année 2014, DREAL Franche-Comté & Région Franche-Comté: 12.

Baron, G. 2023. Une nouvelle espèce de reptile en Charente-Maritime: présence d'une population reproductrice de tarentes de Maurétanie, *Tarentola mauritanica* (Linnaeus, 1758) à La Rochelle. *Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime*, 11(5): 529-534.

Berroneau M. 2014. Atlas des Amphibiens et Reptiles d'Aquitaine. Ed. C. Nature, Association Cistude Nature, Le Haillan, France, 256 p.

Bour R. & Cheylan M. 2012. *Testudo hermanni* Gmelin, 1789 - Tortue d'Hermann : 156-157. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

Boyer, I., Bertrand, R., Lourdais, O., & Isselin-Nondedeu, F. (2023). Future climate will drive changes of suitable habitats and sympatric areas for two green lizards in Western Europe. *Frontiers of Biogeography*, 15(4). <http://dx.doi.org/10.21425/F5FBG59543>

Brusch IV, G. A., Le Galliard, J. F., Viton, R., Gavira, R. S., Clobert, J., & Lourdais, O. (2023). Reproducing in a changing world: combined effects of thermal conditions by day and night and of water constraints during pregnancy in a cold-adapted ectotherm. *Oikos*, 2023(3), e09536.

Cadi A. 2012. *Trachemys scripta* (Schoepff, 1792) - Trachémyde écrite : 240-241. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

Celse, J., Catard, A., Caron, S., Ballouard, J. M., Cheylan, M., Bosc, V. & Roux, A. 2018. Plan national d'actions En faveur de la Tortue d'Hermann *Testudo hermanni hermanni* 2018-2027. Le Luc, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur: 1-120.

- Chabaud, C., Berroneau, M., Berroneau, M., Dupoué, A., Guillon, M., Viton, R., Gavira, R. S. B., Clobert, J., Lourdais, O. & Le Galliard, J.-F. 2022. Climate aridity and habitat drive geographical variation in morphology and thermo-hydroregulation strategies of a widespread lizard species. *Biological Journal of the Linnean Society*, XX: 1-19.
- Chabaud, C., Brusch, G. A., Pellerin, A., Lourdais, O., & Le Galliard, J. F. (2023). Prey consumption does not restore hydration state but mitigates the energetic costs of water deprivation in an insectivorous lizard. *Journal of Experimental Biology*, 226(17), jeb246129.
- Cheyland M. 2010. Le seps strié *Chalcides striatus* (Cuvier, 1829) : 403-408. In : Vacher J.-P. & Geniez M. (coords.), Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope Mèze (Collection Parthénope) et Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.
- Cheyland M. 2010. L'algyroïde de Fitzinger *Algyroides fitzingeri* (Wiegmann, 1834) : 313-316. In : Vacher J.-P. & Geniez M. (coords.), Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope Mèze (Collection Parthénope) et Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.
- Cheyland M. 2010. Le lézard de Bedriaga *Archaeolacerta bedriagae* (Camerano, 1885) : 317-323. In : Vacher J.-P. & Geniez M. (coords.), Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope Mèze (Collection Parthénope) et Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.
- Cheyland M., Catard A., Livoreil B. & Bosc V. 2009. Plan national d'actions en faveur de la Tortue d'Hermann *Testudo hermanni hermanni* 2009-2014, Direction régionale de l'Environnement Provence-Alpes-Côte-d'Azur / Ministère de l'Écologie, du développement durable et de la Mer: 1-147.
- Cheyland M., Crochet P.-A. & Geniez P. 2012. *Algyroides fitzingeri* (Wiegmann, 1834) - Algyroïde de Fitzinger : 170-171. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Cheyland M. & Geniez P. 2012. *Hemidactylus turcicus* (Linnaeus, 1758) - Hémidactyle verruqueux : 166-167. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Cheyland M. & Guillaume C.-P. 2012. *Archaeolacerta bedriagae* (Camerano, 1885) - Lézard de Bedriaga : 186-187. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Cheyland M., Pottier G., Grillet P. & Grisser P. 2012. *Chalcides striatus* (Cuvier, 1829) - Seps strié : 198-199. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Cheyland M. & Vacher J.-P. 2010. Le psammodrome d'Edwards *Psammodromus hispanicus* Fitzinger, 1826 : 307-311. In : Vacher J.-P. & Geniez M. (coords.), Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope Mèze (Collection Parthénope) et Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.
- Cochard P.-O. & Vacher J.-P. 2012. *Lacerta bilineata* Daudin, 1802 - Lézard vert occidental : 182-183. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

- Corti, C., Lo Cascio, P. & Biaggini, M. [Eds]. Mainland and insular lacertid lizards: a mediterranean perspective. Firenze University Press. 199-207
- Delaugerre M. 2010. Le Phyllodactyle d'Europe *Euleptes europaea* (Gené, 1839) : 278-284. In : Vacher J.-P. & Geniez M. (coords.), Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope Mèze (Collection Parthénopé) et Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.
- Delaugerre M. 2012. *Euleptes europaea* (Gené, 1839) - Eulepte d'Europe : 164-165. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Delaugerre, M. & Cheylan, M. 1992. Atlas de répartition des Batraciens et Reptiles de Corse. L'OIKEMA, Pampelune (Espagne). 1-128 pp.
- Delaugerre, M. J. & Corti, C. 2020. Tiny but “strong”: the European Leaf-toed gecko, *Euleptes europaea*, a terrestrial vertebrate able to survive on tiny islets. *Israel Journal of Ecology & Evolution*: 1-8.
- Delaugerre, M., Gauthier, A. & Leoncini, A. 2015. One island, two geckos and some powder. Why and how a colonization process can fail? in: Doria, G., Poggi, R., Salvidio, S. & Tavano, M. [Eds]. Atti X Congresso Nazionale della Societas Herpetologica Italica (Genova, 15-18 ottobre 2014). Ianieri Edizioni, Pescara. 117-121.
- Deso, G., Dokhelar, T., Ballouard, J.-M., Del Barrio, G., Crouzet, A., Caron, S. & Bonnet, X. 2023. Spatial ecology of the snakes *Malpolon monspessulanus* in a periurban plain in southern France.
- Deso, G., Priol, P., Reynier, T. & Renet, J. 2024. High occupancy of European Leaf-Toad Gecko in two island stands of Eucalyptus sp.: tree selection, habitat effect, and syntopy with other gecko species. *Herpetological Conservation and Biology*, 19(2): 263-274.
- Deso, G., Renet, J., Gomez, M.-C., Priol, P., Capoulade, F., Geoffroy, D., Duguet, R. & Rato, C. 2020. Documenting the introduction of the Moorish gecko *Tarentola mauritanica* (Linnaeus, 1758) (Squamata: Phyllodactylidae) on the Levant and Port-Cros Islands (Hyères Archipelago, Var department, France). *Herpetology Notes*, 13: 809-812.
- Dufresnes, C., Sourrouille, P., Olivier, A., Ballouard, J.-M., Leccia, M.-F., Tiné, R., Cheylan, M., Le Henanff, M., Nicolas, J., Caron, S., Massez, G., Cluchier, A., Levasseur, R., Pille, F., Peyre, O., Thibault, M., Crottini, A., Fuento, N. & Crochet, P.-A. 2023. Exploring the speciation continuum of slow worms: Location and extent of the *Anguis fragilis/veronensis* hybrid zone in southeastern France. *Amphibia-Reptilia*, 44: 107-119.
- Dumont, G. 2020. Première donnée publiée de la Couleuvre tesselée *Natrix tessellata* (Laurenti, 1768) en France. *Bulletin de la Société herpétologique de France*, 174: 93-97.
- Dupoué, A., Blaimont, P., Angelier, F., Ribout, C., Rozen-Rechels, D., Richard, M., ... & Le Galliard, J.-F. (2022). Lizards from warm and declining populations are born with extremely short telomeres. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 119(33), e2201371119.
- Foreau, A. & Bigotte, J. 2025. Découverte d'une nouvelle station continentale d'Eulepte d'Europe sur la commune de La Trinité (Alpes-Maritimes – 06, France). *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 186: 1-5.
- Fuento, N. & Deso, G. 2023. The introduced Ruffe, *Gymnocephalus cernua* (Linnaeus, 1758), a new potential threat to fish-eating snakes in Western Europe. *Herpetology Notes*, 16: 673-675.

Geniez P. 2012. *Psammodromus edwardsianus* (Dugès, 1829) - Psammodrome d'Edwards : 192-193. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

Geniez P. & Cheylan M. 2012. Les Amphibiens et les Reptiles du Languedoc-Roussillon et régions limitrophe in Atlas biogéographique. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (Collection Inventaires & biodiversité), 448 p.

Geniez P. & Cheylan M. 2012. *Tarentola mauritanica* (Linnaeus, 1758) - Tarente de Maurétanie : 168-169. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

Geniez P. & Crochet P.-A. 2012. *Podarcis liolepis* (Boulenger, 1905). Lézard catalan : 184-185. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

Guillaume C.-P. 2012. *Podarcis tiliguerta* (Gmelin, 1789) - Lézard tyrrhénien : 188-189. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

Guillaume C.-P. 2012. *Podarcis muralis* (Laurenti, 1768) - Lézard des murailles : 186-187. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

Guillaume C.-P. 2012. *Podarcis siculus* (Rafinesque-Schmaltz, 1810) - Lézard sicilien : 242-243. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

Guillaume C.-P. & Cheylan M. 2012. *Rhinechis scalaris* (Schinz, 1822) - Couleuvre à échelons : 216-217. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

Guiller, G. & Legentilhomme, J. 2016. Complément d'information sur la biologie et la répartition de la Couleuvre vipérine *Natrix maura* (Linnaeus, 1758), dans la moitié nord du département de la Loire-Atlantique. Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France, nouvelle série, 38(1): 1-10.

Grillitsch, F. 1997. Premier témoignage d'une naissance de *Chelydra serpentina* en milieu naturelle. *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 79: 58.

Haan (de) C. 2012. *Malpolon monspessulanus* (Hermann 1804) - Couleuvre de Montpellier : 204-205. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

Heulin B. & Guillaume C.-P. 2012. *Zootoca vivipara* (Lichtenstein, 1823) - Lézard vivipare : 196-197. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

Ineich I. & Pottier G. 2012. *Coronella austriaca* Laurenti, 1768- Coronelle lisse : 210-211. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

- Jablonski, D., Sillero, N., Oskyrko, O., Bellati, A., Čeirāns, A., Cheylan, M., Cogălniceanu, D., Crnobrnja-Isailović, J., Crochet, P.-A., Crottini, A., Doronin, I., Džukić, G., Geniez, P., Ilgaz, Ç., Iosif, R., Jandzik, D., Jelić, D., Litvinchuk, S., Ljubisavljević, K., Lymberakis, P., Mikulíček, P., Mizsei, E., Moravec, J., Najbar, B., Pabijan, M., Pupins, M., Sourrouille, P., Strachinis, I., Szabolcs, M., Thanou, E., Tzoras, E., Vergilov, V., Vörös, J. & Gvoždík, V. 2021. The distribution and biogeography of slow worms (*Anguis*, Squamata) across the Western Palearctic, with an emphasis on secondary contact zones. *Amphibia-Reptilia*, (2021): 1-12.
- Jorcin, P., Barthe, L., Berroneau, M., Doré, F., Geniez, P., Grillet, P., Kabouche, B., Movia, A., Naimi, B., Pottier, G., Thirion, J.-M. & Cheylan, M. 2019. Modelling the distribution of the Ocellated Lizard in France: implications for conservation. *Amphibian & Reptile Conservation*, 13(2): 276-298.
- Keymar, P. F. 1988. *Algyroides fitzingeri* (Wiegmann, 1834) (Reptilia : Lacertidae) : habitat qualities and distribution. *Bulletin d'Écologie*, 19(2-3): 349-355.
- Kouyoumdjian, L. & Kotwica, G. (coord.). 2025 – Plan national d'actions en faveur des Vipères de France hexagonale. Société herpétologique de France – DREAL Hauts-de-France – Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche. 96p
- Lionel, C. & De Sousa, L. 2014. Plan national d'actions en faveur de L'Émyde lépreuse *Mauremys leprosa* 2012-2016, MEDDE: 1-107.
- Maran, J. & Frétey, T. 2023. Les tortues terrestres et d'eau douce, autochtones et introduites, de France métropolitaine : état des connaissances et clé de détermination illustrée. *Herp me!*, 5: 1-172.
- Marchand, M.-A. 2020. Plan national d'actions en faveur de la Vipère d'Orsini *Vipera ursinii* (Bonaparte, 1835) 2020-2030., CEN PACA et DREAL PACA: 169.
- Maucarré, M. 2016. État des lieux sur la présence en France de la Tortue serpentine, *Chelydra serpentina* (Linnaeus, 1758). Quelles mesures de gestion à préconiser ? Paris, UPMC, Université Paris-Saclay, MNHN: 1-60.
- Meek, R. 2020. Temporal trends in *Podarcis muralis* and *Lacerta bilineata* populations in a fragmented landscape in western France: Results from a 14 year time series. *Herpetological Journal*, 30: 20-26.
- Naulleau G. 2012. *Hierophis viridiflavus* (Lacepède, 1789) - Couleuvre verte et jaune : 214-215. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Naulleau G. 2012. *Vipera aspis* (Linnaeus, 1758) - Vipère aspic : 220-221. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Naulleau G. & Money J.-C. 2010. La Vipère aspic *Vipera aspis* (Linnaeus, 1758) : 486-495. In : Vacher J.-P. & Geniez M. (coords.), Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope Mèze (Collection Parthénopée) et Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.
- Naulleau G. 2012. *Zamenis longissimus* (Laurenti, 1768) - Couleuvre d'Esculape : 218-219. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Palacios, C., Urrutia, C., Knapp, N., Quintana, M. F., Bertolero, A., Simon, G., Du Preez, L. & Verneau, O. 2015. Demographic structure and genetic diversity of *Mauremys leprosa* in its northern range reveal new populations and a mixed origin. *Salamandra*, 51(3): 221-230.

- Pottier G. 2012. *Iberolacerta aurelioi* (Arribas, 1994) - Lézard du Val d'Aurélios : 176-177. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Pottier G. 2012. Plan national d'actions en faveur des Lézards des Pyrénées *Iberolacerta aranica*, *I. aurelioi* et *I. bonnali* 2013-2017, Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'Énergie, 122 p.
- Pottier G. 2012. *Iberolacerta aranica* (Arribas, 1993) - Lézard du Val d'Aran : 174-175. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Pottier, G. 2016. Les Reptiles des Pyrénées. Patrimoines naturels. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 73: 352 pp.
- Pottier G., Delmas C. & Duquesne A., Garric J., Paumier J.-M., Sfreddo G., Tessier M. & Vergne J. 2010. Répartition des lézards du genre *Iberolacerta* Arribas, 1999 (Sauria : Lacertidae) en France. 1/3 : le Lézard du Val d'Aran, *Iberolacerta aranica* (Arribas, 1993). *Bulletin de la Société herpétologique de France* 133 : 35-56.
- Pottier G. & Vacher J.-P. 2012. *Coronella girondica* (Daudin, 1803) - Coronelle girondine : 212-213. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Rivallin, P., Barrioz, M., Massary (de), J.-C. & Lescure, J. 2017. Présence de la Couleuvre verte et jaune, *Hierophis viridiflavus* (Lacépède, 1789) (Squamata : Colubridae), en Île-de-France et en Normandie : des données nouvelles. *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 161: 75-84.
- Sansault, E. 2021. Plan régional d'actions en faveur du Lézard des souches *Lacerta agilis* Linnæus, 1758 en région Centre-Val de Loire 2022 - 2031, Association Naturaliste d'Étude et de Protection des Écosystèmes CAUDALIS, DREAL Centre-Val de Loire, Société Herpétologique de France: 64.
- Schultze, N., Spitzweg, C., Corti, C., Delaugerre, M., Di Nicola, M. R., Geniez, P., Lapini, L., Liuzzi, C., Lunghi, E., Novarini, N., Picariello, O., Razzetti, E., Sperone, E., Stellati, L., Vignoli, L., Asztalos, M., Kindler, C., Vamberger, M. & Fritz, U. 2020. Mitochondrial ghost lineages blur phylogeography and taxonomy of *Natrix helvetica* and *N. natrix* in Italy and Corsica. *Zoologica Scripta*, 2020;49: 395-411.
- Servan J. & Cheylan M. 2012. *Emys orbicularis* (Linnaeus, 1758) - Cistude d'Europe : 160-161. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Souchet, J., Bossu, C., Darnet, E., Le Chevalier, H., Poignet, M., Trochet, A., Bertrand, R., Calvez, O., Martinez-Silvestre, A., Mossoll-Torres, M., Guillaume, O., Clobert, J., Barthe, L., Pottier, G., Philippe, H., Gangloff, E. J. & Aubret, F. 2020. High temperatures limit developmental resilience to high-elevation hypoxia in the snake *Natrix maura* (Squamata: Colubridae). *Biological Journal of the Linnean Society*, 2020, XX: 1-18.
- T'flachebba, M. 2017(2016). Découverte de la Couleuvre d'Esculape *Zamenis longissimus* (Laurenti, 1768) en Picardie. *Avocette*, 40(1): 14-18.
- Thienpont, S. 2020. Plan national d'actions 2020-2029 En faveur de la Cistude d'Europe *Emys orbicularis*, Ministère de la transition écologique: 103.
- Thienpont, S. 2020. Plan national d'actions 2020-2029 En faveur du Lézard ocellé *Timon lepidus*, Ministère de la transition écologique: 125.

Thiriet, J. 2015. Bilan de dix années de suivi des indicateurs de la biodiversité en Alsace. Suivi des populations de Lézard vert occidental *Lacerta bilineata*. *Ciconia*, 39(2-3): 118-127.

Thirion, J. M., Vollette, J., Laffite, J., & Cheylan, M. (2024). Mise en place d'un suivi à long terme des populations de Lézard de Bonnal *Iberolacerta bonnali* (Lantz, 1927) dans le Parc national des Pyrénées: méthodologie retenue, faisabilité. *Naturae*, 2024(6), 105-119.

Trochet, A., Hurabielle, A., Kouyoumdjian, L. & Lombardi, A. 2025. Rapport d'étape du programme de surveillances des populations de reptiles et d'amphibiens de France hexagonale et corse, Société herpétologique de France: 26 pages + annexes.

Trochet, A., Dubut, V., Dufresnes, C., Geniez, P. & Crochet, P.-A. 2024. Mise à jour de la répartition des nouvelles espèces d'amphibiens et de reptiles présentes en France hexagonale. Paris, Société herpétologique de France: 34.

Ursenbacher, S., Bowles, P., Martínez-Freiría, F., Pleguezuelos, J.M., Joger, U., Zuffi, M.A.L. & Crochet, P.-A. 2024. *Vipera aspis* (errata version published in 2024). The IUCN Red List of Threatened Species 2024: e.T61591A260760059. <https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2024-1.RLTS.T61591A260760059.en>. Accessed on 19 March 2026.

Vacher J.-P. 2010. Le lézard vert occidental *Lacerta bilineata* Daudin 1802 : 354-359 In : Vacher J.-P. & Geniez M. (coords.), Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotopie Mèze (Collection Parthénopé) et Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

Vacher J.-P. & Graitson E. 2010. La coronelle lisse *Coronella austriaca* Laurenti, 1768 : 418-423. In : Vacher J.-P. & Geniez M. (coords.), Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotopie Mèze (Collection Parthénopé) et Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

Vacher J.-P. & Ineich I. 2012. *Natrix natrix* (Linnaeus, 1758) - Couleuvre à collier : 208-209. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotopie, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

Vacher J.-P. & Ineich I. 2012. *Natrix maura* (Linnaeus, 1758) - Couleuvre vipérine : 206-207. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotopie, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

Vasconcelos, R., Harris, D., Carretero, M., Bassu, L., Corti, C., Capula, M., & Pinho, C. (2006). Genetic Diversity within Corsican and Sardinian Specimens of the Tyrrhenian Wall Lizard, "*Podarcis tiliguerta*", Estimated Using mtDNA Sequences. *Mainland and Insular Lizards: A Mediterranean Perspective. (Monografie. Scienze; 8)*, 1000-1009.

Tortues marines

Françoise Claro, Potter Leatitia, Alexandre Girard, Sidonie Catteau, Cathy Cesarini, et al. 2023. 2020-2021 activity report for the Marine Turtle Observatory of mainland France and Saint-Pierre-et-Miquelon. PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD).

Darmon, G., Miaud, C., Claro, F., Doremus, G. & Galgani, F. 2016. Risk assessment reveals high exposure of sea turtles to marine debris in French Mediterranean and metropolitan Atlantic waters. *Deep-Sea Research II*: 1-10.

Dell'Amico F. Signalements de tortues marines et de poissons-lunes en 2024 sur la façade Manche-Atlantique (Dermochelyidae, Cheloniidae & Molidae). *Ann. Soc. Sci. Nat. Charente-Maritime*, 2025, 11(7) : 961-970.

- Duguy R. & Lescure J. 2012. *Lepidochelys kempii* (Garman, 1880) - Tortue de Kemp : 152-153. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Duguy, R. & Oliver, G. 2012. *Chelonia mydas* (Linnaeus, 1758) - Tortue franche : 148-149. In : Lescure, J. & Massary (de), J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Gérigny, O., Claro, F., Moisson, P., Flori, G., Galgani, F., Gambaiani, D. & Cesarini, C. 2020. Hatching Events of the Loggerhead Turtle in Corsica, France. *Marine Turtle Newsletter*, 161: 15-18.
- Alexandre Girard, Françoise Claro, Jehanne Rivet. Évaluation du descripteur 1 -" Biodiversité - Tortues marines " en France métropolitaine. Rapport scientifique pour l'évaluation cycle 3 de la DCSMM. Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN); Patrinat (OFB-MNHN-CNRS-IRD). 2023.
- Girard F, Catteau S, Gambaiani D, Gérigny O, Sénégas JB, Moisson P, Claro F. Shift in demographic structure and increased reproductive activity of loggerhead turtles in the French Mediterranean Sea revealed by long-term monitoring. *Scientific Reports*. 2021 Nov 30;11(1):23164. doi: 10.1038/s41598-021-02629-w. PMID: 34848795; PMCID: PMC8633381.
- Lescure J. 2012. *Eretmochelys imbricata* (Linné, 1766) - Tortue Caret : 150-151. In : Lescure J. & Massary (de) J.-C. (coords.), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- Lescure, J., Cateau, S., Sénégas, J.-B., Oliver, G., Massary (de), J.-C., Poisson, F., Césarini, C. & Sacchi, J. 2016 (2015). Présence de la Tortue verte, *Chelonia mydas* (Linnaeus, 1758), en Méditerranée française. *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 156: 1-14.
- Loisier, A., Savelli, M.-P., Arnal, V., Claro, F., Gambaiani, D., Sénégas, J.-B., Cesarini, C., Sacchi, J., Miaud, C. & Montgelard, C. 2021. Genetic composition, origin and conservation of loggerhead sea turtles (*Caretta caretta*) frequenting the French Mediterranean coasts. *Marine Biology*, 168: 52.
- Oliver, G. & Pigno, A. 2005. Première observation d'une tortue de Kemp, *Lepidochelys kempii* (Garman, 1880), (Reptilia, Chelonii, Cheloniidae) sur les côtes françaises de Méditerranée. *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 116: 31-38.
- Rochelle, A. D. L. 2017. Observation d'une tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*) sur les côtes Atlantique françaises - août 2017, Aquarium de La Rochelle -Réseau Tortues marines Atlantique Est: 5 pages non numérotées.
- Roden, S. E., Stewart, K. R., James, M. C., Dodge, K. L., Dell'Amico, F., & Dutton, P. H. (2017). Genetic fingerprinting reveals natal origins of male leatherback turtles encountered in the Atlantic Ocean and Mediterranean Sea. *Marine Biology*, 164(9), 181.
- Sacchi, J., Cesarini, C., Gambaiani, D., Miaud, C., Claro, F., Girard, F. & Poisson, F. 2021. France. in: Casale, P., Hochscheid, S., Jribi, I., Kaska, Y. & Panagopoulou, A. [Eds]. Sea turtles in the Mediterranean region - 2021 Marine Turtle Specialist Group regional report. Draft report to the IUCN SSC Marine Turtle Specialist Group. 172-205.
- Sénégas, J.-B., Sacchi, J. & Lescure, J. 2016. Seconde observation d'une Tortue de Kemp, *Lepidochelys kempii* (Garman, 1880), en Méditerranée française. *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 158: 17-22.
- Wallace *et al.* 2023, Marine turtle regional management units 2.0: an updated framework for conservation and research of wide-ranging megafauna species, *Endangered Species Research* 52: 209-223.

Annexes

Annexe 1 : Grille des critères

Annexe 2 : Tableaux des résultats

Annexe 3 : Justifications des catégories par espèces

Annexe 1 : Grille des critères

Grille de synthèse des critères de l'UICN pour évaluer l'appartenance d'un taxon à l'une des catégories « menacées » de la Liste rouge (En danger critique, En danger et Vulnérable) :

Résumé des critères A à E	En danger critique (CR)	En danger (EN)	Vulnérable (VU)
A. Réduction de la taille de la population mesurée sur la plus longue des deux durées : 10 ans ou 3 générations			
A1	≥ 90 %	≥ 70 %	≥ 50 %
A2, A3 et A4	≥ 80 %	≥ 50 %	≥ 30 %
A1 Réduction de la taille de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction sont clairement réversibles ET comprises ET ont cessé. A2 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles. A3 Réduction de la population prévue, déduite ou supposée dans le futur (sur un maximum de 100 ans). A4 Réduction de la population constatée, estimée, déduite, prévue ou supposée (sur un maximum de 100 ans), sur une période de temps devant inclure à la fois le passé et l'avenir, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles. <i>en se basant sur l'un des éléments suivants :</i> (a) l'observation directe (sauf A3) (b) un indice d'abondance adapté au taxon (c) la réduction de la zone d'occupation (AOO), de la zone d'occurrence (EOO) et/ou de la qualité de l'habitat (d) les niveaux d'exploitation réels ou potentiels (e) les effets de taxons introduits, de l'hybridation, d'agents pathogènes, de substances polluantes, d'espèces concurrentes ou parasites			
B. Répartition géographique			
B1 Zone d'occurrence (EOO)	< 100 km ²	< 5 000 km ²	< 20 000 km ²
B2 Zone d'occupation (AOO)	< 10 km ²	< 500 km ²	< 2 000 km ²
ET remplir au moins deux des trois conditions a, b ou c suivantes :			
(a) Sévèrement fragmentée OU nb de localités :	= 1	≤ 5	≤ 10
(b) Déclin continu constaté, estimé, déduit ou prévu de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) superficie, étendue et/ou qualité de l'habitat, (iv) nb de localités ou de sous-populations, (v) nb d'individus matures.			
(c) Fluctuations extrêmes de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) nb de localités ou de sous-populations, (iv) nb d'individus matures.			
C. Petite population et déclin			
Nombre d'individus matures	< 250	< 2 500	< 10 000
ET remplir au moins un des sous-critères C1 ou C2 suivants :			
C1 Un déclin continu constaté, estimé ou prévu d'au moins : (sur la plus longue des deux durées et sur un max. de 100 ans dans l'avenir)	25 % en 3 ans ou 1 génération	20 % en 5 ans ou 2 générations	10 % en 10 ans ou 3 générations
C2 Un déclin continu constaté, estimé, prévu ou déduit ET au moins une des trois conditions suivantes :			
(a) (i) Nb d'individus matures dans chaque sous-population :	≤ 50	≤ 250	≤ 1 000
(ii) % d'individus matures dans une sous-population égal à :	90 - 100 %	95 - 100 %	100 %
(b) Fluctuations extrêmes du nb d'individus matures			
D. Population très petite ou restreinte			
D Nombre d'individus matures	< 50	< 250	D1 < 1 000
D2 Pour la catégorie VU uniquement : Zone d'occupation restreinte ou nombre de localités limité et susceptibles d'être affectées à l'avenir par une menace vraisemblable pouvant très vite conduire le taxon vers EX ou CR.	-	-	D2 En règle générale : AOO < 20 km ² ou nb de localités ≤ 5
E. Analyse quantitative sur la plus longue des deux durées et sur 100 ans maximum			
Indiquant que la probabilité d'extinction dans la nature est :	≥ 50 % sur 10 ans ou 3 générations	≥ 20 % sur 20 ans ou 5 générations	≥ 10 % sur 100 ans

Annexe 2 : Tableaux des résultats

Amphibiens

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Endémisme ^δ	Catégorie Liste rouge France	Critères	Changement de catégorie ^Ω	Tendance
Pelobatidae	<i>Pelobates fuscus</i>	Pélobate brun		EN	B2ab(iii)	PC	→
Ranidae	<i>Rana arvalis</i>	Grenouille des champs		EN	B2ab(iii)	PC	?
Ranidae	<i>Rana pyrenaica</i>	Grenouille des Pyrénées		EN	B(1+2)ab(iii,v)	PC	↘
Bombinatoridae	<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune		VU	A2abc+4abc	PC	↘
Hylidae	<i>Hyla molleri</i>	Rainette ibérique		VU	A2abc+4abc	PC	↘
Pelobatidae	<i>Pelobates cultripès</i>	Pélobate cultripède		VU	A2abc+4abc	PC	↘
Salamandridae	<i>Salamandra atra</i>	Salamandre noire		VU	D2	PC	?
Alytidae	<i>Alytes almogavarii</i>	Alyte catalan		NT	pr. A4c	E	↘
Discoglossidae	<i>Discoglossus montalentii</i>	Discoglosse corse	X	NT	pr. B(1+2)b(iii)	PC	?
Hylidae	<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte		NT	pr. A2abc+4abc	PC	↘
Plethodontidae	<i>Speleomantes strinatii</i>	Spélérpès de Strinati		NT	pr. A3e	Vd	?
Ranidae	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille verte		NT	pr. A2abc+4abc	PC	↘
Ranidae	<i>Pelophylax lessonae</i>	Grenouille de Lessona		NT	pr. A2abc+4abc	PC	↘
Ranidae	<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse		NT	pr. A2abc+4abc	Vd	↘
Salamandridae	<i>Calotriton asper</i>	Calotriton des Pyrénées		NT	pr. B(1+2)b(iii,v)	NVm	↘
Salamandridae	<i>Lissotriton vulgaris</i>	Triton ponctué		NT	pr. A2abc+4abc	PC	↘
Salamandridae	<i>Salamandra lanzai</i>	Salamandre de Lanza		NT	pr. B(1+2)a D2	PC	→
Salamandridae	<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté		NT	pr. A2abc+4abc	PC	↘
Salamandridae	<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré		NT	pr. A2abc+4abc	PC	↘
Alytidae	<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur		LC		PC	↘
Bufonidae	<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun		LC		PC	↘
Bufonidae	<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux		LC		E	↘
Bufonidae	<i>Bufo viridis</i>	Crapaud vert		LC		NVm	→
Bufonidae	<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite		LC		PC	↘
Discoglossidae	<i>Discoglossus sardus</i>	Discoglosse sarde		LC		PC	↘
Hylidae	<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale		LC		PC	↘
Hylidae	<i>Hyla sarda</i>	Rainette sarde		LC		PC	?
Pelodytidae	<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué		LC		PC	↘
Ranidae	<i>Pelophylax kl. grafi</i>	Grenouille de Graf		LC		NVc	↘
Ranidae	<i>Pelophylax perezi</i>	Grenouille de Pérez		LC		NVc	↘
Ranidae	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse		LC		PC	?
Ranidae	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile		LC		PC	→
Salamandridae	<i>Euproctus montanus</i>	Euprocte de Corse	X	LC		PC	?
Salamandridae	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Triton alpestre		LC		PC	↘
Salamandridae	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé		LC		PC	↘
Salamandridae	<i>Salamandra corsica</i>	Salamandre de Corse	X	LC		NVm	?
Salamandridae	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée		LC		PC	↘

(δ) X : espèce endémique de France hexagonale.

(Ω) Vd : Changement véritable à la détérioration depuis la dernière évaluation ; NVc : Amélioration des connaissances ; NVm : Changement de méthodologie ; PC : Pas de changement ; E : Nouvelle évaluation.

Liste des sous-espèces et populations ayant fait l'objet d'une évaluation particulière

Famille	Nom scientifique	Sous-espèces (sspp.) ou population (pop.)	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Critères	Changement de catégorie ^Ω	Tendance
Discoglossidae	<i>Discoglossus sardus</i>	pop. des îles d'Hyères	Discoglosse sarde	EN	A2abc+4abc B(1+2)ab(ii,iii,iv,v)	Vd	↘
Bufonidae	<i>Bufo viridis</i>	sspp. <i>viridis</i>	Crapaud vert continental	VU	B(1+2)ab(iii)	Va	→
Ranidae	<i>Pelophylax lessonae</i>	sspp. <i>lessonae</i>	Grenouille de Lessona	NT	pr. A2abc+4abc	PC	↘
Bufonidae	<i>Bufo viridis</i>	sspp. <i>balearicus</i>	Crapaud vert des Baléares	LC		PC	→

Famille	Nom scientifique	Sous-espèces (sspp.) ou population (pop.)	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Critères	Changement de catégorie ^Ω	Tendance
Ranidae	<i>Pelophylax lessonae bergeri</i>	sspp. <i>bergeri</i>	Grenouille de Lessona de Berger	LC		PC	→
Discoglossidae	<i>Discoglossus sardus</i>	pop. de Corse	Discoglosse sarde	LC		PC	↘

(Ω) Va : Changement véritable à l'amélioration depuis la dernière évaluation ; Vd : Changement véritable à la détérioration depuis la dernière évaluation ; NVc : Amélioration des connaissances ; PC : Pas de changement.

Reptiles terrestres

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Endé- misme ^δ	Catégorie Liste rouge France	Critères	Changement de catégorie ^Ω	Tendance
Geoemydidae	<i>Mauremys leprosa</i>	Émyde lépreuse		EN	B(1+2)ab(iii)	Vd	?
Lacertidae	<i>Iberolacerta aranica</i>	Lézard du Val d'Aran		EN	B(1+2)ab(iii)	PC	?
Lacertidae	<i>Iberolacerta aurelioi</i>	Lézard d'Aurelio		EN	B(1+2)ab(iii)	PC	?
Viperidae	<i>Vipera seoanei</i>	Vipère de Seoane		EN	B(1+2)ab(iii,v)	Vd	↘
Viperidae	<i>Vipera ursinii</i>	Vipère d'Orsini		EN	B(1+2)ab(iii,v)	PC	↘
Lacertidae	<i>Iberolacerta bonnali</i>	Lézard de Bonnal		VU	B(1+2)ab(iii)	PC	?
Testudinidae	<i>Testudo hermanni</i>	Tortue d'Hermann		VU	B(1+2)ab(iii,v)	PC	↘
Viperidae	<i>Vipera berus</i>	Vipère péliade		VU	A4abc	PC	↘
Lacertidae	<i>Lacerta agilis</i>	Lézard des souches		NT	pr. A2abc+4abc	PC	↘
Lacertidae	<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé		NT	pr. A4abc	NVc	↘
Lacertidae	<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare		NT	pr. A2abc+4abc	Vd	↘
Natricidae	<i>Natrix astreptophora</i>	Couleuvre astreptophore		NT	pr. A4abc	E	↘
Viperidae	<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic		NT	pr. A2abc+4abc	Vd	↘
Anguidae	<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile		LC		PC	↘
Anguidae	<i>Anguis veronensis</i>	Orvet de Vérone		LC		Nvca	↘
Colubridae	<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse		LC		PC	↘
Colubridae	<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine		LC		PC	?
Colubridae	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune		LC		PC	↘
Colubridae	<i>Zamenis longissimus</i>	Couleuvre d'Esculape		LC		PC	↘
Colubridae	<i>Zamenis scalaris</i>	Couleuvre à échelons		LC		PC	↘
Emydidae	<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe		LC		PC	↘
Gekkonidae	<i>Hemidactylus turcicus</i>	Gecko verruqueux		LC		PC	→
Lacertidae	<i>Algyroides fitzingeri</i>	Algyroïde de Fitzinger		LC		PC	?
Lacertidae	<i>Archaeolacerta bedriagae</i>	Lézard de Bedriaga		LC		NV _m	?
Lacertidae	<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies		LC		PC	?
Lacertidae	<i>Podarcis ioilepis</i>	Lézard catalan		LC		PC	↘
Lacertidae	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles		LC		PC	?
Lacertidae	<i>Podarcis tiliguerta</i>	Lézard tyrrhénien		LC		PC	?
Lacertidae	<i>Psammodromus algirus</i>	Psammodrome algire		LC		PC	→
Lacertidae	<i>Psammodromus edwardsianus</i>	Psammodrome d'Edwards		LC		NV _m	↘
Lamprophiidae	<i>Malpolon monspessulanus</i>	Couleuvre de Montpellier		LC		PC	↘
Natricidae	<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre helvétique		LC		PC _t	↘
Natricidae	<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine		LC		NV _m	↘
Phyllodactylidae	<i>Tarentola mauritanica</i>	Tarente de Maurétanie		LC		PC	↗
Scincidae	<i>Chalcides striatus</i>	Seps strié		LC		PC	↘
Sphaerodactylidae	<i>Euleptes europaea</i>	Eulepte d'Europe		LC		PC	↘

(δ) X : espèce endémique de France hexagonale.

(Ω) Vd : Changement véritable à la détérioration depuis la dernière évaluation ; NVc : Amélioration des connaissances ; NVca : Amélioration des connaissances permettant le passage d'une espèce DD dans une autre catégorie ; NV_m : Changement de méthodologie ; PC : Pas de changement ; PC_t : Pas de changement de catégorie mais changement taxonomique ; E : Nouvelle évaluation.

Liste des sous-espèces et populations ayant fait l'objet d'une évaluation particulière

Famille	Nom scientifique	Sous-espèces (sspp.) ou population (pop.)	Nom commun	Endémisme ^δ	Catégorie Liste rouge France	Critères	Changement de catégorie ^Ω	Tendance
Sphaerodactylidae	<i>Euleptes europaea</i>	pop. de Provence	Eulepte d'Europe		EN	B2ab(iii,v)	Vd	↘
Testudinidae	<i>Testudo hermanni</i>	pop. du Var	Tortue d'Hermann		EN	B(1+2)ab(iii,v)	PC	↘
Lacertidae	<i>Zootoca vivipara</i>	sspp. <i>louisiantzi</i>	Lézard vivipare de Lantz		VU	A2abc+4abc	Vd	↘
Natricidae	<i>Natrix helvetica</i>	sspp. <i>Corsa</i>	Couleuvre helvétique corse	X	NT	pr. B(1+2)b(iii)	PCt	?
Viperidae	<i>Vipera aspis</i>	sspp. <i>zinnikeri</i>	Vipère aspic de Zinniker		NT	pr. A2abc+4abc	PC	↘
Sphaerodactylidae	<i>Euleptes europaea</i>	pop. de Corse	Eulepte d'Europe		LC		PC	↘
Lacertidae	<i>Lacerta agilis</i>	sspp. <i>garzoni</i>	Lézard des souches de Garzon		LC		NVc	→

(δ) X : espèce endémique de France hexagonale.

(Ω) Vd : Changement véritable à la détérioration depuis la dernière évaluation ; NVc : Amélioration des connaissances ; PC : Pas de changement ; PCt : Pas de changement de catégorie mais changement taxonomique.

Tortues marines

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut de présence ^α	Catégorie Liste rouge France	Critères	Changement de catégorie ^Ω	Tendance
Dermochelyidae	<i>Dermochelys coriacea</i>	Tortue luth	V	EN	A2b	NVca	↘
Cheloniidae	<i>Caretta caretta</i>	Tortue caouanne	R	VU	B2ab(iii)	E	↗
Cheloniidae	<i>Caretta caretta</i>	Tortue caouanne	V	DD		E	?
Cheloniidae	<i>Lepidochelys kempii</i>	Tortue de Kemp	V	DD		PC	?

(α) R : espèce reproductrice ; V : espèce visiteuse régulière.

(Ω) NVca : Amélioration des connaissances permettant le passage d'une espèce DD dans une autre catégorie ; PC : Pas de changement ; E : Nouvelle évaluation.

Liste des espèces présentes en France hexagonale non soumises à l'évaluation

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge mondiale
Bombinatoridae	<i>Bombina bombina</i>	Sonneur à ventre de feu	NA ^a	LC
Cheloniidae	<i>Chelonia mydas</i>	Tortue verte, Tortue franche	NA ^b	LC
Cheloniidae	<i>Eretmochelys imbricata</i>	Tortue imbriquée, Tortue Caret	NA ^b	CR
Cheloniidae	<i>Lepidochelys olivacea</i>	Tortue olivâtre	NA ^b	VU
Chelydridae	<i>Chelydra serpentina</i>	Chélydre serpentine, Tortue serpentine	NA ^a	LC
Discoglossidae	<i>Discoglossus pictus</i>	Discoglosse peint	NA ^a	LC
Emydidae	<i>Trachemys scripta</i>	Trachémyde écrite, Tortue de Floride	NA ^a	LC
Lacertidae	<i>Podarcis siculus</i>	Lézard sicilien	NA ^a	LC
Pipidae	<i>Xenopus laevis</i>	Xénope lisse	NA ^a	LC
Ranidae	<i>Aquarana catesbeiana</i>	Grenouille taureau	NA ^a	LC
Ranidae	<i>Pelophylax bedriagae</i>	Grenouille de Bedriaga	NA ^a	LC
Ranidae	<i>Pelophylax kurtmuelleri</i>	Grenouille des Balkans	NA ^a	LC
Ranidae	<i>Pelophylax saharicus</i>	Grenouille saharienne	NA ^a	LC
Salamandridae	<i>Triturus carnifex</i>	Triton bourreau, Triton crêté italien	NA ^a	VU

(a) Espèce introduite en France hexagonale dans la période récente (après 1500) ; (b) Espèce présente de manière occasionnelle ou marginale.

Annexe 3 : Justifications des catégories par taxon

Amphibiens

***Pelobates fuscus*, Pélobate brun**

EN

Critères : B2ab(iii) | Changement de catégorie : PC | Tendance : stable

Le Pélobate brun est un amphibien présent à moins de 300 m d'altitude, inféodé aux sols sableux, plutôt à végétation peu dense en milieu ouvert. On le trouve parfois dans des habitats relativement boisés, au niveau des chemins, en lisière et dans les clairières, toujours sur sols sableux, ainsi que dans des habitats anthropisés de type carrières de sables. Les habitats aquatiques recherchés pour la reproduction sont généralement assez profonds et spacieux, bien ensoleillés (présence d'hydrophytes), tels des bras morts, des zones de débordement de cours d'eau, des fossés, des mares et des marais. Les zones subissant des périodes d'assecs réguliers sont les plus favorables à l'espèce, en raison de densités moindres de prédateurs potentiels. La majorité de ses effectifs sont présents dans le Grand Est et il existe également une population dans le Loiret, l'EOO de l'espèce est supérieure aux seuils de la Liste rouge, mais **l'AOO est inférieure au seuil de 500 km²**. Les sites où se trouvent l'espèce sont pour beaucoup protégés et l'espèce bénéficie d'un Plan National d'Actions. Les effectifs sont cependant faibles et fluctuants et se répartissent en petites populations composées de moins d'une centaine d'individus. Du fait de son exigence assez forte pour les sols sableux, le Pélobate brun colonise difficilement les mares environnantes. Dans la région Grand Est, les populations sont pour la plupart isolées par des barrières physiques (boisements, urbanisation, grandes cultures) et échangent probablement peu entre elles. Pour ces raisons il est considéré qu'il existe **une fragmentation sévère** des populations de l'espèce. Celle-ci est accentuée par la perte et la dégradation de son habitat (notamment historiquement avec une disparition en Île-de-France), liées à l'urbanisation autour des sites de reproduction, l'abandon/déprise des zones agricoles impliquant une fermeture des milieux, la disparition des mares, les prélèvements d'eau (sur le Rhin et le Warndt en Moselle pour l'industrie), la modification du régime hydrique du Rhin (baisse de la nappe liée au changement climatique qui diminue la surface des glaciers des Alpes alimentant le fleuve), l'empoisonnement (prédation accrue). Il est ainsi considéré **un déclin continu de la qualité de l'habitat** du Pélobate brun qui se classe **EN** sur la base des critères **B2ab(iii)**, sa **tendance de population est stable**. Cette catégorie est similaire à celle de l'évaluation de 2015.

***Rana arvalis*, Grenouille des champs**

EN

Critères : B2ab(iii) | Changement de catégorie : PC | Tendance : inconnue

La Grenouille des champs est une espèce de plaine rencontrée entre 100 et 400 m d'altitude. Dans le Nord, elle occupe principalement d'anciennes exploitations de tourbe soumises à un microclimat de type continental, ayant évoluées aujourd'hui en roselières. Elle se rencontre dans des mares et tourbières, queues d'étangs, arrière-littoraux, marais tourbeux, forêts alluviales. Dans l'Est, elle occupait de vastes étendues d'eau peu profondes et sans poissons, comme les étangs ceinturés d'hélophytes, ou des zones d'inondation printanière bien ensoleillées. En France hexagonale, elle est en limite ouest de son aire de répartition, l'EOO de l'espèce est supérieure aux seuils de la Liste rouge, mais **l'AOO est inférieure au seuil de 500 km²**. Ses populations sont éclatées avec de faibles effectifs et peuvent fluctuer de manière importante. Elle a été détectée dans quelques zones humides du Grand Est par bioacoustique et dans une station par ADN environnemental. Elle est également présente dans le Nord et elle pourrait être sous-détectée en raison de sa période de chant très réduite et de la confusion possible avec la Grenouille rousse. Elle est menacée par la gestion défavorable des sites privés, l'empoisonnement des milieux, la perte d'habitat, les sangliers qui détruisent les pontes, la mise à sec des zones humides, le changement climatique du fait qu'elle se trouve dans des reliquats d'habitat froid. En regroupant au sein d'une même localité les stations d'une zone affectées par une même menace principale, le nombre total de localités estimé pour cette espèce est inférieur à cinq. Ces menaces

entraînent de plus **un déclin continu de la qualité de l'habitat** de la Grenouille des champs qui se classe **EN** sur la base des critères **B2ab(iii)**, sa **tendance de population est inconnue**. Cette catégorie est similaire à celle de l'évaluation de 2015.

***Rana pyrenaica*, Grenouille des Pyrénées**

EN

Critères : *B(1+2)ab(iii,v)* | Changement de catégorie : *PC* | Tendance : *diminution*

La Grenouille des Pyrénées a été observée en France entre 400 et 1100 m d'altitude. C'est une espèce typique de torrents de montagne situés en hêtraie ou hêtraie sapinière. À partir des observations connues, son **EOO est estimée inférieure à 500 km² et son AOO inférieure à 100 km²**. Elle est menacée par l'empoisonnement des plans d'eau et cours d'eau (prédation), l'arrivée d'une écrevisse exotique envahissante (*Pacifastacus leniusculus*), le changement climatique (modification du régime hydrique), les risques épidémiologiques, les pratiques forestières défavorables qui dégradent les habitats terrestres et de reproduction. Une partie de ses effectifs est regroupée dans des populations isolées avec peu d'échanges, et il est donc considéré que **l'espèce est sévèrement fragmentée**. **L'espèce décline** et l'une des stations suivies depuis près de 12 ans est proche de la disparition. **Le déclin de la qualité de l'habitat** est également retenu du fait des menaces précitées. La Grenouille des Pyrénées se classe **EN sur la base des critères B(1+2)ab(iii,v) et sa tendance est à la diminution**. Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

***Bombina variegata*, Sonneur à ventre jaune**

VU

Critères : *A2abc+4abc* | Changement de catégorie : *PC* | Tendance : *diminution*

Le Sonneur à ventre jaune est une espèce de basse et moyenne altitude, ne dépassant pas 930 m d'altitude. L'habitat aquatique typique est formé de petites pièces d'eau, peu profondes, temporaires ou permanentes, ensoleillées, et dépourvues de prédateurs ou espèces concurrentes (poissons, anoures). Le Sonneur à ventre jaune subit de nombreux déclin local : il est au bord de l'extinction en Gironde, les populations de Sarthe et Normandie sont très fragiles, dans l'Aisne plus de 60 % des mailles où l'espèce avait été observée ont disparu. Plus de 1500 métamorphes ont été réintroduits dans l'Eure et malgré de premiers signes de reproduction, la situation reste fragile car les sites restaurés s'assèchent trop rapidement ces dernières années. Dans les forêts, sa survie dépend de la gestion forestière, notamment par la création d'ornières, mais elle peut également être défavorable lorsqu'elle devient trop importante ou étalée sur toute l'année (engins forestiers qui passent toute l'année, broyage de parcelles etc.). En zone agricole, des stations ont probablement disparu en raison de la perte de petites zones de pontes, notamment par drainage et captage des petites zones de source. Parmi les autres facteurs de déclin peuvent être cités l'artificialisation des milieux naturels, le changement climatique (assèchements), la modification des hydrosystèmes naturels en raison de l'endiguement, des barrages, du drainage des prairies humides. Au vu des nombreux déclin local, **une réduction passée des effectifs est avérée à l'échelle nationale et devrait se poursuivre dans le futur. Celle-ci est estimée supérieure à 30 % sur une période de 18 à 21 ans (3 générations)**, justifiant la catégorie **Vulnérable** sur la base des critères **A2abc+4abc**. La tendance de la population est à la diminution. Cette catégorie est similaire à celle de l'évaluation de 2015.

***Hyla molleri*, Rainette ibérique**

VU

Critères : *A2abc+4abc* | Changement de catégorie : *PC* | Tendance : *diminution*

La Rainette ibérique se rencontre depuis le niveau de la mer jusqu'à 200 m dans les Pyrénées-Atlantiques, où elle se cantonne aux lagunes (mares végétalisées caractéristiques du milieu landais) et aux landes humides. Elle est restreinte au sud-ouest de la France hexagonale. Les suivis d'abondance des 12 sites du plateau landais sur la période 2017-2025 montrent, à partir d'une régression linéaire,

une tendance négative des effectifs de -4,2 % par an, soit -33 % des effectifs sur cette période. Par ailleurs, les principaux habitats de reproduction de la Rainette ibérique sur le plateau landais sont soumis à un fort battement de nappe. Leurs végétations aquatiques, indicatrices de la qualité de ces sites de reproduction (temporalité de la présence d'eau), ont subi une très forte baisse à la fois en recouvrement et en fréquence. Des disparitions de populations d'*Hyla molleri* ont également été constatées autour de Bayonne et à l'est du Lot-et-Garonne. Après un fort effondrement observé notamment en 2022 (année particulièrement touchée par les sécheresses et les incendies), les effectifs remontent petit à petit depuis mais sans atteindre les précédents niveaux. En plus des assèchements du massif landais, des effets du changement climatique et de la destruction des lagunes, l'espèce est menacée par la prolifération des écrevisses introduites (e.g. *Procambarus clarkii*). Il est ainsi estimé **une réduction des effectifs supérieure à 30% sur 12 à 15 ans dans le passé et sur une période incluant le passé et le futur**. La Rainette ibérique se classe **VU** sur la base des **critères A2abc+4abc** et sa **tendance de population est à la diminution**. Cette catégorie est similaire à 2015.

***Pelobates cultripès*, Pélobate cultripède**

VU

Critères : A2abc+4abc | Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

Le Pélobate cultripède se rencontre depuis le bord de mer jusqu'à 800 m d'altitude, sur les terrains meubles littoraux et alluviaux, généralement très ouverts, mais aussi dans les garrigues méditerranéennes et sur les plateaux calcaires des Causses. On peut aussi trouver cette espèce dans des habitats plus artificiels : anciennes carrières ou gravières, zones de remblais sableux de voies ferrées par exemple. Plus rarement, elle peut aussi se rencontrer dans des milieux moins ouverts, telles les pinèdes ou chênaies. L'espèce recherche des points d'eau bien dégagés pour sa reproduction, qu'ils soient naturels ou artificiels : mares de pâtures, lavognes, marais et mares d'arrières-dunes... Le Pélobate cultripède se porte mal en plaine. Des suivis ont montré en 8 ans que la probabilité d'observation de l'espèce sur les mares suivies a diminué d'environ 30 % (sur une centaine de mares dans des milieux pourtant préservés). Elle subit la destruction des habitats littoraux, la prédation par les espèces exotiques envahissantes (l'écrevisse *Procambarus clarkii* notamment), les sécheresses liées au changement climatique (menace majeure dans les Pyrénées-Orientales). Il est ainsi estimé sur 21 ans (3 générations) **une réduction des effectifs supérieure à 30 % à l'échelle nationale, à la fois dans le passé et sur une période incluant le passé et le futur**. Le Pélobate cultripède se classe ainsi **VU** sur la base des **critères A2abc+4abc** et la **tendance de l'espèce est à la diminution**. Cette catégorie est similaire à 2015.

***Salamandra atra*, Salamandre noire**

VU

Critères : D2 | Changement de catégorie : PC | Tendance : inconnue

La Salamandre noire est connue d'une seule population en France, présente à environ 1700 m d'altitude, dans une zone d'éboulis comportant de nombreux blocs, sur prairies et gazons parsemés de buissons avec quelques arbres épars. Trois observations ont été réalisées en 1968, 1977 et 1980, alors que trois individus supplémentaires ont été observés en 2000. Un jeune individu mort a été également retrouvé en 2020. Un effort de prospection de terrain conséquent a été fourni entre 1997 et 2002, accompagné par la rédaction et la publication d'articles-enquêtes et recueils de témoignages à l'échelon régional et national. Depuis 2002 et jusqu'à ce jour, les montagnes haut-savoyardes sont toujours activement et régulièrement parcourues avec une attention particulière portée à l'espèce et aux éventuels témoignages recueillis. Malgré cet effort il n'y a pas eu d'autres observations que celles mentionnées ci-dessus et les connaissances actuelles indiquent que l'espèce est très localisée avec une **AOO < 20 km²**. Au vu des connaissances actuelles l'espèce se classe **VU D2** car elle est susceptible d'être affectée par le changement climatique qui pourrait vraisemblablement accroître son risque de disparition dans le futur. Sa tendance de population est inconnue. Les efforts d'amélioration des connaissances sont à poursuivre afin de mieux comprendre la répartition de l'espèce en France.

Alytes almogavarii*, Alyte catalan*NT**

Critères : pr. A4c | Changement de catégorie : E | Tendance : diminution

L'Alyte catalan est un amphibien subendémique localisé dans les Pyrénées (France, Espagne). Cette espèce se rencontre depuis le bord de mer (littoral des Albères) jusqu'à 1300 m d'altitude, mais n'est vraiment fréquente qu'au-delà de 100 m. Elle apprécie les petites pièces d'eau situées à proximité de zones d'éboulis, de vieux murs, ou de talus herbacés bien exposés, où elle peut trouver refuge. Assez ubiquiste, cette espèce supporte les eaux eutrophisées, depuis la mare abreuvoir jusqu'aux petits ruisseaux à cours lent. Le secteur où elle se trouve est particulièrement touché par l'aggravation des sécheresses liée au changement climatique. Elle subit également la disparition des mares de village, entre autres, mais aussi des milieux humides en général. La trajectoire du changement climatique en France justifie **une réduction des effectifs prévue pouvant atteindre plus de 20 % sur une période de 15-18 ans (= 3 générations) incluant le passé et le futur**. L'espèce se classe **NT** sur la base des critères **pr. A4c** et sa tendance de population est à la **diminution**. Il s'agit d'une nouvelle évaluation dans la Liste rouge nationale, liée à l'élévation du taxon au rang d'espèce.

Discoglossus montalentii*, Discoglosse corse*NT**

Critères : pr. B(1+2)b(iii) | Changement de catégorie : PC | Tendance : inconnue

Le Discoglosse corse est une espèce endémique de Corse présente de 40 m d'altitude à 1190 m. L'espèce se reproduit en particulier dans les cours d'eau courante traversant des milieux boisés dans un bon état de conservation. La présence de têtards est rapportée dans des habitats artificiels, comme des caniveaux de routes. Son **AOO est inférieure à 500 km²** alors que son **EOO est inférieure à 6000 km²**. Elle est menacée par le changement climatique et potentiellement par le risque d'arrivée de pathogènes. Ces menaces pourraient affecter de façon homogène plusieurs stations de l'espèce, il est ainsi estimé un regroupement des stations en **moins de 20 localités**. D'autres pressions peuvent dégrader son habitat : la pollution des eaux, l'aménagement des berges, l'alevinage sauvage, le surpâturage, les incendies. Le Discoglosse corse se classe ainsi **NT** sur la base des critères **pr. B(1+2)b(iii)**, sa tendance de population est inconnue. Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

Hyla arborea*, Rainette verte*NT**

Critères : pr. A2abc+4abc | Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

La Rainette verte est une espèce de plaine, en général en dessous de 500 m, mais signalée exceptionnellement jusqu'à 840 m (Massif central). Elle occupe typiquement les pièces d'eau calme bien ensoleillées, riches en hélophytes, avec de faibles densités piscicoles, et entourées de prairies humides et/ou de boisements. Elle est répartie dans le nord, l'ouest et le centre de la France. Les situations sont contrastées selon les secteurs puisqu'elle régresse dans les fonds de vallée mais colonise des sites sur le littoral. Elle décline dans le Grand Est, même dans les populations importantes. L'espèce subit ainsi un déclin généralisé en zone continentale. Les suivis du programme POPAmphibien ont évalué une réduction de population de 16 % entre 2010 et 2023 dans des sites préservés à l'échelle nationale. La Rainette verte subit la dégradation des habitats, la destruction des mares (elle est particulièrement affectée par la réduction des réseaux de mares), le changement climatique, localement la prédation des écrevisses introduites, la destruction des haies. Il est ainsi estimé et prévu une **réduction des effectifs** pouvant vraisemblablement **dépasser 20 % sur 12-14 ans (= 3 générations) dans le passé et sur une période incluant le passé et le futur**. Elle se classe **NT** sur la base des critères **pr. A2abc + 4abc**, sa tendance de population est à la diminution. Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

Speleomantes strinati, Spélerpès de Strinati**NT**

Critères : pr. A3e | Changement de catégorie : Vd | Tendance : inconnue

Le Spélerpès de Strinati est une espèce subendémique, localisée dans les Alpes (France, Italie), qui a été observée entre 20 et 2467 m d'altitude, mais principalement entre 500 et 1000 m. On le trouve le long des petits ruisseaux dans les forêts de feuillus. Vers la Méditerranée, sa présence semble plus liée à un substrat calcaire fissuré. Il existe une très forte structuration génétique chez cette espèce liée à la géomorphologie. Elle est menacée par le changement climatique car elle est très sensible au changement d'humidité. Elle sera vraisemblablement menacée par *Batrachochytrium salamandrivorans* (Bsal) si ce pathogène devait atteindre ses stations. Sur la base d'une modélisation, la Liste rouge mondiale évalue ainsi une réduction des effectifs de 20 % sur les 5 prochaines générations (35-50 ans). Bien que cette modélisation ne soit pas retenue dans le cadre de la Liste rouge nationale, il est également estimé une **réduction des effectifs supérieure à 20 % liée à ce pathogène dans le futur d'ici 25 ans (3 générations)**. L'espèce se classe ainsi **NT sur la base du critère pr. A3e, sa tendance de population à court terme est inconnue**. Il s'agit d'une détérioration véritable du risque de disparition de l'espèce liée aux risques du changement climatique et de l'arrivée d'un pathogène qui pourrait décimer la population.

Pelophylax kl. esculentus, Grenouille verte**NT**

Critères : pr. A2abc+4abc | Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

Ce taxon occupe de préférence les habitats aquatiques calmes et ensoleillés, naturels ou artificiels, principalement en plaine. Il est menacé par la régression du bocage et des sites de reproduction associés. Il risque également la concurrence et l'hybridation avec la Grenouille rieuse, introduite en bien des endroits, et favorisée par certaines pratiques de curage des plans d'eau. En Normandie il a été estimé un déclin de 27 % du complexe Pelophylax. Malgré un manque de données dans d'autres régions, il est estimé que la réduction des effectifs à l'échelle nationale est également proche de 20 %, à la fois dans le passé et le futur, sur une période de temps de 20 ans (3 générations). Elle se classe **NT** sur la base des critères **pr. A2abc + 4abc**, sa tendance de population est à la **diminution**. Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

Pelophylax lessonae, Grenouille de Lessona**NT**

Critères : pr. A2abc+4abc | Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

La Grenouille de Lessona comprend deux populations en France, l'une sur le continent et l'autre en Corse. Sur le continent, c'est une espèce plutôt de plaine, mais qui peut atteindre 1270 m dans le Massif central. C'est une grenouille typique des plans d'eau peu profonds, richement végétalisés. En Corse, l'espèce est beaucoup plus ubiquiste, et occupe toutes sortes de pièces d'eau stagnante ou de petits cours d'eau bien exposés au soleil. La population continentale subit une réduction de ses effectifs supérieure à 20 % alors que la population Corse a une tendance à la diminution. Il est ainsi estimé et prévu à l'échelle nationale une **réduction des effectifs** pouvant atteindre vraisemblablement **20 % ou plus sur 20 ans (= 3 générations) dans le passé et sur une période incluant le passé et le futur**. Elle se classe **NT** sur la base des critères **pr. A2abc + 4abc**, sa tendance de population est à la **diminution**. Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

Pelophylax lessonae lessonae, Grenouille de Lessona**NT**

Critères : pr. A2abc+4abc | Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

La sous-espèce continentale de la Grenouille de Lessona s'observe plutôt en plaine, mais peut atteindre jusqu'à 1270 m dans le Massif central. C'est une grenouille typique des plans d'eau peu profonds,

richement végétalisés. Elle est menacée par la régression du bocage et des sites de reproduction associés. La présence de la Grenouille rieuse, introduite dans bien des endroits, constitue une menace par compétition et hybridation. Par ailleurs, la destruction de la végétation aquatique, le curage des plans d'eau sont autant d'actions qui concourent à favoriser la présence de la Grenouille rieuse. En Normandie il a été estimé un déclin de 27% du complexe *Pelophylax* et malgré un manque de données dans d'autres régions il est estimé que la réduction des effectifs à l'échelle nationale est également proche de 20 %, à la fois dans le passé et le futur, sur une période de 20 ans (3 générations). Elle se classe **NT** sur la base des critères **pr. A2abc + 4abc**, sa tendance de population est à la **diminution**. Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015

***Pelophylax lessonae bergeri*, Grenouille de Lessona de Berger**

LC

Changement de catégorie : PC | Tendance : stable

Cette sous-espèce de Corse est ubiquiste, et occupe toutes sortes de pièces d'eau stagnantes ou de petits cours d'eau bien exposés au soleil. Elle a élargi sa niche écologique et sa répartition sur l'île au cours des 10 dernières années. Elle occupait surtout les zones avec des surfaces d'eau libre d'au moins plusieurs dizaines de mètres carrés (mares, marais estuariens...). Depuis, elle a colonisé des petits cours d'eau littoraux où elle se contente de petites flaques et occupe de petits habitats où auparavant vivaient seulement *Discoglossus sardus* et *Hyla sarda*. Aucun des critères de la Liste rouge n'est atteint et l'espèce se classe **LC**, sa tendance est stable. Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

***Rana temporaria*, Grenouille rousse**

NT

Critères : pr. A2abc+4abc | Changement de catégorie : Vd | Tendance : diminution

La Grenouille rousse se rencontre en plaine jusque dans les étages subalpins et alpins en montagne. Selon les régions, cette espèce utilise comme habitat de reproduction plutôt des mares et étangs, ou alors des flaques, fossés ou ornières temporairement en eau. Malgré une stabilité en montagne, des réductions quantifiées sont avérées dans :

- Le Grand Est : diminution des taux d'observations de 37 % sur trois générations et correspondant à une réduction des effectifs entre 20 % et 30 % ;
- Le "Grand Ouest" : par exemple diminution de la tendance des occurrences de 68% entre 2008 et 2024 en Normandie et diminution similaire de 2003 à 2023 dans 30 sites de Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Haute-Normandie ;
- À l'échelle nationale il a été estimé une diminution significative de la probabilité de détection entre 2008-2009 et 2024-2025.

Les menaces qui pèsent sur la Grenouille rousse sont l'assèchement des milieux humides (prairie, lisière forestière) et le réchauffement climatique. En effet, la succession d'années particulièrement chaudes depuis 2003 a vraisemblablement impacté la démographie des populations en diminuant le recrutement annuel, conduisant ainsi à une baisse généralisée des effectifs présents en France. La Grenouille rousse est également menacée par la dégradation du bocage (disparition des haies) et la raréfaction des prairies permanentes, remplacées par des cultures comme pour le maïs fourrage, et qui constituent l'essentiel des sites de reproduction dans le « Grand Ouest ». Les pesticides et les fauches précoces de ces prairies sont des menaces supplémentaires, tout comme les collisions liées à la circulation routière. Les écrevisses introduites constituent un facteur aggravant dans les marais et fonds de vallées. En Bourgogne-Franche-Comté, elle est victime de prélèvements en milieu naturel à des fins culinaires : chaque année, près de 1,8 million de grenouilles rousses sauvages sont ainsi autorisées à être tuées et consommées dans cette région. Il existe également un risque épidémiologique (Ranavirus). Il est ainsi estimé et prévu une **réduction des effectifs** pouvant vraisemblablement dépasser **20% sur 3 générations (15-20 ans) dans le passé et sur une période incluant le passé et le futur**. La Grenouille rousse se classe **NT** sur la base des critères **pr. A2abc + 4abc**, sa tendance

de population est à la **diminution**. Cette catégorie est plus élevée qu'en 2015, en raison des forts déclin subis par l'espèce.

Calotriton asper, Calotriton des Pyrénées

NT

Critères : pr. B(1+2)b(iii,v) | Changement de catégorie : NVm | Tendance : diminution

Le Calotriton des Pyrénées est subendémique de France et localisé dans les Pyrénées (France, Espagne). Il se rencontre de moins de 100 m à 2500 m d'altitude, en général dans des ruisseaux bien oxygénés. L'espèce est présente également dans les tourbières et les lacs d'altitude. Il existe de rares populations souterraines. **Son AOO est inférieure à 5000 km² et son EOO inférieure à 20 000 km².** Il est affecté par l'empoisonnement, le changement d'hydrométrie des cours d'eau (déstructuration des berges et modification du débit des cours d'eau, baisse des niveaux d'eau par le pompage pour fabriquer de la neige artificielle, installations hydroélectriques), le changement climatique (accentuation de la température, modification du régime des pluies). Au vu de ces menaces et de la répartition de l'espèce, **le nombre de localités est estimé inférieur à 20** et il existe un **déclin continu de la qualité de son habitat et de ses effectifs** (notamment en Occitanie). L'espèce se classe **NT** sur la base des critères **pr. B(1+2)ab(iii,v)**, sa tendance de population est à la **diminution**. Cette catégorie de menace est moins grave que celle de 2015 (changement de VU à NT), en raison d'une différence d'interprétation de la méthodologie. En effet il avait été considéré en 2015 que la population était sévèrement fragmentée, ce qui a permis un classement en VU. Ce critère n'a cependant pas été retenu pour cette espèce lors de la réactualisation en 2026.

Lissotriton vulgaris, Triton ponctué

NT

Critères : pr. A2abc+4abc | Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

Le Triton ponctué est une espèce typique de plaine, signalée exceptionnellement un peu au-dessus de 1000 m dans le massif du Jura. Il exploite une grande variété de pièces d'eau pour sa reproduction, plutôt en milieu ouvert, mais pas exclusivement. L'espèce apprécie particulièrement les petites zones humides ensoleillées, de faible profondeur et richement végétalisées. De nombreux déclin locaux sont constatés pour cette espèce. C'est par exemple l'espèce de triton qui décline le plus en Normandie. Le Triton ponctué est menacé par la régression du bocage (arrachage des haies notamment), la destruction des mares, la dégradation de la qualité de l'eau, le risque épidémiologique, la prédation par les écrevisses introduites et le Xénope lisse. Il est ainsi estimé et prévu une **réduction des effectifs** pouvant vraisemblablement atteindre **plus de 20 % sur 30 ans (= 3 générations) dans le passé et sur une période incluant le passé et le futur**. Le Triton ponctué se classe **NT** sur la base des critères **pr. A2abc + 4abc**, sa tendance de population est à la **diminution**. Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

Salamandra lanzai, Salamandre de Lanza

NT

Critères : pr. B(1+2)a D2 | Changement de catégorie : PC | Tendance : stable

Les populations connues de la Salamandre de Lanza sont très localisées dans les Hautes-Alpes et se situent entre 1800 et 2200 m d'altitude. Elles occupent plusieurs types de milieu : pelouses alpines, forêts, zones d'éboulis et bord de torrent. **L'AOO estimée est de 32 km² et l'EOO est inférieure à 100 km².** Il n'y a **pas de déclin** observé mais elle est potentiellement menacée par la possible arrivée du champignon pathogène *Batrachochytrium dendrobatidis*. Au vu de cette menace qui pourrait s'étendre sur l'ensemble de ses stations, celles-ci ne constituent qu'**une seule localité** au sens de la méthodologie de la Liste rouge. L'espèce se classe **NT** sur la base des critères **pr. B(1+2)a D2**, la tendance de population est stable. Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

Triturus cristatus*, Triton crêté*NT***Critères : pr. A2abc+4abc | Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution*

Le Triton crêté est une espèce de plaine atteignant au maximum 1300 m d'altitude dans les Alpes, appréciant les paysages bocagers ou boisés, avec des haies et des îlots forestiers. Elle utilise une grande variété d'habitats aquatiques de reproduction, en général des pièces d'eau stagnante en situation d'archipel sur des surfaces assez étendues. De nombreux déclins locaux sont constatés pour cette espèce. Les effectifs ont par exemple diminué de 50 % en Normandie. Dans le « Grand Ouest » le Triton crêté est très affecté par l'artificialisation des fonds de vallées et des marais. Il est en très fort déclin sur les plateaux agricoles. Les suivis du programme POPAmphibien indiquent également une diminution des effectifs dans des sites pourtant en zones protégées. Le Triton crêté est menacé par la régression du bocage (arrachage des haies notamment), la destruction des mares, la dégradation de la qualité de l'eau, le risque épidémiologique, la prédation par les écrevisses introduites et le Xénope lisse. Il est ainsi estimé et prévu une **réduction des effectifs** pouvant atteindre vraisemblablement plus de **20 % sur 15-30 ans (= 3 générations) dans le passé et sur une période incluant le passé et le futur**. Le Triton crêté se classe **NT** sur la base des critères **pr. A2abc + 4abc**, sa tendance de population est à la **diminution**. Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

Triturus marmoratus*, Triton marbré*NT***Critères : pr. A2abc+4abc | Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution*

Le Triton marbré est subendémique de France et d'Espagne, une partie importante de la population étant du côté français. C'est une espèce de plaine et de moyenne montagne ne dépassant pas 1035 m d'altitude dans les Pyrénées. Il se reproduit dans une grande variété de pièces d'eau stagnante, toujours situées à proximité de ses habitats terrestres (paysage de bocage, forêts, landes, tourbières). Des déclins importants ont été estimés à partir de suivis dans certaines régions. En Normandie, le déclin observé est ainsi de 18 % sur la période 2007-2024, l'espèce y est très liée au bocage qui se dégrade. En Occitanie, l'espèce a régressé de 20 % ces dernières années. Les pressions qui l'affectent sont la régression du bocage, la disparition des prairies permanentes, la disparition des mares, le risque épidémiologique, la prédation par les écrevisses introduites et par le Xénope lisse, le changement climatique. Il est ainsi estimé et prévu à l'échelle nationale une **réduction des effectifs** pouvant atteindre vraisemblablement **20 % sur 15-30 ans (= 3 générations) dans le passé et sur une période incluant le passé et le futur**. Elle se classe **NT** sur la base des critères **pr. A2abc + 4abc**, sa tendance de population est à la **diminution**. Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

Alytes obstetricans*, Alyte accoucheur*LC***Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution*

L'Alyte accoucheur est présent depuis le bord de mer jusqu'à 2400 m d'altitude dans les Pyrénées. Cette espèce apprécie les petites pièces d'eau situées à proximité de zones d'éboulis, de vieux murs, ou de talus herbacés bien exposés, où elle peut trouver refuge. Assez tolérante, elle supporte les eaux eutrophisées, depuis la mare abreuvoir jusqu'aux petits ruisseaux à cours lent. La disparition des mares de village, entre autres, mais aussi des milieux humides en général, la transformation des habitats aquatiques (surcreusement des ruisseaux), l'empoisonnement des lacs alpins, et les déficits hydriques à répétition ces dernières années (changements climatiques probables) sont autant de facteurs qui mettent en péril cette espèce autrefois extrêmement commune. **Aucun des seuils des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint et l'espèce se classe LC, sa tendance de population est à la diminution**. Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

Bufo bufo, Crapaud commun**LC***Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution*

Le Crapaud commun est une espèce présente depuis le niveau de la mer jusqu'à 2360 m dans les Alpes du Nord. Ubiquiste, on la rencontre aussi bien en milieu forestier qu'urbanisé, dans les jardins. Ses habitats de reproduction sont multiples : fossés inondés, mares, bords d'étang. La dégradation de la qualité de l'eau pourrait expliquer les mortalités brutales et massives parfois observées localement. Il existe également une mortalité importante liée au trafic routier. Certaines populations d'importance ont vu leurs effectifs chuter, sans pour autant disparaître : cela pourrait être le résultat d'une forte prédation liée à la présence d'écrevisses exotiques. L'espèce reste très commune, mais l'état actuel de la population française est certainement très inférieur à ce qu'il était il y a une cinquantaine d'années.

Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant rempli et l'espèce se classe LC, sa tendance de population est à la diminution. Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

Bufo spinosus, Crapaud épineux**LC***Changement de catégorie : E | Tendance : diminution*

Le Crapaud épineux se rencontre depuis le niveau de la mer jusqu'à 2530 m dans les Pyrénées. C'est une espèce ubiquiste d'écologie comparable à celle du Crapaud commun, dont elle était encore récemment considérée comme une sous-espèce. L'espèce reste commune, mais la circulation routière est responsable d'une mortalité très forte au moment des migrations de reproduction, ce qui explique probablement en grande partie la régression de l'espèce sur la majeure partie du territoire (diminution notamment dans les suivis POPAmphibiens). **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant rempli et l'espèce se classe LC, sa tendance de population est à la diminution.** Il s'agit d'une nouvelle entrée dans la Liste rouge nationale liée à la taxinomie (ancienne sous-espèce passée au rang d'espèce).

Bufotes viridis, Crapaud vert**LC***Changement de catégorie : NVm | Tendance : stable*

Il existe deux sous-espèces aux situations contrastées en Corse et dans le nord-est de la France hexagonale. **Concernant la situation de l'espèce à l'échelle nationale, aucun des critères de la Liste rouge n'est atteint et l'espèce se classe LC. Sa tendance à l'échelle nationale est stable.** Cette catégorie de menace est moins grave que celle de 2015 (changement de NT à LC), principalement en raison d'une différence d'appréciation de la méthodologie mais aussi d'une amélioration des connaissances. En effet il avait été considéré en 2015 que la population était sévèrement fragmentée, ce qui a permis un classement NT. Ce critère n'a cependant pas été retenu pour cette espèce lors de la réactualisation en 2026, car toutes les conditions définissant la fragmentation sévère ne sont pas remplies. Il n'est notamment pas avéré que la majorité de la population (>50%) soit située dans des fragments trop petits pour maintenir une population viable, avec très peu de possibilités d'échange entre les sous-populations.

Bufotes viridis viridis, Crapaud vert continental**VU***Critères : B(1+2)ab(iii) | Changement de catégorie : Va | Tendance : stable*

Le Crapaud vert continental n'est connu que dans des habitats artificiels : gravières, anciens sites miniers, zones agricoles en alternance avec des zones boisées. Il peut aussi se trouver dans les parcs et jardins, jusqu'en zone urbaine. Pour sa reproduction, il utilise des pièces d'eau peu profondes, temporaires ou non, peu ou pas végétalisées. Une partie des populations du Nord-Est sont introduites et en les excluant il a été estimé une **EOO < 10 000 km² et une AOO supérieure à 500 km² mais**

inférieure à 1000 km². Ce taxon est menacé par certaines pratiques agricoles en Alsace (intensification, engrais, pesticides), la déprise agricole, l'urbanisation (à la fois en Alsace [logements] et en Moselle [reconversion de sites industriels par urbanisation, par implantation de centrales photovoltaïques, ou par transformation en bases de loisirs]), les infrastructures de transport qui fragmentent les milieux. Elle est de plus attirée par les bassins d'orage très pollués en bord d'autoroute, probablement car il n'existe plus que très peu de zones favorables aux alentours. Ces menaces sont homogènes sur l'aire de répartition de l'espèce et il est ainsi estimé que l'espèce se trouve dans **moins de 10 localités**. Elle subit de plus un **déclin continu de la qualité de son habitat**. Cette sous-espèce se classe ainsi **VU** sur la base des critères **B(1+2)ab(iii)**. Sa tendance de population est contrastée entre les départements : elle est en augmentation dans le Bas-Rhin avec une extension d'aire, en diminution dans le Haut-Rhin avec des effectifs en baisse et estimée stable en Moselle avec une dynamique favorable (comm. pers. JP Vacher (2026) ; Berna & Noël (2026)). Sur l'ensemble de son aire de répartition il est estimé que la tendance du Crapaud vert continental est stable. Il s'agit d'un changement de catégorie véritable par rapport à l'évaluation de 2015 (de EN vers VU) qui est lié en grande partie à l'extension d'aire de l'espèce dans le Bas-Rhin, résultant en une AOO estimée plus importante que par le passé. En complément, les prospections menées dans le cadre du PNA ont permis une amélioration des connaissances sur sa distribution à l'échelle de son aire.

***Bufotes viridis balearicus*, Crapaud vert des Baléares**

LC

Changement de catégorie : PC | Tendance : stable

Le Crapaud vert des Baléares se rencontre surtout sur la frange littorale, au niveau des estuaires, des dunes littorales et aux abords des marais de plaine. Cette sous-espèce ne pénètre que très peu dans les terres, en montagne, dans des forêts de pins ou dans des zones de maquis. Elle peut aussi fréquenter des habitats plus artificiels, comme des jardins et prairies par exemple. Les habitats de reproduction sont variables : pièces d'eau stagnante plus ou moins pérennes ou ruisseaux et zones de suintement en altitude. Elle supporte l'eau saumâtre. Le Crapaud vert des Baléares est très commun en Corse, on le trouve dans un grand nombre de stations. Il est stable malgré des pertes en altitude, de nouveaux sites étant aussi retrouvés. Certaines pratiques agricoles et l'urbanisation du littoral peuvent lui nuire mais aucun des critères de la Liste rouge n'est atteint et l'espèce se classe **LC avec une tendance de population stable**. Cette catégorie est similaire à celle de 2015.

***Epidalea calamita*, Crapaud calamite**

LC

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

Le Crapaud calamite est une espèce de milieux ouverts présente depuis le niveau de la mer jusqu'à exceptionnellement 1810 m. Les habitats de reproduction sont souvent des zones humides temporaires (flaques, zones d'inondation en bordure de fleuve, marais soumis à assèchement régulier). Il y a une disparition inquiétante des milieux de reproduction favorables à cette espèce, pourtant assez opportuniste. Le changement climatique pourrait également affecter l'espèce par l'accentuation de la température, la modification du régime des pluies, les intrusions salines, l'exposition aux vagues sur la frange littorale. L'espèce décline dans toute la moitié nord de la France hexagonale mais se porte mieux dans le Sud (catégorie LC dans la Liste rouge régionale 2016 de la région PACA par exemple). **Aucun des critères de la Liste rouge n'est rempli à l'échelle nationale et l'espèce se classe LC, sa tendance de population est à la diminution**. Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

Discoglossus sardus*, Discoglosse sarde*LC**

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

Le Discoglosse sarde est une espèce présente du niveau de la mer jusqu'à 1300 m d'altitude. Elle occupe une grande variété d'habitats aquatiques : étangs côtiers, canaux, mares temporaires, eaux saumâtres, ruisseaux, torrents, et des habitats artificiels (carrières, fontaines, réservoirs...). Il existe deux sous-populations qui présentent des situations contrastées, en Corse et sur les îles d'Hyères. La population de Corse est classée LC alors que la population des îles d'Hyères est classée EN (voir évaluations correspondantes). À l'échelle de l'espèce, **aucun des seuils des critères de la Liste rouge n'est atteint et l'espèce se classe LC, sa tendance de population est à la diminution**. Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

Discoglossus sardus*, Discoglosse sarde (pop. des îles d'Hyères)*EN**

Critères : A2abc+4abc B(1+2)ab(ii,iii,iv,v) | Changement de catégorie : Vd | Tendance : diminution

Des suivis entre 2018 et 2024 à Port-Cros et sur le Levant (Priol *et al.* 2026), ont montré une diminution de 70 % et 50 % à la fois en termes d'occupation et d'abondance, et ce à tous les stades de vie confondus de l'espèce. Les données historiques montrent également que plusieurs milliers d'individus pouvaient être recensés en une seule nuit dans les années 60, et la population était estimée entre 2600 et 3800 individus en 2005. Actuellement elle ne compterait plus qu'une centaine d'individus (Priol *et al.* 2026). Il est ainsi retenu une réduction de la population entre **50 % et 80 %** sur trois générations, à la fois dans le passé et sur une période comprenant le passé et le futur, basée sur l'observation directe, un indice d'abondance, et la restriction de l'occupation de l'espèce. Les menaces qui pèsent sur la population sont la prédation et la destruction d'habitats par les sangliers, le changement climatique à l'origine d'un déficit hydrique chronique et de l'assèchement des zones humides, la fermeture des milieux, la fragmentation des populations liée à la disparition des habitats favorables, localement et par le passé la prédation par les poissons introduits, potentiellement le chytride *Batrachochytrium dendrobatidis* (cas avérés en 2011 mais pas d'autres cas détectés depuis). En outre la population des îles d'Hyères est restreinte à **moins de 5 localités, sévèrement fragmentée** et son **AOO est inférieure à 500 km²** alors que **l'EOO est inférieure à 5000 km²**. Elle subit **un déclin continu de son aire de répartition, de son abondance, de la qualité de son habitat**, en lien avec les menaces citées précédemment. Elle se classe ainsi **EN sur la base des critères A2abc+4abc B(1+2)ab(ii,iii,iv,v)**. La tendance de la population est à la diminution. Le risque de disparition de cette population se dégrade par rapport à l'évaluation de 2015 (de VU à EN), en raison des multiples pressions subies par cette population.

Discoglossus sardus*, Discoglosse sarde (pop. de Corse)*LC**

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

La population corse du Discoglosse sarde est très présente sur la côte orientale de l'île, elle va également coloniser des marais intérieurs. C'est le seul territoire où l'espèce est encore commune. En Corse, *Discoglossus sardus* subit une dégradation de ses habitats en raison de l'urbanisation du littoral, du pompage et de la pollution des eaux, la disparition des zones humides côtières, l'aménagement des berges, les incendies, le changement climatique (accentuation de la température, modification du régime des pluies). **Aucun des seuils des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint et l'espèce se classe LC, sa tendance de population est à la diminution**. Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

***Hyla meridionalis*, Rainette méridionale**

LC

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

La Rainette méridionale est une espèce de plaine et de plateaux peu élevés, atteignant 800 m d'altitude. Ubiquiste, elle se rencontre dans toutes sortes de zones humides, littorales ou continentales, d'eau douce voire saumâtre, et peut même s'accommoder de l'urbanisation. Elle est affectée par les incendies, la destruction de ses habitats, en particulier dans les vallées alluviales, le changement climatique (accentuation de la température). Ses effectifs sont en baisse en Aquitaine, probablement en raison de la prédation par les écrevisses introduites. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant rempli et l'espèce se classe LC, sa tendance de population est à la diminution.** Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

***Hyla sarda*, Rainette sarde**

LC

Changement de catégorie : PC | Tendance : inconnue

La Rainette sarde est présente en France seulement en Corse. Elle se rencontre depuis le bord de mer jusqu'à une altitude de 800 m en général, mais est signalée exceptionnellement jusqu'à 1743 m (lac de Nino). Assez tolérante, cette espèce occupe une large gamme de milieux, aussi bien forestiers que sur sol sableux sur le littoral. Très présente dans les marais littoraux et les embouchures de fleuves, elle exploite aussi des habitats aquatiques artificiels (retenues de barrage, bassins...). **Aucun des seuils des critères de la Liste rouge n'est atteint et l'espèce se classe LC, sa tendance de population est inconnue.** Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

***Pelodytes punctatus*, Pélodyte ponctué**

LC

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

Le Pélodyte ponctué est une espèce de plaine de milieux ouverts, pouvant exceptionnellement atteindre une altitude de 1500 m dans les Alpes. L'espèce utilise une grande variété de milieux aquatiques pour sa reproduction, les mares d'eau temporaires ou permanentes, naturelles ou artificielles, aussi bien que les cours d'eau circulante richement végétalisés (petites rivières et ruisseaux) jusqu'au marais de bord de mer (eau saumâtre) dans l'ouest de la France. La responsabilité conservatoire de la France est forte, car elle possède au moins 50 % de la population mondiale. Le Pélodyte ponctué subit d'importantes menaces sur le littoral, des Hauts-de-France à la Bretagne : érosion, submersion, biseau salé (biotopes de plus en plus saumâtres dans les milieux dunaires ou les estuaires), activités touristiques sur le littoral et aménagements qui les accompagnent. Les menaces sont également importantes dans les fonds de vallées (notamment dans le Bassin de la Seine) en raison de l'artificialisation (urbanisation, drainage/agriculture, carrière/sablière...). Il est vulnérable aux sécheresses qui s'accroissent en raison du changement climatique. L'espèce peut également subir la surprédation de poissons lorsqu'ils sont introduits dans les mares permanentes. **La tendance de l'espèce est ainsi à la diminution mais les seuils des critères de la Liste rouge ne sont pas atteints à l'échelle nationale.** Elle se classe donc dans la catégorie LC en France hexagonale bien que les catégories de menace soient plus élevées dans la plupart des régions, à l'exception du sud de la France. Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

***Pelophylax kl. grafi*, Grenouille de Graf**

LC

Changement de catégorie : NVc | Tendance : diminution

La Grenouille de Graf est une espèce subendémique dont l'aire de répartition se partage entre la France et l'Espagne. Les habitats exploités sont assez proches de ceux de la Grenouille de Pérez (habitats aquatiques plutôt de faible profondeur et richement végétalisés, jusqu'à 600 m d'altitude), avec une

préférence pour les marais peu profonds. L'espèce exploite aussi les mares de garrigue isolées, ainsi que certains cours d'eau en climat méditerranéen. Elle est très commune malgré des déclin dans la marge du montpelliérain et sur le littoral. Elle est en compétition avec la Grenouille rieuse pour les habitats et les ressources, cette dernière voyant sa répartition s'étendre en France. L'habitat de la Grenouille de Graf disparaît ou se dégrade également du fait de l'urbanisation du littoral, la pollution des eaux (liée par exemple à la démoustication), le changement climatique (accentuation de la température, modification du régime des pluies). Les réductions d'effectifs n'atteignent cependant pas le seuil du critère A de 20 % et aucun autre des critères de la Liste rouge n'est rempli. **L'espèce se classe ainsi en LC et sa tendance de population est à la diminution.** Sa catégorie de menace est passée de NT en 2015 à LC en 2026, en raison d'une amélioration des connaissances.

***Pelophylax perezii*, Grenouille de Pérez**

Changement de catégorie : NVc | Tendance : diminution

LC

La Grenouille de Pérez est une espèce connue de la partie sud et sud-ouest de la France, où elle atteint une altitude jusqu'à 600 m. On la rencontre principalement dans des habitats aquatiques plutôt de faible profondeur et richement végétalisés. L'espèce est affectée par l'expansion de la Grenouille rieuse (*P. ridibundus*), très prononcée dans le Sud. Le changement climatique (accentuation de la température, modification du régime des pluies) constitue également une menace pour cette espèce. Il existe des preuves de déclin dans la marge du montpelliérain et sur le littoral. Les réductions d'effectifs n'atteignent cependant pas le seuil du critère A de 20 % et aucun autre des critères de la Liste rouge n'est rempli. **L'espèce se classe ainsi LC et sa tendance de population est à la diminution.** Sa catégorie de menace est passée de NT en 2015 à LC en 2026, en raison d'une amélioration des connaissances.

***Pelophylax ridibundus*, Grenouille rieuse**

Changement de catégorie : PC | Tendance : inconnue

LC

La Grenouille rieuse se rencontre depuis le niveau de la mer jusqu'à 950 m d'altitude en Lozère. Cette espèce exploite presque tous les habitats aquatiques ensoleillés, naturels ou artificiels, à l'exception des cours d'eau torrentueux. Elle évite toutefois les zones de faible profondeur richement végétalisées, colonisées par d'autres taxons congénériques. Une grande partie des individus sont issus d'introductions d'origine humaine, **mais une lignée indigène serait présente dans le nord-est de la France, raison pour laquelle nous évaluons ce taxon pourtant majoritairement introduit ailleurs dans l'Hexagone.** La distinction entre individus indigènes et individus introduits est très compliquée, néanmoins **aucun des critères de la Liste rouge n'est rempli et l'espèce se classe LC. Sa tendance de population est inconnue.** La catégorie de menace est similaire à celle évaluée en 2015.

***Rana dalmatina*, Grenouille agile**

Changement de catégorie : PC | Tendance : stable

LC

La Grenouille agile est rare au-delà de 600 m d'altitude, mais est connue pour atteindre 1100 m dans les Alpes du Nord. On la rencontre dans et en lisière des forêts de feuillus, dans les vallées alluviales. Elle est aussi très fréquente dans les zones humides et dans les prairies. Sa situation n'est pas inquiétante et elle progresse dans le nord de la France. **Aucun des seuils des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint et l'espèce se classe LC, sa tendance de population est stable.** Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

***Euproctus montanus*, Euprocte de Corse**

Changement de catégorie : PC | Tendance : inconnue

LC

L'Euprocte de Corse est un amphibien endémique de Corse. Il se rencontre du bord de la mer jusqu'à 2289 m d'altitude, dans la plupart des cours d'eau, sauf les grandes rivières, à priori. Il est également présent dans la plupart des lacs naturels ou artificiels, aussi bien en forêts de feuillus, de conifères qu'en zones de maquis ou artificielles (cultures et pâturages). Il existe un risque futur de contamination par un pathogène, mais celui-ci n'étant pas installé en Corse, il ne constitue pas pour le moment une menace avérée qui pourrait augmenter le risque de disparition de l'espèce. Le changement climatique, en perturbant le régime hydrique des torrents est quant à lui une forte préoccupation pour l'espèce. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint et l'espèce se classe LC avec une tendance de population inconnue.** Cette catégorie est similaire à celle de 2015.

***Ichthyosaura alpestris*, Triton alpestre**

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

LC

Le Triton alpestre peut atteindre jusqu'à 2400 m d'altitude dans les Alpes. Il utilise toute sorte de point d'eau, même de petite taille (ornières). Ce triton est plus spécifiquement un habitant des lacs d'altitude. L'arrachage des haies, le busage des fossés et la mise en culture de masse affectent cette espèce. En montagne, les opérations d'alevinage (salmonidés) sont une menace sérieuse pour cette espèce, comme pour les urodèles en général. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant rempli et l'espèce se classe LC, sa tendance de population est à la diminution.** Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

***Lissotriton helveticus*, Triton palmé**

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

LC

Le Triton palmé est une espèce de plaine, qui se raréfie au-delà de 1000 m. Il atteindrait néanmoins 2400 m dans les Pyrénées. L'espèce se reproduit dans une grande diversité de pièces d'eau naturelles ou artificielles, elle exploite aussi les rivières à faible courant. Les haies et lisières forestières constituent son habitat terrestre de prédilection. Les pressions qui l'affectent sont l'alevinage, la dégradation de la qualité de l'eau, la disparition des zones humides, l'artificialisation et l'uniformisation des milieux (busage des fossés, disparition des haies). Le maintien de sites aquatiques exempts de poisson prédateurs est une condition *sine qua none* à la reproduction de l'espèce et donc à sa conservation à long terme. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant rempli et l'espèce se classe LC, sa tendance de population est à la diminution.** Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

***Salamandra corsica*, Salamandre de Corse**

Changement de catégorie : NVm | Tendance : inconnue

LC

La Salamandre de Corse est un amphibien endémique de Corse. Elle se rencontre du niveau de la mer jusqu'à 1890 m d'altitude, mais apprécie plus spécialement l'étage montagnard. On la trouve dans tout type de forêt, mais plus spécifiquement dans les forêts de feuillus, à hêtres et châtaigniers. Il existe un risque futur de contamination par un pathogène *Batrachochytrium salamandrivorans*, mais celui-ci n'étant pas installé en Corse, il ne constitue pas pour le moment une menace avérée qui pourrait augmenter le risque de disparition de l'espèce. La Salamandre de Corse se trouve également dans des secteurs qui subissent la pollution d'origine agricole, les sécheresses liées au changement climatique, la gestion forestière parfois défavorable à l'espèce. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint et l'espèce se classe LC avec une tendance de population inconnue.** Le

changement de catégorie (de NT en 2015 à LC en 2026) est dû à une différence d'interprétation de la méthodologie.

***Salamandra salamandra*, Salamandre tachetée**

LC

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

La Salamandre tachetée se rencontre du niveau de la mer jusqu'à 2300 m d'altitude dans les Pyrénées. Elle est peu présente dans les forêts de résineux et à l'inverse, apprécie particulièrement les forêts de feuillus ou mixtes. Commune, des déclins à l'échelle de plusieurs régions sont néanmoins observés comme en Bretagne et en Normandie. Elle subit notamment la régression du bocage et des habitats aquatiques, la pollution de l'eau, les collisions routières et les sécheresses liées au changement climatique. Il existe un risque futur de contamination par un pathogène *Batrachochytrium salamandrivorans*, en particulier dans le nord de la France, ce champignon étant présent en Belgique. Les réductions d'effectifs n'atteignent cependant pas le seuil du critère A de 20 % et aucun autre des critères de la Liste rouge n'est rempli. **L'espèce se classe ainsi LC, sa tendance de population est à la diminution.** Cette catégorie est similaire à celle évaluée en 2015.

Reptiles terrestres

Mauremys leprosa, Émyde lépreuse

EN

Critères : B(1+2)ab(iii) | Changement de catégorie : Vd | Tendance : inconnue

L'Émyde lépreuse est une espèce de tortue que l'on rencontre en France en Occitanie (principalement Pyrénées-Orientales). Elle a bénéficié d'un Plan National d'Actions entre 2012 et 2016. Elle occupe un habitat de plaines agricoles et est très localisée sur des linéaires de rivière et des stations de lagunage, pour **une zone d'occupation totale inférieure à 500 km² et une zone d'occurrence inférieure à 5000 km²**. Elle se rencontre jusqu'à 300 m d'altitude, dans les pièces d'eau temporaires (vasques rocheuses) ou au contraire dans de profondes gravières. Les effectifs se répartissent en 12 populations mais seuls les 4 gros noyaux de population, représentant environ 50 % de la population globale, sont a priori viables. Les petits noyaux sont très fragiles, et il existe de nombreux obstacles à la circulation de l'espèce entre eux. L'urbanisation et les terres agricoles de viticulture et d'arboriculture accentuent cette fragmentation. Les populations de l'Émyde lépreuse sont ainsi considérées comme **sévèrement fragmentées**. Cette espèce est menacée par la **dégradation de son habitat** liée au changement climatique (modification de l'hydrologie de ses habitats), à l'urbanisation, aux voies de communication (routes), à l'intensification de l'agriculture (tension sur la ressource en eau du fait notamment de l'irrigation des vignes), aux prélèvements d'eau dans les nappes et dans les cours d'eau (pour remplir des piscines etc...), aux incendies, au curage des cours d'eau et fossés. L'Émyde lépreuse est également affectée par l'introduction d'autres espèces du genre *Mauremys* qui sont capturées en Espagne, Afrique etc. puis relâchées, entraînant des risques d'hybridation. Elle est également l'objet de captures volontaires ou involontaires, est victime de collisions routières, et est prédatée par des espèces introduites comme le vison d'Amérique, les tortues exotiques... Sur la base de son aire de répartition réduite, de la fragmentation sévère de ses populations et des menaces citées précédemment, *Mauremys leprosa* se classe **EN** sur la base des critères **B(1+2)ab(iii)**. Il n'est cependant pas possible de préciser l'évolution des effectifs, et **la tendance actuelle de la population nationale est inconnue**. Il s'agit **d'une dégradation véritable de la catégorie de menace de l'espèce** (de VU en 2015 vers EN en 2026) en raison de l'augmentation des pressions subies par l'espèce.

Iberolacerta aranica, Lézard du Val d'Aran

EN

Critères : B(1+2)ab(iii) | Changement de catégorie : PC | Tendance : inconnue

Le Lézard du Val d'Aran est un reptile subendémique, localisé dans les Pyrénées en France et en Espagne. Il se rencontre au niveau de l'étage alpin des Pyrénées centrales, entre 1600 et 2880 m d'altitude. Rupicole, ce lézard n'occupe que les habitats rocheux (pelouses parsemées de pierriers, cônes d'éboulis, talus morainiques, crêtes et parois fissurées). Un PNA de 2013 à 2017 a permis d'améliorer notablement les connaissances sur les espèces de lézards pyrénéens. Au vu de son habitat, l'espèce n'est pas affectée directement par les activités anthropiques. Néanmoins, elle est sensible aux changements environnementaux et il est prévu un **déclin continu de son habitat** en raison de l'augmentation des températures conjuguée avec une diminution des précipitations, liées au changement climatique. **Son aire de distribution est réduite (EOO < 200 km², AOO < 200 km²)** et, au vu de la menace du changement climatique, **moins de 5 localités** sont retenues pour cette espèce. Il a également été examiné la fragmentation sévère des populations de l'espèce mais celle-ci est naturelle et est peu susceptible d'augmenter son risque de disparition, ce critère n'est donc pas retenu. Il a également été discuté de la réduction des effectifs liée au changement climatique, mais celle-ci n'est pas suffisamment quantifiée pour retenir le critère A. En conclusion, du fait de son aire de répartition réduite, d'un déclin continu prévu de son habitat lié au changement climatique et d'un nombre de localités inférieur à cinq, le Lézard du Val d'Aran est classé **EN** sur la base des critères **B(1+2)ab(iii)**, **sa tendance de population est inconnue**. La catégorie de menace de l'espèce reste similaire entre 2015 et 2026.

Iberolacerta aurelioi, Lézard d'Aurélio**EN**

Critères : B(1+2)ab(iii) | Changement de catégorie : PC | Tendance : inconnue

Le Lézard d'Aurélio est un reptile subendémique, localisé dans les Pyrénées en France et en Espagne. C'est une espèce de l'étage alpin des Pyrénées centrales, qui se rencontre entre 1900 et 3100 m d'altitude. Rupicole, ce lézard n'occupe que les habitats rocheux fragmentés (pelouses parsemées de pierriers, cônes d'éboulis, talus morainiques, crêtes et parois fissurées). Un PNA de 2013 à 2017 a permis d'améliorer notablement les connaissances sur les espèces de lézards pyrénéens. Au vu de son habitat, l'espèce n'est pas affectée directement par les activités anthropiques (pas de pistes de ski, pas d'impact du pastoralisme). Néanmoins, elle est sensible aux changements environnementaux, probablement de façon encore plus prononcée que le Lézard du Val d'Aran. Il est ainsi prévu un **déclin continu de son habitat** en raison de l'augmentation des températures conjuguée avec une diminution des précipitations, liées au changement climatique. Son aire de distribution est réduite (**EOO < 200 km², AOO < 200 km²**) et, au vu de la menace du changement climatique, moins de 5 localités sont retenues pour cette espèce. Il a également été examiné la fragmentation sévère des populations de l'espèce mais celle-ci est naturelle et est peu susceptible d'augmenter son risque de disparition, ce critère n'est donc pas retenu. La réduction des effectifs liée au changement climatique a été discutée, mais celle-ci n'est pas suffisamment quantifiée pour retenir le critère A. En conclusion, du fait de son aire de répartition réduite, d'un déclin continu prévu de la qualité de son habitat lié au changement climatique et d'un nombre de localités inférieur à cinq, le Lézard d'Aurélio est classé **EN** sur la base des critères **B(1+2)ab(iii)**, sa **tendance de population est inconnue**. La catégorie de menace de l'espèce reste similaire entre 2015 et 2026.

Vipera seoanei, Vipère de Seoane**EN**

Critères : B(1+2)ab(iii,v) | Changement de catégorie : Vd | Tendance : diminution

La Vipère de Seoane est un reptile indigène de France hexagonale qui se rencontre de la plaine jusqu'à 1160 m d'altitude. Elle occupe une gamme variée d'habitats naturels (landes, éboulis, tourbières) ou artificiels (haies, lisières, murets de pierres sèches). Elle est très localisée dans le Sud-Ouest (**EOO < 2000 km², AOO < 200 km²**). Elle semble avoir disparu de plusieurs stations historiques ou ne subsiste par ailleurs que sous forme de populations relictuelles (populations du littoral par exemple). Il existe une **diminution des effectifs** également au sein des populations importantes, comme en forêt d'Iraty. Ces disparitions sont liées aux aménagements (urbanisation, parking), au dérangement (tourisme, curiosité naturaliste), ainsi qu'au changement climatique. La Vipère de Seoane a en effet besoin d'humidité mais les étés deviennent de plus en plus chauds et secs. Ses habitats sont de plus détruits ou dégradés par les brûlis et les défrichements. Les principales populations qui subsistent se trouvent sur des zones de crête et il n'y a plus d'échanges significatifs entre elles, ce qui a été exacerbé par les aménagements. **La fragmentation sévère** est donc un critère retenu dans l'évaluation. Au vu de son aire de répartition réduite, **du déclin continu de la qualité de son habitat et de ses effectifs**, ainsi que de la fragmentation sévère, l'espèce se classe **EN** sur la base des critères **B(1+2)ab(iii,v)**. **Sa tendance de population est à la diminution**. Il s'agit d'une **dégradation véritable de la catégorie de menace** de l'espèce (de VU en 2015 vers EN en 2026) en raison de l'augmentation des pressions subies par l'espèce.

Vipera ursinii, Vipère d'Orsini**EN**

Critères : B(1+2)ab(iii,v) | Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

La Vipère d'Orsini est un reptile indigène de France hexagonale connu de la région PACA. Elle se rencontre aux étages montagnards et subalpins, entre 900 et 2200 m d'altitude. C'est basiquement une

espèce de milieu steppique, elle fréquente exclusivement les pelouses calcaires, souvent pourvues de Genévriers nains, et toujours avec des zones d'affleurements rocheux munis d'anfractuosités qui lui servent d'abris. Son aire de répartition est restreinte (**AOO < 500 km², EOO < 5000 km²**) et les suivis de populations ont permis de mettre en évidence des **diminutions des effectifs** sur plusieurs stations comme sur le Mont Ventoux. Des stations sont également en meilleur état et se maintiennent. **L'habitat de la Vipère d'Orsini se dégrade** en raison de la fermeture du milieu, des feux pastoraux, de l'aménagement et de la gestion des stations de tourisme, de la surfréquentation des zones où elle se trouve liée aux activités sportives, du changement climatique (modification de l'hygrométrie, nouveaux prédateurs, changements phénologiques). Elle subit également des destructions directes. L'espèce est considérée **sévèrement fragmentée**, les échanges très faibles entre noyaux de populations ne lui permettant pas de recoloniser les stations en cas d'extinction locale. Sur la base de son aire de répartition restreinte, du déclin continu de la qualité des habitats et des effectifs, de la fragmentation sévère qui affecte l'espèce, *Vipera ursinii* se classe **EN** sur la base des critères **B(1+2)ab(iii,v)**. La **tendance de population est à la diminution**. La catégorie de menace de l'espèce reste similaire entre 2015 et 2026.

***Iberolacerta bonnali*, Lézard de Bonnal**

VU

Critères : *B(1+2)ab(iii)* | Changement de catégorie : *PC* | Tendance : *inconnue*

Le Lézard de Bonnal est un reptile subendémique de France et d'Espagne, localisé dans les Pyrénées. C'est une espèce de l'étage alpin des Pyrénées centrales, qui se rencontre entre 1500 et 3500 m. **Son AOO est inférieure à 1000 km² et son EOO inférieure à 5000 km²**. Rupicole, ce lézard n'occupe que les habitats rocheux fragmentés (pelouses parsemées de pierriers, cônes d'éboulis, talus morainiques, crêtes et parois fissurées). Cette espèce fait l'objet de suivis, qui montrent des stations avec une baisse des effectifs alors que d'autres augmentent. Malgré la présence de nombreuses stations de ski, l'espèce semble adaptée aux pressions anthropiques. La menace principale est celle du changement climatique et notamment une augmentation des températures conjuguée avec une diminution des précipitations. Le Lézard de Bonnal pourrait de plus être potentiellement prédaté par des serpents (Coronelle lisse) et d'autres espèces qui remontent en altitude du fait du changement climatique. L'arrivée future de pathogènes liée au changement climatique est également suspectée. Au vu de ces menaces et de la répartition de l'espèce, il est retenu **un nombre de localités entre 5 et 10 ainsi qu'un déclin continu de la qualité de son habitat**. L'espèce se classe **VU** sur la base des critères **B(1+2)ab(iii)**, sa tendance de population est inconnue. La catégorie de menace de l'espèce reste similaire entre 2015 et 2026.

***Testudo hermanni*, Tortue d'Hermann**

VU

Critères : *B(1+2)ab(iii,v)* | Changement de catégorie : *PC* | Tendance : *diminution*

La Tortue d'Hermann est présente depuis le bord de mer jusqu'à 700 m d'altitude, dans la plupart des formations végétales méditerranéennes. L'espèce se complait en particulier dans des assemblages d'habitats ni trop ouverts ni trop fermés. Il existe 2 populations aux situations contrastées en Provence et en Corse. En Corse, ce sont surtout les boisements clairs de chêne-liège en alternance avec des oliveraies et des pâtures. En Provence, elle fréquente surtout les mosaïques d'habitats où alternent pelouses, végétations arbustives et forêts. On peut aussi la trouver dans des vignes en exploitation. La population varoise étant dans une situation préoccupante il a été choisi de l'évaluer en plus de l'espèce (mais pas la population Corse). L'espèce a au total une **EOO inférieure à 20 000 km² ainsi qu'une AOO inférieure à 2000 km²**. Elle est en situation de **fragmentation sévère dans le Var**, la majeure partie de la population se situant dans des fragments d'habitats trop petits pour maintenir une population viable et avec très peu de possibilités d'échange entre eux. **Ses effectifs et la qualité de son habitat sont de plus en déclin continu** en raison de la fermeture des milieux, des incendies, des débroussailllements, de l'intensification agricole (remise en culture de vignobles), des prélèvements directs en milieu naturel, de la prédation par les chiens, et ponctuellement par des collisions routières.

La Tortue d'Hermann se classe **VU** sur la base des critères **B(1+2)ab(iii,v)** et sa **tendance de population est à la diminution**. Sa catégorie est donc similaire à l'évaluation de 2015.

Testudo hermanni, Tortue d'Hermann (pop. du Var)

EN

Critères : *B(1+2)ab(iii,v)* |, *Changement de catégorie : PC* | *Tendance : diminution*

La Tortue d'Hermann est présente depuis le bord de mer jusque 700 m d'altitude, dans la plupart des formations végétales méditerranéennes. L'espèce se complait en particulier dans des assemblages d'habitats ni trop ouverts ni trop fermés. En Provence, elle fréquente surtout les mosaïques d'habitats où alternent pelouses, végétation arbustive et forêts. On peut aussi la trouver dans des vignes en exploitation. **La population de Provence (Var)** étant dans une situation préoccupante il a été choisi de l'évaluer en plus de l'espèce. Cette population a une **EOO inférieure à 5000 km² ainsi qu'une AOO inférieure à 500 km²**. Elle est en situation de **fragmentation sévère**, la majeure partie de la population se situant dans des fragments d'habitats trop petits pour maintenir une population viable et avec très peu de possibilités d'échange entre eux. **Ses effectifs et la qualité de son habitat sont de plus en déclin continu** en raison de la fermeture des milieux, des incendies, des débroussailllements, de l'intensification agricole (remise en culture de vignobles), des prélèvements directs en milieu naturel, de la prédation par les chiens, et ponctuellement par des collisions routières. La population de Provence de la Tortue d'Hermann se classe **EN** sur la base des critères **B(1+2)ab(iii,v)** et sa **tendance de population est à la diminution**. Sa catégorie est donc similaire à l'évaluation de 2015.

Vipera berus, Vipère péliade

VU

Critères : *A4abc* |, *Changement de catégorie : PC* | *Tendance : diminution*

La Vipère péliade se rencontre jusqu'à 1600 m dans le Massif central. Elle apprécie les milieux bocagers, les landes et les forêts claires. Elle est également fréquente dans des milieux plus humides (tourbières notamment). Cette espèce est très sensible au changement climatique. Elle est suivie dans plusieurs régions françaises avec parfois des déclinés marqués, comme dans le Cotentin. Les populations du massif du Mont Lozère, qui matérialisent la limite sud-ouest de l'espèce, sont particulièrement exposées au changement climatique et paraissent accuser une régression notable ces dernières années. Dans la base de données du Parc National des Cévennes par exemple, l'espèce n'est notée que quatre fois durant toute la décennie 2010-2020. En Normandie, elle n'a plus été revue depuis plus de 20 ans dans près de 50 % des mailles de 10 km² où elle était connue. Au total, en considérant un temps de génération d'environ 10 ans, il est estimé **une régression supérieure à 30 % à l'échelle nationale sur une période de 30 ans incluant le passé et le futur**. Les menaces pouvant expliquer cette réduction sont le changement climatique (l'espèce est sensible à la hausse des températures et subit l'assèchement des landes et des tourbières), la restauration de tourbières lorsque cela détruit l'habitat de l'espèce, la simplification des milieux due aux évolutions agricoles, la dégradation du bocage, l'introduction de faisans pour la chasse (prédation), la prolifération des sangliers (prédation, destruction de l'habitat), la raréfaction des surfaces de prairies permanentes et des petites zones humides associées, ainsi que des haies, la fragmentation de l'habitat, la destruction directe (peur du serpent, collisions routières notamment), la gestion des bords des infrastructures linéaires (routes, pistes cyclables). Du fait de la réduction de ses effectifs, l'espèce se classe **VU** sur la base des **critères A4abc** et sa **tendance de population est à la diminution**. La catégorie de menace de l'espèce reste similaire entre 2015 et 2026.

***Lacerta agilis*, Lézard des souches**

NT

Critères : pr. A2abc+4abc | Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

Le Lézard des souches se rencontre à des altitudes proches du niveau de la mer jusqu'à 2330 m dans les Alpes-Maritimes. L'espèce fréquente les landes sur sables acides et les pelouses calcicoles denses. On peut aussi la rencontrer dans un contexte boisé clair, le long des haies et des chemins, et aussi sur des collines sèches calcaires. Elle peut également se trouver dans certaines tourbières. Les situations selon les régions ont amené à des classements RE (Nord-Pas-de-Calais), CR (Pays de la Loire), EN (Normandie), NT (Grand Est) ou DD (Bourgogne). Il est par exemple à noter que l'espèce a disparu de 46 % des mailles où elle était recherchée en Normandie. L'espèce est menacée par les changements climatiques entraînant des sécheresses plus fréquentes et plus longues, Boyer *et al.* (2023) ont ainsi montré que *Lacerta agilis* est susceptible de perdre 16% de ses habitats à l'horizon 2060, et jusqu'à 60% à l'horizon 2080 selon le scénario RCP8.5 du GIEC. Le Lézard des souches est par ailleurs affecté par la perte d'habitats, la fermeture des habitats thermophiles, la simplification des paysages. Il est à noter en particulier la disparition des pâtures extensives plus ou moins enfrichées au profit de prairies monospécifique pour les besoins de l'élevage intensif (Aubrac, Viadène, Margeride, etc.). Au vu de ces menaces il est estimé **une réduction des effectifs supérieure à 20 % sur une période de 15 à 21 ans (3 générations), dans le passé mais aussi sur un intervalle de temps incluant le passé et le futur**. Cette réduction justifie une catégorie **NT sur la base des critères pr. A2abc+4abc et une tendance de population à la diminution**. Cette catégorie est similaire à celle de 2015.

***Lacerta agilis garzoni*, Lézard des souches de Garzon**

LC

Changement de catégorie : NVc | Tendance : stable

Le Lézard des souches de Garzon est une sous-espèce subendémique localisée dans les Pyrénées. Elle est liée aux étages montagnards et subalpins. Elle a tout le secteur alpin pour progresser face au changement climatique. C'est un taxon discret, qui pourrait être découvert dans d'autres vallons. Les pressions anthropiques sont peu nombreuses dans son aire de répartition. Aucun des critères de la Liste rouge n'est rempli et l'espèce se classe **LC**, sa tendance de population est **stable**. Il s'agit d'un changement non véritable de catégorie par rapport à l'évaluation de 2015 (de NT à LC), lié à l'amélioration des connaissances.

***Timon lepidus*, Lézard ocellé**

NT

Critères : pr. A4abc | Changement de catégorie : NVc | Tendance : diminution

Le Lézard ocellé se rencontre depuis le bord de mer jusqu'à 1550 m d'altitude. Il recherche spécifiquement les milieux ouverts ou peu arborés : les pelouses caillouteuses, maquis/garrigues, landes, coteaux calcaires et milieux dunaires végétalisés. On peut aussi le rencontrer dans des habitats artificiels, typiquement des zones de cultures traditionnelles (oliveraies, vignes etc.). Les situations régionales sont hétérogènes, avec des déclinés dans certains secteurs (populations insulaires de PACA, Lot, Dordogne) mais des augmentations dans d'autres. Ce n'est pas une espèce très difficile pourvu que le milieu soit bien chaud, bien ensoleillé et bien pelé, il est donc possible de supposer qu'elle ne sera que peu affectée par le changement climatique. Les menaces principales pour l'espèce sont la fermeture du milieu, les collisions routières et la disparition de son habitat du fait de l'urbanisation en zone péri-urbaine. Sur une période de 3 générations de l'espèce (**environ 15 ans**), **incluant le passé et le futur**, il est estimé **une réduction des effectifs supérieure à 20 %**, ce qui justifie sa classification dans la catégorie **NT** sur la base des critères **pr. A4abc**. La **tendance de population est à la diminution**. Cette catégorie est moins forte que lors de l'évaluation de 2015 (VU en 2015, NT en 2026), en raison d'une amélioration des connaissances sur l'espèce liée notamment à un PNA.

Zootoca vivipara, Lézard vivipare**NT**

Critères : pr. A2abc+4abc, Changement de catégorie : Vd | Tendance : diminution

Le Lézard vivipare se rencontre depuis le littoral jusqu'à 2500 m d'altitude dans les Alpes. Il peut occuper une grande variété d'habitats humides : lisière et intérieur de forêts hygrophiles, tourbières, landes humides, abords des ruisselets, de fossés humides et de marécages. Les situations selon les régions sont disparates, l'espèce est par exemple assez commune en Picardie, stable dans les Pyrénées et semble globalement se maintenir en forêt. Au contraire, les suivis dans les Landes de Gascogne montrent une disparition de 80 % des effectifs. De nombreuses stations sont aujourd'hui considérées éteintes, notamment en raison des incendies de 2022. Les suivis dans la presqu'île du Cotentin indiquent également des effondrements. En Normandie, le Lézard vivipare a disparu dans 25 % des mailles suivies, en particulier dans les secteurs les plus secs là où le réchauffement climatique est le plus marqué. Des disparitions sont également recensées dans le sud des Haut-de-France, dans le Haut-Doubs et Haut Jura, dans les Pays de la Loire. Les principales menaces que subit *Zootoca vivipara* sont le changement climatique, la dégradation du bocage dans l'ouest de la France, et la perte des habitats humides. De nombreux articles récents mettent d'ailleurs en évidence une très forte vulnérabilité du Lézard vivipare face au changement climatique. Au vu des déclin locaux et des menaces il est estimé **une réduction des effectifs supérieure à 20 % sur une période de 10 ans (3 générations), dans le passé mais aussi sur un intervalle de temps incluant le passé et le futur**. Cette réduction justifie une catégorie **NT sur la base des critères pr. A2abc+4abc et une tendance de population à la diminution**. Il s'agit d'une détérioration véritable de la catégorie de menace de l'espèce (de LC en 2015 à NT en 2026).

Zootoca vivipara lousiantzi, Lézard vivipare de Lantz**VU**

Critères : A2abc+4abc | Changement de catégorie : Vd | Tendance : diminution

Le Lézard vivipare de Lantz est une sous-espèce subendémique de France et d'Espagne, restreinte aux Pyrénées et au piémont pyrénéen. La population des plaines est en effondrement (diminution estimée de 80 % en Aquitaine), en lien avec la sécheresse, la diminution la plus marquée étant autour de Bordeaux, sans retour des populations après les sécheresses. Les analyses du programme Sentinelles du climat menées sur 12 sites du plateau landais ont montré une baisse de -11 % / an entre 2017 et 2025, et -93 % pour l'ensemble de la période. Les dernières analyses montrent que le facteur le plus explicatif est l'indice d'humidité des sols en lien direct avec le climat (sécheresses). Ce facteur doit aussi toucher à minima les populations orientales et de basses altitudes des Pyrénées. Les stations en altitude dans les Pyrénées sont quant à elles dans une situation plus stable. Les modélisations réalisées sur la Nouvelle-Aquitaine et celles en cours sur l'ensemble de la zone géographique couverte par *Zootoca vivipara lousiantzi* semblent montrer qu'en France la sous-espèce occupe une surface équivalente entre le plateau landais et la zone regroupant les Pyrénées et le Pays basque. Ainsi, la réduction des effectifs du plateau landais et la probable tendance à la diminution des stations à basse altitude des Pyrénées et du Pays basque permettent de justifier **une réduction des effectifs à l'échelle nationale supérieure à 30 % lors des 10 dernières années. Cette réduction devrait se poursuivre dans le futur** au vu de la trajectoire du changement climatique. La sous-espèce se classe ainsi **VU sur la base des critères A2abc+4abc, la tendance de population est à la diminution**. Il s'agit d'une dégradation véritable de la catégorie de menace du taxon (de LC en 2015 à VU en 2026) en raison des pertes importantes d'effectifs.

Natrix astreptophora, Couleuvre astreptophore**NT**

Critères : pr. A4abc, Changement de catégorie : E, Tendance : diminution

La Couleuvre astreptophore est une espèce de serpent localisée dans les Pyrénées-Orientales ou proche. Elle est menacée par les changements climatiques avec notamment des sécheresses

historiques ces dernières années, la salinisation de certains marais côtiers due à un moindre apport d'eau douce, la diminution des proies. Malgré un effort d'échantillonnage en augmentation, les observations récentes de l'espèce ont diminué. **Sur 18 ans** (3 générations de 6 ans), il est estimé que l'espèce devrait connaître une **réduction de ses effectifs supérieure à 20 % à la fois dans le passé et le futur**. L'espèce se classe **NT** sur la base des critères **pr. A4abc** et sa **tendance de population est à la diminution**. *Natrix astreptophora* est anciennement une sous-espèce de la couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*) qui est passée au rang d'espèce, il s'agit ainsi d'une nouvelle évaluation pour la Liste rouge nationale.

***Vipera aspis*, Vipère aspic**

NT

Critères : pr. A2abc+4abc | Changement de catégorie : Vd | Tendance : diminution

La Vipère aspic se rencontre jusqu'à 2930 m d'altitude dans les Pyrénées. Elle affectionne les terrains accidentés, les broussailles, les friches et les coteaux boisés. L'espèce apprécie particulièrement les haies en paysage bocager et les situations de lisières bien exposées. On peut aussi la trouver dans des endroits humides (tourbières en particulier), où elle recherche la fraîcheur en été, et même au bord de l'eau. Elle est affectée par l'arrachage des haies en lien notamment avec le remembrement, la destruction des murets en montagne, les destructions directes par l'Homme, la fermeture des milieux consécutivement à la déprise rurale, la fragmentation de ses populations. Les situations régionales diffèrent avec des catégories de LC (PACA) à EN (Pays de la Loire, Île-de-France), mais 10 des 12 évaluations régionales indiquent une catégorie menacée ou quasi menacée. Malgré des populations bastions comme dans les montagnes, l'espèce subit de très forts déclin en plaine et dans certaines régions (Ursenbacher *et al.* 2024). Au vu des déclin locaux et des menaces il est estimé **une réduction des effectifs supérieure à 20 % sur une période de 15 à 24 ans (3 générations), dans le passé mais aussi sur un intervalle de temps incluant le passé et le futur**. Cette réduction justifie une catégorie **NT sur la base des critères pr. A2abc+4abc et une tendance de population à la diminution**. Il s'agit d'une détérioration véritable de la catégorie de menace de l'espèce (de LC en 2015 à NT en 2026).

***Vipera aspis zinnikeri*, Vipère aspic de Zinniker**

NT

Critères : pr. A2abc+4abc | Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

La Vipère aspic de Zinniker s'observe dans le sud de la France, en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine. Elle est classée NT et VU, respectivement, dans les Listes rouges régionales de ces 2 régions. Bien qu'elle reste commune sur les reliefs plus ou moins rocheux des Pyrénées et du Massif central, elle a subi une très forte régression en plaine au cours des Trente Glorieuses. Cette régression se poursuit actuellement mais dans une moindre mesure. Ce serpent est menacé par la destruction de son habitat en plaine (haies etc...), la prédation par les sangliers, les brûlis dirigés, les conséquences du changement climatique (augmentation de l'intensité et de la fréquence des sécheresses). En montagne, elle est principalement affectée par la destruction directe. Au vu des déclin en plaine et des menaces il est estimé **une réduction des effectifs supérieure à 20 % sur une période de 17 ans (3 générations), dans le passé mais aussi sur un intervalle de temps incluant le passé et le futur**. Cette réduction justifie une catégorie **NT sur la base des critères pr. A2abc+4abc et une tendance de population à la diminution**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015.

***Anguis fragilis*, Orvet fragile**

LC

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

L'Orvet fragile se rencontre depuis le niveau de la mer jusqu'à 2000 m d'altitude dans les Pyrénées. On le trouve dans une vaste gamme d'habitats : toutes sortes de boisements, forêts sèches, de feuillus, de

résineux ou mixtes, forêts alluviales, et leurs lisières en particulier, mais aussi les landes et tourbières. Cette espèce se rencontre aussi fréquemment dans des habitats plus artificiels, des paysages bocagers, les abords des voies ferrées, les jardins de particuliers. La présence d'un couvert herbacé dense dans lequel elle peut circuler en toute discrétion est presque indispensable. Elle est commune en France malgré des disparitions locales en Aquitaine. L'Orvet fragile est encore trop fréquemment tué par confusion avec les serpents et par ignorance. Il est également prédaté par les animaux domestiques, meurt écrasé par la circulation routière, est tué par les tondeuses, rototelles etc. lors de l'entretien des espaces verts. Il est de plus victime des produits phytosanitaires. Ces menaces peuvent expliquer la **tendance à la diminution** des populations de cette espèce, même si elle est encore commune à l'échelle nationale et qu'aucun des seuils des critères de la Liste rouge n'est atteint. **L'espèce se classe ainsi LC**, tout comme en 2015.

***Anguis veronensis*, Orvet de Vérone**

LC

Changement de catégorie : NVca | Tendance : diminution

L'Orvet de Vérone est assez mal connu en France mais des travaux récents ont permis de mieux cerner sa répartition. Il partage probablement des habitats similaires à l'Orvet fragile et est susceptible de subir les mêmes menaces, notamment l'urbanisation. Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint à l'échelle nationale et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est à la diminution**. Le changement de catégorie (DD en 2015, LC en 2026) est lié à une amélioration des connaissances.

***Coronella austriaca*, Coronelle lisse**

LC

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

La Coronelle lisse se rencontre depuis le littoral (Pays basque) jusqu'à 2300 m d'altitude dans les Pyrénées. Elle occupe des habitats assez variés, naturels (landes, tourbières, zones d'éboulis et pierriers en montagne) ou artificiels (haies, talus et bords de voies ferrées, murets de pierres sèches, carrières). Les pressions que subit l'espèce sont l'abandon des pratiques agro-pastorales qui conduit à la fermeture de certains de ses habitats de prédilection, le remembrement avec l'arrachage des haies, la disparition du bocage, les destructions directes par l'Homme, le colmatage et la destruction des vieux murs, le comblement des anciennes carrières. Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint et l'espèce se **classe LC**, sa **tendance de population est à la diminution**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015.

***Coronella girondica*, Coronelle girondine**

LC

Changement de catégorie : PC | Tendance : inconnue

La Coronelle girondine se rencontre depuis le niveau de la mer jusqu'à 1250 m d'altitude dans les Pyrénées. Elle recherche surtout les habitats xériques plutôt ouverts naturels (dunes littorales, coteaux secs, landes, garrigues, pelouses, bois clairs) et artificiels (voies ferrées, murets de pierres sèches). Elle présente une certaine tolérance vis à vis de l'Homme, de sorte qu'on peut la trouver dans les jardins de particuliers, parfois même jusque dans le centre de grandes agglomérations. Les pressions qui l'affectent sont le trafic routier, les incendies, la prolifération des sangliers, les destructions directes par l'Homme, la perte d'habitats du fait de l'urbanisation croissante (sur le littoral en particulier). **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant rempli** et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est inconnue**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015.

***Hierophis viridiflavus*, Couleuvre verte et jaune**

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

LC

La Couleuvre verte et jaune se rencontre depuis le niveau de la mer, jusqu'à 1900 m d'altitude dans les Pyrénées. Ce serpent occupe de préférence les endroits secs, ensoleillés, broussailleux et rocheux, mais on peut aussi le rencontrer dans des habitats humides. Il fréquente aussi les sous-bois clairs et apprécie les lisières forestières. Les pressions qui l'affectent sont le trafic routier, la disparition de ses habitats par l'urbanisation, la fermeture des milieux du fait de la déprise rurale, l'agriculture intensive et la mécanisation qui l'accompagne. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint** et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est à la diminution**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015.

***Zamenis longissimus*, Couleuvre d'Esculape**

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

LC

La Couleuvre d'Esculape se rencontre jusqu'à 1500 m d'altitude, mais n'est réellement fréquente qu'en dessous de 800 m. Elle occupe les coteaux rocheux, les prairies, les bois et leurs lisières. Elle est aussi attirée par les anciennes bâtisses humaines, où elle trouve des conditions qui lui conviennent, sous les toits en particulier. Les pressions qui l'affectent sont le trafic routier, l'agriculture intensive, le remembrement, la destruction de ses habitats naturels de façon générale, le changement climatique (accentuation de la température, modification du régime des pluies). **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint** et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est à la diminution**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015.

***Zamenis scalaris*, Couleuvre à échelons**

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

LC

La Couleuvre à échelons se rencontre depuis le niveau de la mer jusqu'à 1000 m d'altitude. Elle apprécie les milieux secs, depuis les zones steppiques complètement dénudées, jusqu'aux milieux relativement boisés. Elle apprécie plus spécialement les mosaïques d'habitats hétérogènes, formées de bosquets, de maquis et de zones de cultures, mais peut se rencontrer dans presque tous les types d'habitat méditerranéen : zones dunaires littorales, bords d'étang, vignobles, zones buissonnantes, forêts claires, jusque dans des zones anthropisées. Elle est affectée par le trafic routier, la déprise agricole, qui s'accompagne de la fermeture des milieux. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint** et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est à la diminution**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015.

***Emys orbicularis*, Cistude d'Europe**

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

LC

La Cistude d'Europe se rencontre jusqu'à une altitude de 500 m et est inféodée aux milieux humides, bien que capable d'importants déplacements terrestres. Elle n'est pas liée à un type de milieu humide particulier, si bien que l'on peut dire qu'elle exploite l'eau libre, douce ou légèrement saumâtre, permanente ou temporaire, stagnante ou courante. Elle est affectée par de multiples menaces et notamment : la concurrence de tortues exotiques introduites, le ramassage d'individus comme animal de compagnie, la perte et l'altération des habitats aquatiques, la fragmentation de l'habitat en lien avec l'aménagement d'infrastructures de transport et le développement de l'urbanisation, la pisciculture intensive, les incendies, le changement climatique (accentuation de la température, intrusions salines, exposition aux vagues sur la frange littorale), la prédation par les sangliers, le vieillissement des populations. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint** à l'échelle nationale et

l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est à la diminution**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015.

***Hemmidactylus turcicus*, Gecko verruqueux**

LC

Changement de catégorie : PC | Tendance : stable

Le Gecko verruqueux est thermophile, littoral, et ne se rencontre qu'à basse altitude (record de 650 m sur le continent et 400 m en Corse). Il occupe les zones rocheuses, les falaises, les tas de pierres, les vieux murets ou anciens édifices (forts), et plus rarement les habitations récentes, parfois en ville. Il a toujours été peu abondant en Corse, sauf dans l'extrême sud de l'île (environs de Bonifacio) et dans une moindre mesure à la pointe nord du Cap Corse. Néanmoins, sa situation est stable et il pourrait être potentiellement favorisé par le réchauffement climatique. L'espèce subit la concurrence naturelle d'un autre Gecko, *Tarentola mauritanica*, beaucoup plus fréquent, devant lequel elle semble s'effacer. Les projets de construction et le développement des activités de loisirs et de tourisme sont susceptibles de mettre en péril les quelques populations connues. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint** et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est stable**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015.

***Algyroides fitzingeri*, Algyroïde de Fitzinger**

LC

Changement de catégorie : PC | Tendance : inconnue

L'Algyroïde de Fitzinger est une espèce discrète qui se rencontre depuis le bord de mer jusqu'à 1400 m d'altitude. Peu sélectif au niveau des habitats qu'il exploite, ce lézard peut se trouver aussi bien dans des milieux naturels (maquis, vieilles forêts mixtes, côtes rocheuses) qu'artificiels (zones cultivées, habitations humaines), où il recherche des supports rocheux. Les pressions qui l'affectent sont la multiplication des incendies, le changement climatique, qui pourrait à terme impacter cette espèce aux faibles besoins thermiques, potentiellement la prédation par les animaux domestiques, des chats en particulier. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint** et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est inconnue**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015.

***Archaeolacerta bedriagae*, Lézard de Bedriaga**

LC

Changement de catégorie : NVm | Tendance : inconnue

Le Lézard de Bedriaga est une espèce subendémique localisée en Corse et Sardaigne, qui se rencontre depuis le bord de mer jusqu'à 2710 m d'altitude, mais est principalement présente à des altitudes comprises entre 1000 et 2000 m. Ce lézard est strictement inféodé aux habitats rocheux naturels (éboulis, falaise, chaos rocheux), mais aussi artificiels (ponts, cabanes en pierres sèches), toujours dépourvus de végétation. Il n'existe actuellement pas de menace particulière, sauf pour certaines populations relictuelles de basse altitude et celle de l'îlot de Folaca, fragiles du fait de leur petitesse. L'aggravation du changement climatique ainsi que la perte d'habitats liée au développement d'infrastructures à destination du tourisme pourraient néanmoins fragiliser cette espèce dans le futur. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint** et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est inconnue**. Cette catégorie de menace est moins grave que celle de 2015 (changement de NT à LC), en raison d'une différence d'interprétation de la méthodologie. En effet il avait été considéré en 2015 que la population était sévèrement fragmentée, ce qui a permis un classement NT. Ce critère n'a cependant pas été retenu pour cette espèce lors de la réactualisation en 2026, afin de mieux prendre en compte la définition de la fragmentation sévère de la Liste rouge de l'UICN.

***Lacerta bilineata*, Lézard à deux raies**

Changement de catégorie : PC | Tendance : inconnue

LC

Le Lézard à deux raies se rencontre depuis le niveau de la mer et reste en dessous des 2000 m dans les Pyrénées. Ce lézard est basiquement une espèce qui recherche les habitats secs et ensoleillés, dunes, falaises, collines sèches, garrigues, zones buissonnantes et/ou rocailleuses. On le rencontre fréquemment en situation de lisières forestières, au bord des routes, dans les haies. Les pressions qui affectent cette espèce sont l'urbanisation qui la prive de ses habitats, la prédation par les animaux domestiques et le trafic routier. Les situations diffèrent selon les régions avec par exemple des déclin en Aquitaine, une catégorie Vulnérable dans le Grand Est, mais une catégorie LC dans d'autres régions comme la Bretagne, l'Auvergne-Rhône-Alpes, l'ancienne région Centre etc. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint** à l'échelle nationale et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est inconnue**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015.

***Podarcis liolepis*, Lézard catalan**

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

LC

Le Lézard catalan se rencontre depuis le niveau de la mer jusqu'à 1651 m d'altitude dans les Pyrénées. Ce lézard "méditerranéen" est très ubiquiste en l'absence du Lézard des murailles : il occupe alors tous les habitats, à l'exception des dunes littorales dépourvues de végétation et des zones trop boisées ; il peut aussi s'aventurer dans certains villages situés en zones de garrigues et occuper les plaines agricoles. En présence du Lézard des murailles, il se cantonne aux substrats rocheux. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est atteint** et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est à la diminution**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015.

***Podarcis muralis*, Lézard des murailles**

Changement de catégorie : PC | Tendance : inconnue

LC

Le Lézard des murailles se rencontre depuis le niveau de la mer jusqu'à 2500 m d'altitude dans les Pyrénées. L'espèce est très ubiquiste et opportuniste, elle colonise aussi bien les milieux naturels (des dunes littorales à la montagne et les bords de l'eau) qu'artificiels (bords de routes, de voies ferrées, jardins, murets de pierre, murs des vieux édifices, cimetières, jusqu'aux décharges). Elle est affectée par les pesticides, le rejointolement des vieux murs, la prédation par les animaux domestiques. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint** à l'échelle nationale et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est inconnue**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015.

***Podarcis tiliguerta*, Lézard tyrrhénien**

Changement de catégorie : PC | Tendance : inconnue

LC

Le Lézard tyrrhénien est une espèce subendémique corso-sarde qui se rencontre depuis le niveau de la mer, et ne semble pas dépasser les 1800 m d'altitude. Assez ubiquiste, elle occupe à peu près toutes les surfaces minérales naturelles et artificielles, du sable des plages jusqu'aux rochers de moyenne altitude, sauf en présence d'une espèce introduite compétitrice, *Podarcis siculus*, à laquelle elle "cède" sa place dans les zones ouvertes de basse altitude, et qui constitue la principale pression sur l'espèce. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint** à l'échelle nationale et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est inconnue**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015.

Psammodromus algirus*, Psammodrome algire*LC***Changement de catégorie : PC | Tendance : stable*

Le Psammodrome algire s'observe depuis le niveau de la mer jusqu'à 1200 m d'altitude. Il recherche les habitats chauds et secs : typiquement les garrigues buissonnantes de l'étage du chêne vert, les pinèdes, certains types de landes, ponctuellement les dunes littorales lorsqu'elles sont bien végétalisées. La progression de la forêt au dépend de la garrigue pourrait potentiellement lui être préjudiciable. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint** à l'échelle nationale et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est stable**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015.

Psammodromus edwardsianus*, Psammodrome d'Edwards*LC***Changement de catégorie : NVm | Tendance : diminution*

Le Psammodrome d'Edwards se rencontre depuis le niveau de la mer jusqu'à 1130 m d'altitude. L'espèce fréquente les dunes littorales et les terrains secs à végétation éparse (garrigues dégradées, pelouses rases avec affleurements rocheux). Elle est affectée par la perte d'habitat du fait de la déprise rurale (fermeture des milieux), la fragmentation et l'altération des habitats dunaires du fait des aménagements sur le littoral, les incendies. Plusieurs stations ont ainsi disparu. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint** à l'échelle nationale et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est à la diminution**. Cette catégorie de menace est moins grave que celle de 2015 (changement de NT à LC), en raison d'une différence d'interprétation de la méthodologie. En effet il avait été considéré en 2015 que la population était sévèrement fragmentée, ce qui a permis un classement NT. Ce critère n'a cependant pas été retenu pour cette espèce lors de la réactualisation 2026, afin de mieux prendre en compte la définition de la fragmentation sévère de la Liste rouge de l'UICN.

Malpolon monspessulanus*, Couleuvre de Montpellier*LC***Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution*

La Couleuvre de Montpellier se rencontre depuis le niveau de la mer jusqu'à 1500 m d'altitude. Ce serpent recherche typiquement les endroits assez secs : garrigues, maquis, boisements clairs, mais aussi les vergers plus ou moins à l'abandon, les bordures de vignes, les pentes rocailleuses bien exposées. Il peut s'aventurer en milieu urbanisé, dans les jardins, dans les parcs péri-urbains, tant que la pression humaine reste faible. L'espèce peut aussi se rencontrer dans les dunes sableuses, marais littoraux, dunes végétalisées (en Camargue). Les pressions que subit l'espèce sont les collisions routières, la perte d'habitat du fait de l'urbanisation galopante sur le littoral, mais aussi par la fermeture naturelle des milieux et donc le recul des garrigues ouvertes, son habitat de prédilection. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est atteint** et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est à la diminution**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015.

Natrix helvetica*, Couleuvre helvétique*LC***Changement de catégorie : PCt | Tendance : diminution*

La Couleuvre helvétique se rencontre depuis le niveau de la mer jusqu'à 2300 m d'altitude dans les Alpes. Elle fréquente une vaste gamme d'habitats, mais préfère les milieux humides (roselières, bords d'étangs, de mares, de ruisseaux, de rivières, de tourbières), qui abritent sa principale ressource alimentaire (amphibiens et poissons). On peut aussi la rencontrer loin de l'eau, en lisière forestière, dans des clairières, des carrières, des landes, des haies, des jardins, des zones de cultures, dans des murs de pierres, ou le long des voies ferrées. Elle est affectée par le trafic routier, l'altération et la

disparition des milieux humides, l'agriculture intensive, le remembrement. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est atteint** et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est à la diminution**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015 malgré un changement taxonomique, le taxon évalué en 2015 étant *Natrix natrix*.

***Natrix helvetica corsa*, Couleuvre helvétique corse**

NT

Critères : pr. B(1+2)b(iii) | Changement de catégorie : PCt | Tendance : inconnue

La Couleuvre helvétique corse est une sous-espèce de serpent endémique de Corse. Elle se rencontre depuis le niveau de la mer jusqu'à 1400 m d'altitude. L'espèce occupe les marais côtiers, les plans d'eau riches ou non en végétation, même saumâtres, et la plupart des cours d'eau. Elle est menacée par l'altération et la disparition des milieux humides, particulièrement sur la bande littorale avec l'urbanisation, le changement climatique (modification du régime des pluies). Au vu de ces menaces et de sa répartition **entre 10 et 20 localités** sont retenues pour ce taxon qui subit **un déclin continu de la qualité de son habitat**. Son EOO est inférieure à 10 000 km² et son AOO inférieure à 500 km². Elle se classe NT sur la base de la catégorie pr. B(1+2)b(iii), **sa tendance de population est inconnue**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015 malgré un changement taxonomique, le taxon évalué en 2015 étant *Natrix natrix corsa*.

***Natrix maura*, Couleuvre vipérine**

LC

Changement de catégorie : NVm | Tendance : diminution

La Couleuvre vipérine se rencontre depuis le niveau de la mer jusqu'à 1500 m dans les Pyrénées françaises. L'espèce est inféodée aux milieux aquatiques, naturels de préférence : marais, étangs, lacs, grandes mares, ruisseaux, rivières, et dans une moindre mesure, les bassins, fossés et canaux artificiels. Elle subit des pressions liées à l'altération et la perte des milieux humides, la prolifération de poissons allochtones (Perche soleil, Grémille), qui, avalés peuvent entraîner la mort par perforation de l'estomac. La Couleuvre vipérine est sensible au changement climatique et subit la fragmentation de son habitat, en particulier entre ses milieux de vie terrestres et aquatiques. L'état des populations est très contrasté selon les régions, elle reste par exemple commune en Méditerranée mais décline dans d'autres régions comme la Bretagne, l'Aquitaine, les Pays de la Loire, et en Franche-Comté où l'espèce est classée EN à l'échelle régionale. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint** à l'échelle nationale et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est à la diminution**. Cette catégorie de menace est moins grave que celle de 2015 (changement de NT à LC), en raison d'une différence d'interprétation de la méthodologie. En effet il avait été considéré en 2015 une réduction de 20 % dans le passé et le futur sur une période de 15 à 18 ans. Cependant l'utilisation du critère A requière une quantification étayée par des études, suivis etc. Il a été jugé lors de la mise à jour de 2026, que les connaissances sur cette espèce n'étaient en réalité pas suffisantes pour quantifier une réduction des effectifs.

***Tarentola mauritanica*, Tarente de Maurétanie**

LC

Changement de catégorie : PC | Tendance : augmentation

Le Tarente de Maurétanie se rencontre depuis le niveau de la mer jusqu'à 650 m d'altitude. Assez tolérante, cette espèce colonise tous les habitats rupestres de basse altitude, ouverts ou fermés. Commensale de l'Homme, cette espèce colonise aussi bon nombre de constructions humaines, jusqu'au cœur de grandes villes. En Corse, l'espèce colonise de nouvelles zones, en grande partie urbaines, et est en extension d'aire en altitude et vers le sud. Sur le continent, elle semble progresser vers le nord. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est atteint** à l'échelle nationale et l'espèce se

classe **LC**, sa **tendance de population est en augmentation**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015.

***Chalcides striatus*, Seps strié**

LC

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

Le Seps strié se rencontre depuis le niveau de la mer jusqu'à 1350 m d'altitude. Il apprécie les biotopes herbeux secs et denses (pelouses, friches, landes), plus ou moins arborés, et atteint l'étage subméditerranéen du Pin sylvestre et du Chêne pubescent, il fréquente aussi les jardins, les abords de cultures, les vergers d'oliviers et d'amandiers. Sur le littoral atlantique, les rares populations occupent les anciens cordons sableux et les pelouses sèches des hauts de falaises. Il est affecté par les traitements phytosanitaires, la pratique du brulis, la fermeture des milieux par disparition des troupeaux. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est cependant atteint** à l'échelle nationale et l'espèce se classe **LC**, sa **tendance de population est à la diminution**. Cette catégorie de menace est similaire à celle de 2015.

***Euleptes europaea*, Eulepte d'Europe**

LC

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

L'Eulepte d'Europe se rencontre jusqu'à 900 m d'altitude dans les Alpes-Maritimes et jusqu'à 1500 m en Corse. Il est inféodé aux milieux secs et rocaillieux (schistes et surtout granits en boules), recherchant en particulier les fentes étroites qui lui servent d'abris. **Deux populations** aux situations distinctes sont présentes **en région PACA et en Corse**. Alors qu'aucun des seuils des critères de la Liste rouge n'est rempli pour la population de Corse malgré une tendance à la diminution liée à l'urbanisation, celle en région PACA est en situation plus critique. Cette dernière a en effet subi des pertes de stations sur les petites îles de la région (par exemple l'île de Bendor) et est en situation de **fragmentation sévère**. **Son EOO est inférieure à 10 000 km² et son AOO inférieure à 500 km². Ses effectifs ainsi que la qualité de son habitat sont en déclin continu** en raison de l'urbanisation littorale, la surfréquentation de certaines îles, les incendies, la compétition voire la prédation par les tarentes introduites, la présence du Goéland leucophaea qui entraîne une modification de la végétation défavorable à l'Eulepte d'Europe. **La population de Provence se classe EN sur la base des critères B2ab(iii,v), sa tendance de population est à la diminution**. Il s'agit d'une détérioration véritable de la catégorie de menace liée à l'augmentation des pressions. **La population de Corse se classe quant à elle LC et sa tendance est à la diminution**, une catégorie similaire à 2015. En Corse, l'urbanisation est forte et l'espèce y est particulièrement sensible. Au vu de la tendance à la diminution de la population de Corse et du déclin de celle de Provence, **l'espèce se classe LC avec une tendance à la diminution à l'échelle de la France hexagonale**, une catégorie similaire à 2015.

***Euleptes europaea*, Eulepte d'Europe (pop. de Provence)**

EN

Critères : B2ab(iii,v) | Changement de catégorie : Vd | Tendance : diminution

L'Eulepte d'Europe se rencontre jusqu'à 900 m d'altitude dans les Alpes-Maritimes. La population de Provence a subi des pertes de stations sur les petites îles de la région (par exemple l'île de Bendor) et est en situation de **fragmentation sévère**. **Son EOO est inférieure à 10 000 km² et son AOO inférieure à 500 km². Ses effectifs ainsi que la qualité de son habitat sont en déclin continu** en raison de l'urbanisation littorale, la surfréquentation de certaines îles, les incendies, la compétition voire la prédation par les tarentes introduites, la présence du Goéland leucophaea qui entraîne une modification de la végétation défavorable à l'Eulepte d'Europe. **La population de Provence se classe EN sur la base des critères B2ab(iii, v), sa tendance de population est à la diminution**. Il s'agit d'une détérioration véritable de la catégorie de menace liée à l'augmentation des pressions.

***Euleptes europaea*, Eulepte d'Europe (pop. de Corse)**

Changement de catégorie : PC | Tendance : diminution

LC

L'Eulepte d'Europe se rencontre jusqu'à 1500 m en Corse. **Aucun des critères de la Liste rouge n'est rempli pour la population de Corse** malgré une tendance à la diminution liée à l'urbanisation. **La population de Corse se classe ainsi LC et sa tendance est à la diminution**, une catégorie similaire à 2015. En Corse l'urbanisation est forte et l'espèce y est particulièrement sensible.

Tortues marines

Dermochelys coriacea, Tortue luth

EN

Critères : A2b | Statut de présence : visiteuse régulière | Changement de catégorie : NVca |

Tendance : diminution

Cette espèce est régulièrement observée en Méditerranée, mais en faible nombre. Elle est beaucoup plus présente sur la façade Manche/Atlantique tant en pleine mer que sur le talus et le plateau continental ; elle est particulièrement observée dans les pertuis charentais où les individus provenant principalement de Guyane française et de Trinidad (Roden et al. 2017) viennent s'alimenter. L'espèce ne se reproduit pas sur les côtes de l'Hexagone. On peut signaler toutefois "une montée de Tortue luth observée dans le Finistère au début du mois de septembre 2019 indiquant une possible tentative de ponte" (Dell' Amico, com. pers 2025). Il existe quelques études protocolées en survol aérien (campagnes SAMM I & II, SCANS III, SPEE), ainsi que des études d'observations par bateau (campagnes MEGASCOPE notamment PELGAS et EVHOE). D'après ces survols, même espacés, il y a clairement une diminution d'abondance en façade Atlantique, malgré un effort d'observation qui reste constant. Cette diminution est aussi observée dans les données obtenues par bateau. Les espèces des deux façades appartiennent à la même Unité régionale de Gestion (RMU) Atlantique Nord-Ouest, dont l'évaluation est passée de VU à EN. Il existe en effet une diminution chiffrée dans cette RMU avec un passage de pontes régulières à l'absence d'événement de pontes dans certains sites (plus de 90% de perte). La population dans la ZEE française étant incluse dans celle de la RMU, la tendance observée à cette échelle est probablement la même au niveau national. Le temps de génération est estimé à 30 ans, soit un pas de temps pour le critère A de 90 ans. L'espèce a été évaluée en EN A2b au niveau de la RMU Atlantique Nord-Ouest avec une diminution de 60 % retenue. Comme pour l'évaluation au niveau de la RMU, on peut affirmer que la population présente dans la ZEE française (en zone d'alimentation, non de reproduction) présente **une diminution de la taille de sa population supérieure à 50 % sur 90 ans**, mais pas qu'elle soit supérieure à 80 %, ce qui justifie le classement de l'espèce en **EN A2b**. La **tendance de population est à la diminution**. Les menaces à l'origine de ce classement sont l'enchevêtrement (dans tout dispositif composé de cordes), les collisions avec les navires, l'ingestion de déchets marins, les activités récréatives, les énergies renouvelables en mer, la pollution acoustique, l'augmentation de la température liée au changement climatique. Par rapport à 2015, il s'agit d'un changement non véritable de catégorie depuis la catégorie DD vers une catégorie traduisant un risque de disparition, lié à une amélioration des connaissances.

Lepidochelys kempii, Tortue de Kemp

DD

Statut de présence : visiteuse régulière | Changement de catégorie : PC | Tendance : inconnue

Espèce peu fréquente dans les eaux hexagonales, mais néanmoins observée tous les ans ou presque, en faible nombre (<10). Cela justifie de considérer l'espèce en visiteuse régulière. L'Hexagone fait partie de la zone de vagabondage de la RMU (Unité Régionale de Gestion) Atlantique Nord-Ouest pour cette espèce. Au sein de cette RMU la population de Tortue de Kemp a pour statut "Faible menace, risque élevé". Ce sont très majoritairement de jeunes individus provenant tous du Golfe du Mexique, où l'espèce se reproduit exclusivement, qui se retrouvent bloqués par le froid dans les eaux européennes, en hypothermie ou avec des pneumonies, et qui arrêtent donc de s'alimenter. C'est le cas en Atlantique, mais aussi en Méditerranée française où sa présence est encore plus exceptionnelle (2 observations à ce jour). Il n'existe pas d'estimations des effectifs ni de la tendance de la population et **l'espèce se classe DD**. Cette catégorie est similaire à celle de 2015.

Caretta caretta, Tortue caouanne (pop. Méditerranéenne)

VU

Critères : B2ab(iii) | Statut de présence : reproductrice | Changement de catégorie : E |

Tendance : augmentation

C'est de loin l'espèce de Tortue marine la plus présente en Méditerranée française, essentiellement des juvéniles mais aussi des individus matures. Les adultes sont de petite taille en Méditerranée, rendant la distinction visuelle avec des juvéniles difficile. En outre, avec le changement climatique, on observe depuis le début des années 2000, de plus en plus de pontes sur le pourtour méditerranéen français, et même des accouplements en mer. Si les premiers cas de pontes signalés n'avaient pas permis que l'incubation naturelle se fasse jusqu'à son terme, aujourd'hui, l'émergence naturelle de jeunes est devenu réalité. En trois ans, on est passé de 1 ponte à 18 par an sur la façade méditerranéenne. Il n'y a pas d'estimation des effectifs d'individus matures, mais une tendance de la population en augmentation et la reproduction effective de l'espèce sur les côtes méditerranéennes (Corse et continent), vont dans le sens d'une dynamique positive en France. En ne prenant en compte que la phase de reproduction et les sites de nidification, **l'AOO est cependant restreinte à moins de 500 km²**. Les sites de nidification observées jusqu'à présent se répartissent sur 18 plages depuis 2016 avec trois plages récurrentes tous les ans qui, au vu des menaces ci-après, peuvent être regroupées en **moins de 10 localités** (avec des menaces dominantes qui varient en fonction de la localité), et un **déclin de la qualité de l'habitat**. En effet les sites de pontes de la Tortue caouanne en Méditerranée sont mis en péril par le nettoyage mécanique des plages, l'urbanisation, la pollution lumineuse, le dérangement des femelles en montaison, la prédation des chiens. De plus l'espèce est affectée en mer par les captures accidentelles, les pollutions par les déchets marins, les collisions avec les navires. Le classement retenu pour cette population est ainsi **VU B2ab(iii) au regard de son aire de répartition réduite, d'un nombre de localités inférieur à 10 et du déclin continu de la qualité de son habitat**. Sa **tendance de population est cependant à l'augmentation**, comme en témoigne le nombre croissant de pontes sur le littoral méditerranéen français. Il s'agit d'une nouvelle évaluation à l'échelle de la population pour cette espèce.

Caretta caretta, Tortue caouanne (pop. Atlantique)

DD

Statut de présence : visiteuse régulière | Changement de catégorie : E | Tendance : inconnue

Cette population hexagonale-atlantique appartient à 2 unités régionales de gestion : la RMU Atlantique Nord-Ouest où elle est classée LC (et statut "faible risque, faible menace") et la RMU Atlantique Nord-Est où elle est classée EN B2ab(iii) (et statut "faible risque, faible menace"), les catégories de menaces ayant été évaluées en 2015. Le nombre d'observations est en augmentation, mais ces événements dépendent toujours de la météo. Les jeunes individus en nourrissage dans le Golfe de Gascogne repartent ensuite hors de la ZEE française. Aucun adulte et donc aucun événement de ponte n'a été observé, uniquement des juvéniles ont pu l'être. La saison 2023-2024 a été exceptionnelle du fait d'un grand nombre d'observations en conséquence d'une explosion des pontes au Cap Vert, néanmoins peu d'individus sont observés les autres années. Il n'existe ainsi pas suffisamment de données pour prononcer une catégorie autre que **DD** (peu d'observations et pas de reconnaissance possible lors de suivis en vol). Il s'agit d'une nouvelle évaluation à l'échelle de la population pour cette espèce.

Chelonia mydas, Tortue verte, Tortue franche

NA^b

Statut de présence : visiteuse occasionnelle | Changement de catégorie : PC

Il existe des observations régulières mais peu fréquentes de *Chelonia mydas* sur les deux façades (Atlantique et Méditerranée). Il pourrait y avoir une légère augmentation des observations avec le changement climatique mais cela devra être confirmé dans les prochaines années. Entre 2012 et 2021, des observations ont été faites tous les ans en façade Atlantique puis plus du tout jusqu'en 2024 où leur nombre a été plus important que d'habitude. Côté Méditerranée, une donnée d'échouage a été

répertoriée il y a plus de 10 ans et une autre en 2025. La reproduction en Méditerranée a cependant lieu hors France. Il n'existe ainsi pas encore assez de données pour considérer l'espèce comme une visiteuse régulière, dont le statut de présence reste donc NA^b (**visiteuse occasionnelle**). Cette catégorie est similaire à celle de 2015.

***Eretmochelys imbricata*, Tortue imbriquée, Tortue Caret**

NA^b

Statut de présence : visiteuse occasionnelle | Changement de catégorie : PC

De jeunes individus de *Eretmochelys imbricata* sont parfois observés, perdus à la fois dans les eaux européennes et pour les générations futures. C'est le cas en Méditerranée française où la présence de l'espèce est exceptionnelle : cinq observations connues au total dont seulement deux après 1975, la dernière datant de juillet 1989. Il n'existe pas d'estimation des effectifs ni de la tendance de la population. Il n'y a pas de reproduction sur les côtes de l'Hexagone. *Eretmochelys imbricata* se classe NA^b (**visiteuse occasionnelle**). Cette catégorie est similaire à celle de 2015.

***Lepidochelys olivacea*, Tortue olivâtre**

NA^b

Statut de présence : visiteuse occasionnelle | Changement de catégorie : E

Espèce dont la présence dans les eaux atlantiques en général, et encore plus dans les eaux de la France hexagonale, est tout à fait exceptionnelle. Pas de reproduction sur nos côtes. Une seule observation d'un individu trouvé dérivant en mer et échoué mort en 2017 sur l'île d'Oléron. Elle se classe NA^b (**visiteuse occasionnelle**). L'espèce n'était pas incluse dans la précédente évaluation nationale de 2015, il s'agit donc d'une nouvelle entrée dans la Liste rouge de France hexagonale.

La Liste rouge des espèces menacées en France

Établie conformément aux critères de l'UICN, la Liste rouge des espèces menacées en France vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire national. Cet inventaire de référence, fondé sur une solide base scientifique et réalisé à partir des meilleures connaissances disponibles, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France, dans l'Hexagone et en Outre-mer.



Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est le réseau des organismes et des experts de l'UICN en France. Regroupant au sein d'un partenariat original 2 ministères, 7 organismes publics, 8 collectivités et 64 organisations non-gouvernementales, il joue un rôle de plateforme d'expertise et de concertation pour répondre aux enjeux de la biodiversité.

Le Comité français de l'UICN rassemble également un réseau de 300 experts répartis en six commissions thématiques, dont la Commission de sauvegarde des espèces qui réunit plus de 100 spécialistes. Au niveau mondial, l'UICN a développé la méthodologie de référence pour guider les pays dans l'élaboration de leur Liste rouge nationale des espèces menacées.

www.uicn.fr



Centre d'expertise et de données, l'unité PatriNat assure des missions d'appui aux politiques publiques et de gestion des connaissances sur la biodiversité et la géodiversité pour ses tutelles, l'Office français de la biodiversité (OFB), le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

PatriNat développe des programmes d'inventaire et de suivi et organise le système d'information public sur la biodiversité, dont le portail de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Elle s'appuie sur les données et l'expertise pour produire des synthèses et des références, comme les Listes rouges en France.

www.patrinat.fr

Chapitre Reptiles et Amphibiens de France hexagonale réalisé en partenariat avec :



La Société herpétologique de France (SHF) est l'association nationale de protection de la nature qui regroupe les herpétologistes français et francophones, débutants ou chevronnés, qui souhaitent agir en faveur des reptiles et des amphibiens présents dans les territoires français. Fondée en 1971, elle œuvre pour améliorer et partager la connaissance sur ces espèces, contribue à la protection de leurs populations et de leur environnement, ainsi qu'à l'amélioration des conditions d'élevage des individus présents hors de leurs milieux naturels, notamment à des fins scientifiques.

Entre autres, elle coordonne les programmes nationaux de suivis des populations d'amphibiens et de reptiles, assure la validation de la base nationale de données herpétologiques, publie des atlas, anime plusieurs plans nationaux d'actions (PNA) et participe au rapportage de la Directive européenne Habitat-Faune-Flore.

www.lashf.org